

**République algérienne démocratique et populaire**  
**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**  
**Université CHAHID HAMA LAKHDAR- EL OUED**  
**Faculté des lettres et des langues**  
**Département du français**



**Polycopié pédagogique destiné aux étudiants L3**  
**Module : La linguistique**  
**Intitulé :**  
**Introduction à la linguistique**

**Unité fondamentale**  
**Nature du module : Cours et TD**

**Elaboré par : Dr- AHMADI SALEM Maamar**

*Année universitaire : 2024/2025*

**Préambule :**

Cet ouvrage est un polycopié pédagogique destiné aux étudiants du français dans notre département, et surtout, les étudiants de L3 ; il est conçu selon le nouveau canevas ministériel qui exige une certaine harmonisation du contenu des cours, et qui essaie de répondre aux exigences de formation et aux besoins des étudiants. Ce polycopié se compose de 20 cours de linguistique, son objectif est de faciliter la compréhension des notions de cette matière, d'expliquer et de faire comprendre les phénomènes et les pratiques linguistiques.

## Objectifs génériques

Le module de la linguistique en 3<sup>ème</sup> année consiste en une introduction aux différentes écoles linguistiques et aux différentes disciplines liées à la linguistique. Durant cette formation, l'étudiant sera capable de :

- Connaître les écoles linguistiques européennes qu'américaines, et connaître leurs principes dans l'étude de la langue ;
- Faire une comparaison sommaire entre les écoles linguistiques ;
- Maîtriser les disciplines majeures de la linguistique ;
- Faire l'étude de la langue selon des disciplines différentes ;
- Se spécialiser dans l'étude de la langue selon la démarche ;
- Approfondir les connaissances des étudiants sur quelques tendances linguistiques.
- Acquérir une connaissance approfondie des concepts clés de la linguistique tels que le langage, le signe linguistique, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique, etc.
- Acquérir les outils nécessaires à la description et à l'analyse du langage
- Identifier les différents courants théoriques et approches en linguistique
- Acquérir des compétences théoriques et pratiques sur le fonctionnement de la langue.
- Connaître les principaux linguistes et leurs idées
- Analyser et interpréter les phénomènes linguistiques à différents niveaux : phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique, etc.
- Présenter des pistes de recherches susceptibles d'intéresser les étudiants.
- Produire une langue correcte grammaticalement, et acceptable sémantiquement.

Pour réaliser cette tâche et pour éviter de mettre l'étudiant dans le carrefour des théories et des écoles linguistiques, nous avons insisté sur les activités pratiques, à savoir que la nature de ce module est un module (TD).

## Table de matières

### Préambule

<b>I-Définition de la linguistique, problématique de son objet langue ou langage.....</b>	<b>1</b>
1-La scientificité de la linguistique.....	2
2-La linguistique comme description des langues .....	3
3-La linguistique comme étude du fonctionnement du langage .....	3
<b>II- Linguistique et grammaire, la distinction entre les deux disciplines.....</b>	<b>6</b>
1-la grammaire .....	6
2-la démarche .....	7
<b>III-La communication : Roman Jakobson (1896- 1982).....</b>	<b>8</b>
1-Définition du langage.....	8
2. Langage et communication.....	9
3-Linguistique et communication.....	9
4-Le schéma de la communication de Jakobson .....	10
5-Les fonctions du langage .....	12
6-Le schéma de Jakobson révisé.....	14
<b>IV-Le structuralisme.....</b>	<b>17</b>
1-Principes essentiels du structuralisme.....	17
2-Le signe linguistique.....	18
2-1-l'arbitraire du signe.....	18
2-2-le caractère linéaire du signe.....	19
2-3- le signe et le référent.....	19
3-le signifiant est une abstraction.....	20
4- Le linguiste structuraliste privilégie l'étude synchronique.....	21
4-1-La langue est un système.....	21
4-2-La langue est envisagée comme un code linguistique.....	21
5-Le signe en sémiotique.....	22
<b>V- L'école de Prague.....</b>	<b>22</b>
1-Le contexte.....	22
2-Les principes.....	22
A- La langue doit être conçue comme un système fonctionnel .....	22
B- La démarche méthodologique du linguiste.....	23
C- La démarche comparative.....	23
3-Les types d'études.....	23
A- En phonologie.....	23
B- La théorie de la dénomination .....	24
C- Concevoir une typologie .....	24
4-Les fonctions du langage.....	25
<b>VI- Le fonctionnalisme.....</b>	<b>25</b>
1- Martinet, disciple du CLP.....	25
2- La notion d'économie linguistique .....	25
3-La double articulation.....	25
3-1- La première articulation.....	26
3-2-La seconde articulation.....	27
4-Les unités minimales de signification : Le morphème/ le mot/le syntème/ la lexie.....	28
A-L'unité lexicale : « le mot ».....	28
B-Mot ou morphème.....	29
C-La composition.....	30
5-Les difficultés de l'analyse en morphèmes.....	31

A- Les allomorphes.....	31
B- Le morphème zéro (ou à signifiant zéro).....	32
C- Morphème à signifiant discontinu.....	33
D-L'amalgame de morphèmes (ou le morphème amalgamé).....	33
5-Les unités supérieures de signification : Le syntagme, la phrase.....	34
A- Le syntagme.....	34
B-Syntagme ou syntème .....	35
C-La phrase.....	35
<b>VII- La glossématique.....</b>	<b>36</b>
1-Le signe linguistique selon Hjelmslev.....	38
2-Critique de la glossématique.....	39
<b>VIII-Le distributionnalisme.....</b>	<b>40</b>
1-L'analyse distributionnelle.....	41
A- Le corpus.....	42
B- La segmentation.....	42
C- L'environnement.....	42
D- La distribution.....	42
E- La classe distributionnelle.....	42
2- L'analyse en constituants immédiats.....	42
3-Représentation de la phrase.....	43
4- Critiques de la méthode.....	43
5-Le débat avec la linguistique générative.....	44
<b>IX-La grammaire générative.....</b>	<b>46</b>
<b>X-Le courant énonciatif.....</b>	<b>48</b>
1-Naissance de la linguistique énonciative.....	48
2-Énoncé/ énonciation.....	49
3- Embrayeurs et Déictiques.....	49
A- La notion d'embrayeur.....	49
B- Les embrayeurs subjectifs : <i>Personne et non-personne</i> .....	50
4- Les déictiques spatio-temporels.....	51
A- Les déictiques spatiaux.....	51
B- Les déictiques temporels.....	52
5- Les subjectivèmes.....	54
<b>XI- La pragmatique.....</b>	<b>57</b>
1- L'origine de la pragmatique.....	57
2- Définition de la pragmatique.....	57
3- Le père de la pragmatique.....	57
4- L'objectif de la pragmatique.....	58
5- Les éléments de la pragmatique.....	58
6-Pragmatique et linguistique.....	61
<b>XII- La linguistique textuelle.....</b>	<b>64</b>
1- Aperçu historique de la linguistique textuelle.....	64
2- Autour de la linguistique textuelle.....	65
2-1-Texte et phrase.....	66
2-2- Texte et discours.....	67
2-3- Texte et écrit.....	68
2-4- Texte et pragmatique.....	68
2-5-Texte, contexte, cotexte, métatexte et hypertexte.....	68
2-6- La cohésion textuelle.....	69
2-7- Référence et coréférence.....	70

2-8- La contiguïté sémantique.....	70
<b>XIII-La lexicologie.....</b>	<b>71</b>
1- La lexicologie et la lexicographie.....	71
A- La lexicologie.....	71
B- La lexicographie.....	72
2-Les grands types de dictionnaires.....	72
3-La lexicologie: une discipline descriptive.....	73
A-l'étude linguistique du mot.....	73
B- La description du lexique.....	73
4- Les concepts de base.....	74
<b>XIV-La syntaxe.....</b>	<b>76</b>
1- Qu'est-ce que la syntaxe ?.....	76
2- Les grandes distinctions.....	76
3- Constituants et catégories.....	77
4- La structure de base de la phrase.....	78
5- Ordre des mots.....	79
<b>XV- La morphologie.....</b>	<b>79</b>
1- L'unité.....	81
2- Le morphème.....	81
3- La forme de l'unité.....	82
4- La morphologie dérivationnelle et composition.....	82
<b>XVI-La phonologie.....</b>	<b>85</b>
1- Origine historique et tendances de la phonologie.....	85
2- Les phonèmes.....	87
3- Organisation et enchaînement des phonèmes.....	87
4- Les corrélations.....	87
5- La commutation.....	87
6-La phonétique /la phonologie.....	88
7- Les branches de la phonologie.....	88
<b>XVII-La sémiologie.....</b>	<b>89</b>
1- Sémiologie en linguistique.....	89
2- Les deux écoles de la sémiologie.....	89
<b>XVIII- La sémantique.....</b>	<b>91</b>
1- Les approches de l'étude sémantique.....	91
A- La signification et le sens.....	91
B- L'analyse sémique.....	92
C- La connotation et la dénotation.....	92
<b>XIX-La sociolinguistique.....</b>	<b>93</b>
1- Définition de la sociolinguistique.....	94
2- Naissance de la sociolinguistique.....	95
3- Démarches et objet de la sociolinguistique.....	96
4- L'usage de la langue.....	96
A- Langue ou langues.....	97
B- La communauté linguistique.....	97
C- La variation sociolinguistique.....	98
D- Types de variations.....	99
E- La norme et les normes.....	100
5- Sécurité/insécurité linguistique.....	102
6- La différence entre linguistique et sociolinguistique.....	102

<b>XX-La psycholinguistique.....</b>	<b>107</b>
1- Définition.....	107
2- Domaines d'études.....	108
3 - Rapprochements et divergences au cours de l'évolution de la psycholinguistique.....	108
4- La relation entre linguistique et psychologie.....	110
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>111</b>

## I-Définition de la linguistique, problématique de son objet langue ou langage

La linguistique est une science qui a pour objet l'étude du langage, des langues envisagées comme systèmes sous leurs aspects phonologiques, syntaxiques, lexicaux et sémantiques. *Manuel, traité de linguistique; linguistique descriptive, théorique. La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même* (Saussure, 1916, p. 317). La linguistique est habituellement définie comme l'étude scientifique du langage; en ce sens, on peut l'opposer à la grammaire et à la philologie dont les préoccupations sont autres : souci normatif, souci comparatif, ... .

La première question est celle de l'objet de description du linguiste. La vision classique de l'étude du langage consiste à dire que le linguiste a pour objet de description les langues naturelles, dans l'espace et dans le temps. Dans l'espace, dans la mesure où son travail consiste non seulement à décrire une langue particulière, par exemple le français, mais surtout à décrire l'ensemble des variétés des langues qui sont parlées dans le monde. Dans le temps aussi, car les processus de changement dans la formation des langues, et dans leur évolution, sont fondamentaux pour comprendre en quoi consistent les langues naturelles.

**La linguistique** est l'étude scientifique du langage humain. Une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux. « Scientifique » s'oppose donc à « prescriptif ». Dans le cas de la linguistique, il est particulièrement important d'insister sur le caractère scientifique et non prescriptif de l'étude : l'objet de cette science étant une activité humaine, la tentation est grande de quitter le domaine de l'observation impartiale pour recommander un certain comportement, de ne plus noter ce qu'on dit réellement, mais d'édicter ce qu'il faut dire.

– *Linguistique générale*. Science tentant de dégager la synthèse des études faites sur les différentes langues, de déterminer les conditions générales de fonctionnement des langues et du langage. La linguistique générale considère, d'une part, que les langues sont conventionnelles, d'autre part, qu'elles sont soumises aux conditions naturelles des phénomènes humains.

– [Constr. avec un adj. spécifiant la méthode ou la théorie] Linguistique diachronique, distributionnelle, fonctionnelle, générative, quantitative, structurale, synchronique, transformationnelle.

– [Constr. avec un adj. spécifiant l'auteur ou l'origine de ces méthodes ou théories] Linguistique chomskyenne, saussurienne; linguistique anglo-saxonne, européenne. La linguistique proprement américaine a pris son caractère original du fait qu'elle s'est constituée dans une situation et avec des problèmes tout autres que ceux de l'Europe (...). Aux États-Unis la linguistique se développe souvent dans le cadre de la psychologie, et elle y est (...) considérée comme constituant une partie de la sociologie et de la philosophie.

– [Constr. avec un adj. spécifiant la langue ou le groupe de langues étudié] Linguistique allemande, anglaise, espagnole; linguistique romane, slave. Cet ouvrage a été conçu comme un exposé élémentaire, mais systématique et progressif, de la grammaire du français (...) qu'on ne voie donc dans ce livre qu'une simple introduction à la linguistique française

– [Constr. avec un adj. ou un élém. formant spécifiant le domaine d'application] Ethnolinguistique, psycholinguistique, sociolinguistique. « Langue et culture », « linguistique anthropologique », « sociolinguistique », « langue, pensée et réalité », sont autant de formulations exprimant les relations entre les langues et les cultures, au sens le plus large du terme. L'ethnolinguistique sera l'étude du message linguistique en liaison avec l'ensemble des circonstances de la communication.

- *Linguistique appliquée*. Application des théories, des descriptions, des analyses linguistiques à la pédagogie des langues, à la traduction, aux techniques de communication. Vue dans le cadre d'une opposition à la linguistique tout court, la linguistique appliquée apparaît comme l'utilisation des découvertes de la première pour améliorer les conditions de la communication linguistique.

La linguistique est généralement définie comme l'étude scientifique du langage. Mais, cette discipline, qui part donc de l'étude du langage, en arrive surtout à s'occuper des langues. Hjelmslev remarque qu'elle a comme objet spécifique la langue, et comme objet étudié le langage. Martinet constate, de son côté, que la linguistique étudie principalement la langue, et marginalement le langage, instrument de communication par manifestation vocale. En fait, deux conceptions de la linguistique coexistent (Baylon et Fabre, 2007, p.17):

Le premier apport majeur de Saussure, que certains n'hésitent pas à qualifier de « révolution copernicienne » fondant la linguistique moderne comme science, a été de distinguer clairement la **matière** de la linguistique de son **objet**.

La *matière* de la linguistique, c'est l'ensemble des manifestations du langage, qui sont hétérogènes, diverses, multiformes, et comme telles insaisissables dans leur totalité. L'*objet* de la linguistique, c'est le sous-ensemble des manifestations du langage que le linguiste «

construit » en adoptant tel ou tel point de vue, en choisissant de s'intéresser à tel ou tel aspect de la matière. Si la matière est donnée d'avance, l'objet, lui, résulte de décisions.

L'objet doit constituer un « tout en soi », et doit être « intelligible » ; d'autre part, il doit constituer un principe de classification, et permettre, par-là, une meilleure intelligibilité de la matière même.

**1-La scientificité de la linguistique :** Le premier pas qui a été réalisé dans la voie de la scientificité par la raison scientifique, de manière générale, et par la linguistique, de manière particulière consistait en la séparation du **métalangage** de **l'objet**.

Si les sciences de la nature portent sur des objets du monde réel qu'on distingue facilement du langage utilisé par le scientifique pour les décrire, il n'en va pas de même pour les sciences humaines et sociales et encore moins en ce qui concerne les sciences du langage dont l'objet d'étude est précisément le langage.

La lente évolution des études portant sur le langage montre bien la complexité du problème et la difficulté qu'il y avait à prendre conscience de cette distinction méthodologique nécessaire et, aujourd'hui, évidente entre **métalangage** et **langage-objet**.

Exemples :

\*Un exemple de confusion entre métalangage et langage- objet en lexicographie peut se rencontrer dans les définitions données aux entrées lexicales et qui sont exprimées dans le même type de signifiant et dans la même langue.

\*Nous avons le langage de la grammaire et celui de la langue naturelle décrite qui, par les nombreuses confusions auxquelles il a donné naissance, a suscité la nécessité de constituer artificiellement un **langage-outil** spécifiquement consacré à la description, reconnaissable comme distinct de celui du **langage-objet** soumis à la description. Ainsi usant d'un métalangage cohérent, le discours du descripteur ne se confondra pas avec celui qui est soumis à la description.

Ce langage outil s'appelle **un métalangage**. Ce terme semble avoir été introduit par Carnap, logicien de l'Ecole de Vienne, et diffusé surtout par Tarski de l'Ecole polonaise dont les membres ont éprouvé le besoin « *distinguer nettement la langue dont nous parlons de la langue que nous parlons* ». (BAYLON. C et FABRE. P. 2007, p.145), Ce terme a été ensuite utilisé par L. Hjelmslev en sémiotique et par Z.S. Harris en linguistique.

Le **métalangage** est dit **scientifique** car il doit viser à être strictement **monovalent**. Cela signifie que la valeur sémantique exacte et explicite de chacun de ses termes aura été posée de sorte à ce qu'elle ne se confonde avec aucune autre, et encore moins avec celles du langage

ordinaire que le métalangage doit transcender, d'une part ; et de sorte que cette valeur sémantique ne puisse être dénommée autrement que par le même terme, d'autre part. **La monovalence est une condition nécessaire pour l'établissement d'un métalangage scientifique** et, par conséquent, chaque signifiant ne peut renvoyer qu'à un seul signifié à la fois, et ce dernier ne peut être manifesté que par le même signifiant. Il s'agit donc d'une relation biunivoque qui tient un signifiant et un signifié.

Le métalangage scientifique d'une discipline se présente sous l'aspect d'une construction terminologique précise organisée à la manière d'une hiérarchie ou d'un corps de définitions cohérent dont le rôle est de permettre la traduction d'un langage –objet (dont les termes sont ambigus) dans ce langage-outil (dont les termes sont préalablement et explicitement définis). C'est pour cela que le métalangage est dit translatif.

On vient donc de poser de niveaux de langage :

a- **Le langage-objet**, ou la réalité linguistique que nous avons à décrire ou à analyser qui se situe à un niveau primaire ;

b- **Le langage-outil** ou le métalangage qui nous permet de décrire sans confusion cette réalité linguistique, ce langage naturel ou ordinaire de tous les jours. Ce niveau secondaire s'appelle un métalangage descriptif.

Nous avons avancé qu'une science commence à exister à partir du moment où elle aura constitué son métalangage ; c'est-à-dire des concepts abstraits. Elle sera légitime lorsqu'elle aura spécifié son objet en le dénommant de manière claire.

La linguistique est une science parce qu'elle a un objet et un métalangage, parce qu'elle a sa démarche, la description, parce qu'elle tend à la systématisme.

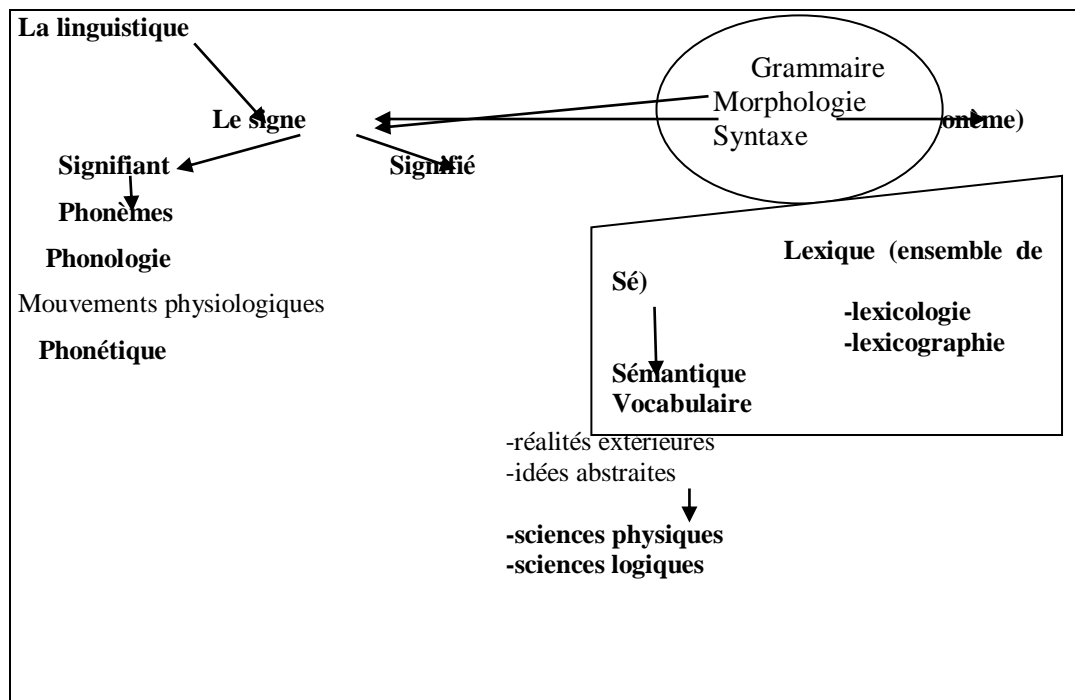
**2-La linguistique comme description des langues** : elle s'appuie sur l'observation objective du comportement linguistique des locuteurs ; elle décrit tout ce qui caractérise en propre une langue reconnue comme telle, considérant que l'étude d'un état de langue peut avoir une valeur explicative, et pas seulement descriptive. Se proposant comme idéal les méthodes des sciences de la nature. Elle considère la langue comme un système de signes linguistiques.

**3-La linguistique comme étude du fonctionnement du langage** : elle s'appuie sur une conception unitaire du langage humain, considérant que les langues particulières ne sont que des cas particuliers du langage. Les langues diffèrent les unes des autres, non dans leurs structures profondes, mais du fait de variations tout à fait superficielles ; une analyse approfondie ferait apparaître des universaux linguistiques qui témoignent d'une faculté naturelle du langage. Il y aurait ainsi un répertoire universel d'éléments sémantiques et phonétiques dans lequel chaque langue choisirait les éléments de base de sa combinatoire. À

la notion de langue comme système de signes est substituée la notion de langue comme système de règles.

« la linguistique est l'étude scientifique du langage humain, vocal, tel qu'il se réalise par la langue, système de signes linguistiques et/ou système de règles » (F. de SAUSSURE, 1971,p101)

Le schéma suivant manifeste le processus de l'étude linguistique.(Baylon et Fabre, 2007, p.18)



### Activité pratique

#### ***A propos du signe linguistique (F. de SAUSSURE, CLG, Paris Payot, pp100-103)***

Le signe linguistique possède deux caractères primordiaux. En les énonçant, nous poserons les principes-mêmes de toute étude de cet ordre.

Premier principe : l'arbitraire du signe

Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : *le signe linguistique est arbitraire*.

Ainsi l'idée de « sœur » n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons s-ô-r qui lui sert de signifiant : il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quel autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié « bœuf » a pour signifiant b-ô-f d'un côté de la frontière et o-k-s (Ochs) de l'autre.

Le principe de l'arbitraire du signe n'est contesté par personne mais il est souvent plus aisé de découvrir une vérité que de lui assigner la place qui lui revient. Le principe énoncé plus haut domine toute la linguistique de la langue ; ses conséquences sont innombrables. Il est vrai

qu'elles n'apparaissent pas toutes du premier coup avec une égale évidence ; c'est après bien des détours qu'on les découvre et avec elles, l'importance primordiale du principe. Une remarque en passant : quand la sémiologie sera organisée, elle devra se demander si les modes d'expression qui reposent sur des signes entièrement naturels –comme la pantomime- lui reviennent de droit. En supposant qu'elle les accueille, son principal objet n'en sera pas moins l'ensemble des systèmes fondés sur l'arbitraire du signe. En effet tout moyen d'expression reçu dans une société repose en principe sur une habitude collective ou, ce qui revient au même, sur la convention. Les signes de politesse, par exemple, doués souvent d'une certaine expressivité naturelle (qu'on pense au Chinois qui salue son empereur en se prosternant neuf fois jusqu'à terre), n'en sont pas moins fixés par une règle ; c'est cette règle qui oblige à les employer non leur valeur intrinsèque. On peut donc dire que les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé sémiologique ; c'est pourquoi la langue, le plus complexe et le plus répandu des systèmes d'expression, est aussi le plus caractéristique de tous : en ce sens la linguistique peut devenir le patron général de toute sémiologie, bien que la langue ne soit qu'un système particulier. On s'est servi du mot symbole pour désigner le signe linguistique ou plus exactement ce que nous appelons le signifiant. Il y a des inconvénients à l'admettre, justement à cause de notre premier principe. Le symbole a pour caractère de n'être jamais tout à fait arbitraire ; il n'est pas vide, il y a un rudiment de lien naturel entre le signifiant et le signifié. Le symbole de la justice, la balance ne pourrait pas être remplacée par n'importe quoi, un char, par exemple.

Le mot *arbitraire* appelle aussi une remarque. Il ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant (on verra plus loin qu'il n'est pas au pouvoir de l'individu de rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique) ; nous voulons dire qu'il est *immotivé* c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité. Signalons en terminant deux objections qui pourraient être faites à l'établissement de ce premier principe :

\*On pourrait s'appuyer sur les *onomatopées* pour dire que le choix du signifiant n'est pas toujours arbitraire. Mais elles ne sont jamais des éléments organiques d'un système linguistique. Leur nombre est d'ailleurs bien moins grand qu'on le croit. Des mots comme fouet ou glas peuvent frapper certaines oreilles par une sonorité suggestive ; mais pour voir qu'ils n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leur forme latine (fouet dérivé de *fagus* « hêtre », glas = *classicum*) ; la qualité de leurs sons actuels ou plutôt celle qu'on leur attribue est un résultat fortuit de l'évolution phonétique. Quant aux onomatopées authentiques (celles du type glouglou, tictac, etc.), non seulement elles sont peu nombreuses mais leur choix est déjà en quelque mesure arbitraire puisqu'elles ne sont que l'imitation approximative et déjà à-demi conventionnelle de certains bruits. En outre, une fois introduites dans la langue, elles sont plus ou moins entraînées dans l'évolution phonétique, morphologique, etc. <. que subissent les autres mots (cf. *pigeon* du latin vulgaire *pipio*, dérivé lui-même d'une onomatopée) : preuve évidente qu'elles ont perdu quelque chose de leur caractère premier pour revêtir celui du signe linguistique en général, qui est immotivé.

\*Les *exclamations*, très voisines des onomatopées donnent lieu à des remarques et ne sont pas plus dangereuses pour notre thèse. On est tenté d'y voir des expressions spontanées de la réalité, dictées pour ainsi dire par la nature. Mais pour la plupart d'entre elles, on peut nier

qu'il y ait un lien nécessaire entre le signifié et le signifiant. Il suffit de comparer deux langues à cet égard pour voir combien ces expressions varient de l'un à l'autre (par ex. en français *aïe !* correspond à l'allemand *au !*). On sait d'ailleurs que beaucoup d'exclamations ont commencé par être des mots à sens déterminés (cf. *diable ! mordieu = mort Dieu* etc.). En résumé les onomatopées et les exclamations sont d'importance secondaire et leur origine symbolique en paraît contestable.

**Second principe : le caractère linéaire du signifiant**

Le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractères qu'il emprunte au temps : a) il représente une étendue et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension : c'est *la ligne*. Le principe est évident mais il semble qu'on ait négligé de l'énoncer sans doute parce qu'on l'a trouvé trop simple ; cependant, il est fondamental et les conséquences en sont incalculables ; son importance est égale à celle de la première loi. Tout le mécanisme de la langue en dépend.

Par opposition aux signifiants visuels (signaux maritimes etc.) qui peuvent offrir des complications simultanées sur plusieurs dimensions, les signifiants acoustiques ne disposent que de la ligne du temps ; leurs éléments se présentent l'un après l'autre ; ils forment une chaîne, ce caractère apparaît immédiatement dès qu'on les représente par l'écriture et qu'on substitue la ligne spatiale des signes graphiques à la succession dans le temps.

Dans certains cas, cela n'apparaît pas avec évidence. S, par exemple, j'accentue une syllabe, il semble que j'accumule sur le même point des éléments significatifs différents. Mais c'est une illusion ; la syllabe et son accent ne constituent qu'un acte phonatoire ; il n'y a pas dualité à l'intérieur de cet acte mais seulement des oppositions diverses avec ce qui est à côté.

**Quelles sont les concepts que Saussure traite dans ce texte ? Comment les définit-il ?**

## II- Linguistique et grammaire, la distinction entre les deux disciplines

Le terme « grammaire » issu du grec « *grammatikê* », de *gramma*, qui signifie « lettre », a longtemps été le seul employé pour désigner l'étude de la langue. Depuis presque deux siècles, est apparu un nouveau terme, celui de « linguistique », bâti sur la racine du mot « langue ». Aujourd'hui, ces deux termes ne sont pas synonymes : ils renvoient à deux démarches différentes.

**1- la grammaire :** la définition du terme grammaire a évolué dans l'histoire. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les dictionnaires respectivement du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle que sont le Littré et le Robert. Pour le premier, la grammaire est :

l'art d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conforme aux règles établies par le bon usage.

**Le Robert définit la grammaire comme suit :** (Sioufi et Van Raemdonck, 1999, p.08)

A-Jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle et de nos jours dans le langage courant. Ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue.

B-Étude systématique des éléments constitutifs d'une langue, sons, formes, mots, procédés.

Si la définition A renvoie à la définition de Littré, la définition B change la perspective. La visée de l'étude systématique n'est pas prescriptive, mais descriptive et explicative. Cette grammaire suit la démarche scientifique, elle vise à l'étude objective de la langue dans ses différentes composantes : pour reprendre les termes du Robert, sons(phonétique et phonologie), formes(morphologie), mots(lexique et lexicologie), procédés(syntaxe, stylistique, sémantique, ...).

**2-La démarche :** le français a pris l'habitude d'utiliser le mot « grammaire » pour désigner la démarche normative. Pour désigner l'acceptation scientifique de la grammaire, il emploie le terme « linguistique ».

### **La grammaire**

-La grammaire est une partie de la linguistique. Elle s'intéresse à :

-la bonne utilisation de langue

-formule des règles pour permettre d'écrire et parler correctement

-fixe une norme

•La grammaire est prescriptive (elle nous demande d'utiliser la langue en respectant les règles)

•La grammaire est un savoir opératif (qui vise à un bon emploi de la langue)

•La grammaire se trouve dans une démarche normative (Une norme, du latin norma « équerre, règle »).

### **La linguistique**

-La linguistique est la science qui étudie la langue en elle-même et pour elle-même. C'est un outil de description de la langue et à ce titre, elle s'intéresse à tous les phénomènes intervenant dans l'usage d'une langue.

Elle s'intéresse à :

-la prononciation des mots, les sons d'une langue, les accents,...

-l'orthographe, le vocabulaire, l'origine des mots, la construction des phrases,

-l'histoire des langues, les erreurs commises par les locuteurs.....

•La linguistique est descriptive (elle observe, enregistre les faits)

•La linguistique se définit comme une science (un savoir organisé, structuré selon des hypothèses correspondant à l'observation des faits et conduisant à des déductions et des enseignements tirés de ces observations.

•La linguistique a besoin de la grammaire pour aller plus loin. Elle la présuppose pour l'observer et en rendre compte d'une manière scientifique.

Notions clés :

- La linguistique
- La grammaire
- Une grammaire prescriptive
- Un savoir opératif
- Une démarche normative
- Une démarche descriptive

### **III-La communication : Roman Jakobson (1896- 1982)**

Savoir communiquer, c'est savoir vivre avec les autres. Vous devez être capable de faire passer votre message efficacement et d'aider les autres à vous faire passer le leur. Dès lors que vous faites l'effort de considérer chaque personne dans son individualité, de vous adapter à elle, elle sait que vous la respectez en tant qu'individu et vous respecte à son tour.

Une bonne communication vous permet d'utiliser pleinement toutes vos autres compétences. En effet, votre capacité à motiver, à déléguer, à organiser, à résoudre les problèmes et à obtenir des informations dépend de votre facilité à communiquer avec les autres.

#### **1- Définition du langage**

Le langage est défini par Jean Dubois(2002, 56) dans son *Dictionnaire de linguistique* comme étant :

La capacité, spécifique à l'espèce humaine, de communiquer au moyen d'un système de signes vocaux mettant en jeu une technique corporelle complexe et supposant l'existence d'une fonction symbolique et de centres corticaux génétiquement spécialisés. Ce système de signes vocaux utilisé par un groupe social (ou communauté linguistique) déterminé constitue une langue particulière.

Par les problèmes qu'il pose, le langage est le lieu d'analyses très diverses, impliquant des rapports multiples : la relation entre le sujet et le langage, qui est le domaine de la psycholinguistique, entre le langage et la société, qui est le domaine de la sociolinguistique, entre la langue comme un tout et les parties qui la constituent, entre la langue comme système

universel et les langues qui en sont les formes particulières, entre la langue particulière comme forme commune à un groupe social et les diverses réalisations de cette langue par les locuteurs, tout cela étant le domaine de la linguistique. Ces divers domaines sont nécessairement et étroitement reliés les uns aux autres.

### **2- Langage et communication**

Dans un sens très large, on pourra dire que tout langage est communication et que tout mode de communication est langage. Lorsqu'un navire croise un autre navire en mer et qu'il hisse certains pavillons, il communique, et il utilise un langage.

Cependant, pour que la communication soit vraiment langage, il faut que les signaux émis puissent s'articuler. Cette caractéristique permet peut-être d'opposer la communication humaine et la communication animale. Dans les systèmes de communication animale, il semble que, chaque fois qu'il y a un message, l'unité la plus petite de ce message soit le message tout entier, dans sa globalité, chaque message s'opposant aux autres. À l'inverse, la communication verbale humaine est langage dans la mesure où elle utilise des unités articulées entre elles : phonèmes et morphèmes. (Siouffi G., Van Raemdonck D. 2007 : 17)

En effet, les premières théories de la communication furent élaborées par des ingénieurs désireux de bâtir des réseaux de télécommunications (téléphone, télégraphe, etc.). À cette fin, ils ont proposé de modéliser la communication sur la base d'un schéma relativement simple comportant un émetteur, un récepteur et un message. Pour être communiqué, un message doit se présenter sous la forme d'un *code*, autrement dit, d'un ensemble de signaux ayant fait l'objet d'un choix et susceptibles d'être identifiés, et d'un *canal*, médium par lequel sont transmis les signaux codés. Le but général de la communication est de transmettre une information.

### **3- Linguistique et communication**

Considérer le langage sous l'angle de la communication suppose qu'on lui reconnaisse d'abord la mission de transmettre l'information. C'est la manière dont une école américaine, l'école de Palo Alto considère le langage. Ainsi, on pourra s'intéresser à la manière dont cette information est transmise, à ce qui vient éventuellement entraver sa bonne transmission, ainsi qu'à la quantité d'informations nouvelles apportées par le message.

Toutefois, le langage verbal humain ne peut se réduire à un processus de transmission d'information dans la mesure où, dans l'échange verbal, le contexte joue un rôle trop important. Dans notre réception des énoncés produits par autrui, en effet, il arrive souvent que nous nous intéressions moins au contenu informationnel strict qu'à ce qu'il recouvre en

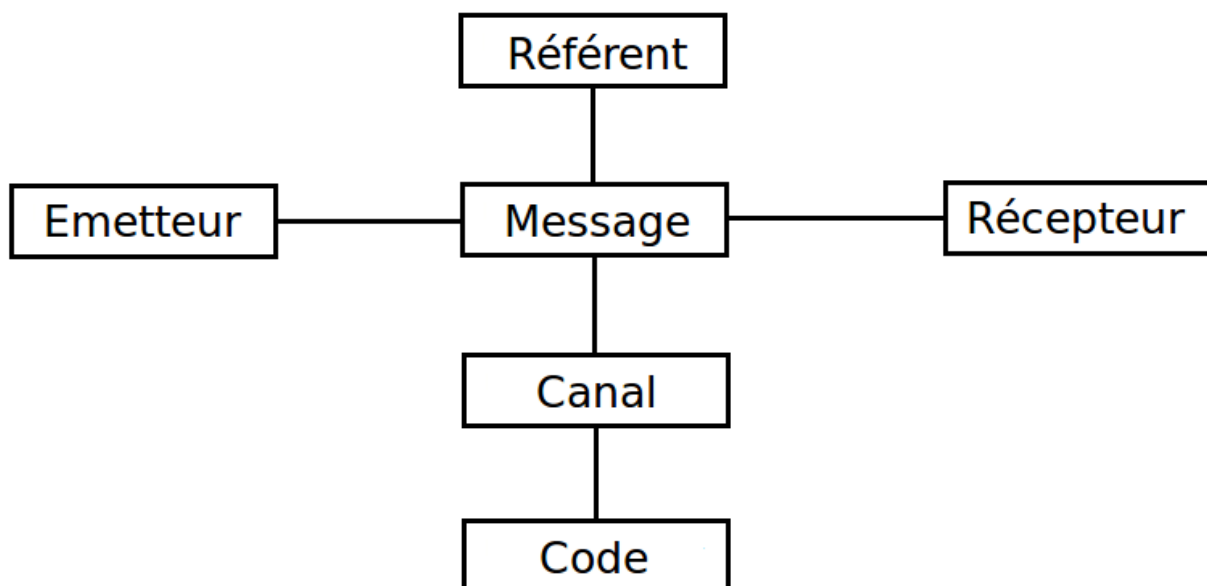
termes d'intention. Une phrase aussi simple au niveau de l'information que « il fait chaud », par exemple, pourra être comprise comme une invitation discrète à ouvrir la fenêtre. C'est ainsi qu'on est souvent amené à séparer, pour analyser la portée réelle des énoncés, leur apport d'information et leur fonction de communication.

La linguistique utilise donc la notion de *communication* en deux sens : le premier est à rattacher à la notion d'information et de transmission d'information, le second est plus large et recouvre la description de tous les processus qui interviennent lorsque deux ou plusieurs personnes se trouvent dans une situation où elles communiquent en utilisant le langage verbal.

#### 4- Le schéma de la communication de Jakobson

Pour décrire la fonction de communication du langage, et les différentes composantes qui y sont impliquées, les linguistes ont eu recours à des schémas descriptifs. C'est surtout le schéma de Jakobson qui a retenu l'attention :

Quand je parle à un interlocuteur, je suis le *destinateur* d'un message, il en est le *destinataire*. Nous sommes tous les deux inscrits dans un *contexte*, qui peut être verbal (la conversation en cours) ou situationnel (la situation dans laquelle nous nous trouvons). Le *message* renvoie à un *réfèrent*, il parle de quelque chose. Pour pouvoir être transmis et interprété, le message requiert un *code* partagé par les deux participants. Ce code correspond à un stock dans lequel on choisit entre les unités pour construire un message. La transmission se fera si un *contact* s'établit ; ce contact est le résultat d'une connexion physique (le support des ondes sonores pour le message oral, le support visuel pour le message écrit), physiologique (la vue et l'ouïe interviennent) et psychologique (destinateur et destinataire ont tous deux l'intention de communiquer). Jakobson (1963) schématise ainsi ce scénario :



**Fig. : le modèle de Roman Jakobson<sup>1</sup>**

**Activité pratique**

**Choisissez la/les bonne (s) réponse (s)**

1. Lors d'un dialogue entre deux interlocuteurs, le cadre de référence est constitué par :
  - a) les signes utilisés pour transmettre le message
  - b) le contenu des informations transmises
  - c) la situation, les objets, les personnes, les faits auxquels ils pensent
  - d) le canal de communication utilisé
  - e) l'endroit dans lequel ils se trouvent
  
2. Dans une communication, les "bruits" peuvent intervenir :
  - a) lors de l'analyse du message
  - b) lors de l'émission du message
  - c) lors de la transmission du message
  - d) lors de la simulation du message
  - e) lors de la réception du message
  
3. Pour être efficace, l'émetteur d'un message doit :
  - a) favoriser l'effet retour
  - b) s'assurer de l'identité du récepteur
  - c) empêcher la rétroaction
  - d) ne pas accorder d'importance à l'effet retour
  - e) être prévoyant
  
4. Parmi ces situations, lesquelles sont des freins à la communication et vont entraver son bon déroulement ?
  - a) le langage utilisé par l'émetteur est connu du récepteur
  - b) lors d'une réunion, le rétroprojecteur fait un bruit incessant
  - c) les employés osent prendre la parole et donner leur avis en réunion
  - d) le récepteur pense que le sujet exposé ne présente pas d'intérêt pour lui
  
5. La réussite d'une communication dépend avant tout d'un élément qui est :
  - a) les échelons hiérarchiques des partenaires
  - b) les obstacles extérieurs aux partenaires
  - c) l'envie de communiquer des partenaires
  - d) le code du message

---

<sup>1</sup>Les six pôles présents dans un acte de communication : émetteur (producteur d'un objet), récepteur (destinataire de l'objet), référent (ce de quoi parle l'objet), canal (support physique de l'objet, Ex. un écran d'ordinateur), code (règles permettant d'attribuer une signification à l'objet), message (lieu d'interaction des cinq facteurs énoncés ci-dessus, signe ou ensemble de signes).

## 5- Les fonctions du langage

Roman Jakobson considère que le langage a un but : il vise à réaliser l'intention d'exprimer et de communiquer qui anime le locuteur. Pour le linguiste danois Louis Hjelmslev, le langage est également le lieu et l'outil de la formulation de la pensée et donc de sa mise en oeuvre.

En fait, le langage remplit plusieurs fonctions. Jakobson en dénombre six. On peut les répartir en deux groupes principaux : celles par lesquelles le langage parle du monde et celles par lesquelles il parle de lui-même :

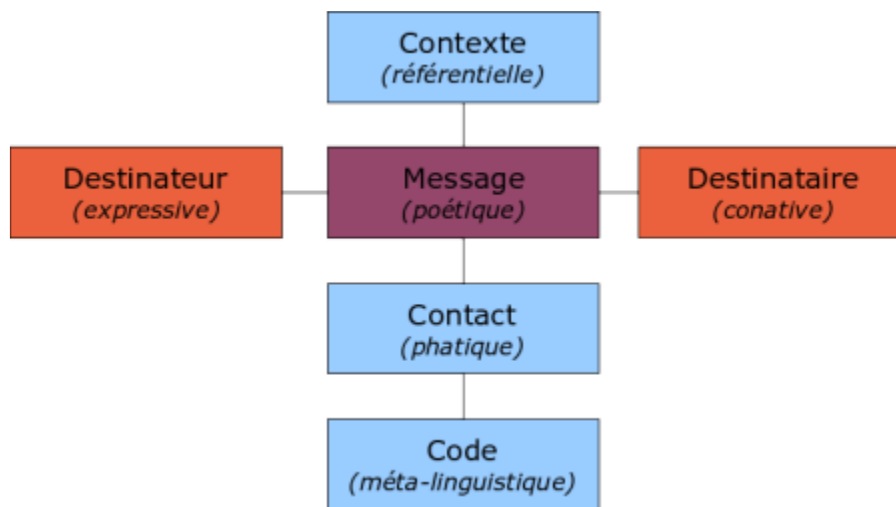


Fig. : Les fonctions du langage

### 5-1- La fonction référentielle

Cette fonction renvoie à un contexte ou situation de communication. Elle est fondée sur le référent et établit une relation entre le message et l'objet auquel il renvoie. C'est la fonction utilisée pour donner une information, décrire la réalité, rapporter objectivement un événement. Les messages sont purement informatifs, le contenu des messages est objectif et prédominant dans certains types d'énoncé comme : récit, poésie épique, documents publicitaires, textes de loi, etc. Les verbes conjugués à la troisième personne du singulier et du pluriel sont la marque de cette fonction.

### 5-2- La fonction émotive/expressive

Elle concerne l'émetteur et elle a comme but l'expression directe de l'attitude du locuteur à l'égard de ce dont il parle. Tout message porte une trace affective, vraie ou feinte, exprimée habituellement par des interjections, des exclamations ou des intonations. La référence est le sujet parlant. La fonction émotive prédomine dans la poésie lyrique, dans le journal autobiographique et les mémoires, etc.

### 5-3- La fonction phatique

Elle porte sur le canal dont l'objet est le contact avec l'interlocuteur. Elle a pour but la fixation, le prolongement ou l'interruption de la communication et vérifie le fonctionnement du canal ou du circuit. Le message est alors dominé par le maintien de la relation entre les interlocuteurs présents. Il ne s'agit pas de parler des faits, mais d'entrer en relation. Il n'y a pas de communication sans un effort pour établir le contact avec l'interlocuteur et surtout le maintenir. Cette fonction du langage peut se manifester par un échange de formules rituelles ou par des dialogues qui se proposent de continuer une communication : « Allô », « n'est-ce pas », « eh bien », « ben », « heu », « tu vois », « tu sais », « bonjour », « ça va », etc., prouvant ainsi que le langage n'est pas un simple instrument de communication d'un contenu. Derrière cette fonction, se profile la fonction interpersonnelle qui permet d'exprimer les relations sociales et personnelles. Habituellement, la fonction phatique est omniprésente à l'oral, mais elle intervient à l'écrit aussi lorsque le souci est de rester dans le parler quotidien.

#### **5-4- La fonction métalinguistique.**

Quand la communication est centrée sur le code, on parle de la fonction métalinguistique. Cette fonction s'exerce lorsque l'échange porte sur le code lui-même et que les partenaires vérifient qu'ils utilisent bien le même code. C'est le discours sur le discours, c'est utiliser un langage pour expliquer un autre langage (Ex. c'est-à-dire, autrement dit, en d'autres termes)

On fait appel à la capacité qu'a la langue de pouvoir expliciter ses propres codes, ses propres règles et son propre lexique. La fonction métalinguistique est un peu particulière, car, parmi tous les systèmes de signes, le langage est le seul à pouvoir se prendre comme propre référent – les définitions, les explications, les commentaires, etc.

#### **5-5- La fonction conative**

Par la fonction conative, le message acquiert une valeur pragmatique orientée sur le destinataire. Elle suppose une dimension interpersonnelle, interactionnelle – il s'agit de reconnaître au langage une visée intentionnelle sur le destinataire et une capacité d'avoir sur ce dernier un certain effet. Elle va efforcer le récepteur à agir, à écouter, à émouvoir, etc. Les ordres, les défenses, les plaidoiries des avocats, les prédications religieuses et les conseils en sont quelques illustrations. Du point de vue grammatical, les verbes à l'impératif et le pronom personnel tu/toi sont l'expression la plus directe de cette fonction.

#### **5-6- La fonction poétique**

Caractérisée par l'accent mis sur le message lui-même, n'est pas la seule fonction de l'art du langage. Elle met en évidence le côté palpable des signes et approfondit par-là même la dichotomie fondamentale des signes et des objets. Il s'agit donc de mettre en évidence tout ce qui constitue la matérialité propre des signes et du code. Elle ne se limite pas à la seule poésie,

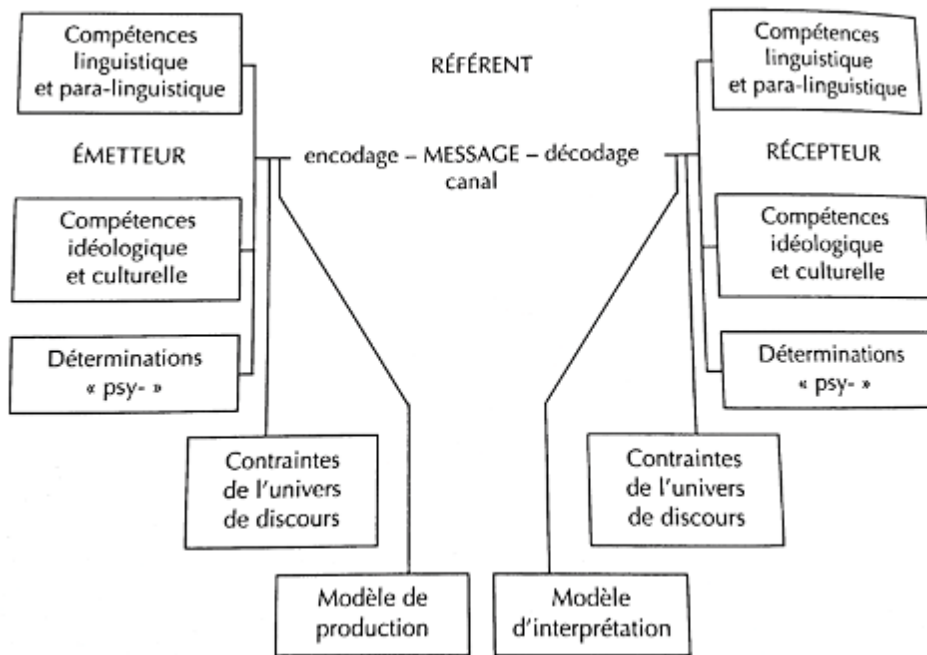
car tout message est expressif. L'accent est mis sur le message dont la forme importe autant que le fond. La rime, la métaphore, l'antithèse, l'ironie, les jeux des mots font partie des procédés qui ont une fonction esthétique et qui font que le message comporte plus d'information que le message lui-même. La fonction poétique porte sur les structures interpersonnelles et textuelles du message – la poésie, les documents exploitant les ressources de l'imaginaire, etc.

Les fonctions du langage existent rarement à l'état pur, et c'est souvent plusieurs fonctions que prennent les messages de façon simultanée. Le modèle de Jakobson devait permettre de classer les différentes formes de production langagière selon les genres en fonction de la fonction dominante puisque, évidemment, les différentes fonctions existent dans tout texte, dans toute production langagière.

### **6. Le schéma de Jakobson révisé**

Catherine Kerbrat-Orecchioni (2002 :19) reprend et complète le schéma de Jakobson en s'intéressant davantage aux interlocuteurs qu'au message linguistique. Sa représentation met l'accent sur la communication en tant qu'échange entre deux individus distincts.

Le schéma de Jakobson a été reformulé après avoir été critiqué par Kerbrat-Orecchioni en soulignant que : « l'utilisation abusive ou première du schéma jakobsonien me paraît risquer de renforcer des représentations sur le travail à faire et la langue à parler, et devenir ainsi une sorte d'étalon normatif. Dans la mesure où les ratés de la communication - les "bruits" - apparaissent comme marginaux ou évitables, la lecture du schéma jakobsonien (dans le sens d'une "communication parfaite") peut laisser penser que si l'on maîtrise le code dans un canal donné la communication réussira ; si elle ne réussit pas, c'est de l'entière responsabilité linguistique de l'émetteur (ou du récepteur). À la limite, on sait ou on ne sait pas (comme on connaît ou on ne connaît pas l'orthographe). Cette appréhension aboutit ainsi à une réduction des éléments mis en jeu dans une situation donnée. Elle peut conforter les apprenants dans l'idée qu'on doit leur enseigner les procédés et les règles à appliquer, alors qu'il s'agit de favoriser un apprentissage personnel. Le problème me semble davantage se poser en termes de contraintes (conditions matérielles et psychologiques, genre et type discursifs, statut...) et de choix à l'intérieur de ces contraintes. D'autre part l'intercompréhension n'est pas obligatoirement complète : elle peut être, elle est partielle. ». Voici le modèle proposé par Kerbrat-Orecchioni :



**Fig. Reformulation du schéma de Jakobson**

On constate que Catherine Kerbrat-Orecchioni rejoint Roman Jakobson dans sa conception des interlocuteurs en tant qu'entités actives mais elle va plus loin en les considérant comme des entités sociales, soit des individus particuliers, chacun ayant des compétences (idéologique/culturelle ; linguistique/paralinguistique) et déterminations (psychologique/psychanalytique) qui lui sont propres ; l'ensemble de ces compétences étant capitales puisqu'elles influencent la production et la compréhension du message. De ce fait, selon elle, les participants à l'échange verbal ne partagent pas complètement le même code homogène, chacun ayant un idiolecte particulier ; les idiolectes des interlocuteurs renferment des similitudes (au niveau des répertoires linguistiques, de certains savoirs partagés, etc.) mais ne sont pas identiques.

Enfin, nous voyons apparaître dans le schéma de Catherine Kerbrat-Orecchioni l'univers du discours et les contraintes qui y sont liées. Cet univers, qui influence le déroulement de la communication, englobe « (1) *la situation de communication* », qui correspond aux conditions concrètes dans lesquelles se réalise la communication, soit toutes les données situationnelles ; et « (2) *les contraintes stylistico-thématiques* » (Kerbrat-Orecchioni, 1999/2009, p. 12) qui renvoient au genre (didactique, narratif, descriptif, argumentatif, etc.) et au thème de la communication. Malgré des apports importants, dont l'ouverture à la dimension sociale et à l'environnement, Catherine Kerbrat-Orecchioni précise que son schéma reste trop simplifié car les éléments sont présentés de façon juxtaposée et figée ; or, la réalité est plus complexe et les frontières entre les éléments sont souvent floues.

**Exercices :**

**1. Associez à chacune des fonctions de la communication ci-dessous les propositions qui lui correspondent.**

Fonction	Porte sur	Caractérisée entre autre par :
Référentielle	L'explication du code	Des ordres
Expressive	La matérialité des signes	Des verbes d'opinion
Conative	L'émetteur	Des expressions telle que « tu m'entends ? »
Métalinguistique	L'établissement du contact	Des figures rhétoriques
Poétique	Ce dont on parle	La troisième personne « il »
Phatique	Destinateur	Les définitions des termes utilisés

**2. Voici de courtes phrases extraites de messages pédagogiques médiatisés. Attribuez à chacune d'elle la/ les fonctions du langage qui lui correspond (ent) :**

- J'avais cru naïvement pouvoir définir en une heure la formation à distance.
- Les NTCI, c'est-à-dire les nouvelles technologies de la communication et de l'information connaissent un nouvel essor.
- Observez attentivement le schéma N°03 ci-contre, p56. Allez ensuite à la page 57 et répondez aux questions 1 et 3.
- Soyez attentifs à cette définition, vous pourrez dès lors...
- Nous entendons par médiation le processus suivant...

**3. Identifiez les fonctions du langage qui dominant dans les extraits suivants :**

Extrait	Fonction du langage	Justification
<i>La vie, c'est comme une dent D'abord, on n'y a pas pensé On s'est contenté de mâcher</i>		
<i>Et puis ça se gâte soudain Ça vous fait mal et on y tient Et on la soigne et les soucis Et pour qu'on soit vraiment guéri Il faut vous l'arracher, la vie» (VIAN, B. 1956 : 25).</i>		
<i>«Lait demi-écrémé sucré en poudre » Ce que vous devez savoir Les laits en poudre préparés industriellement ne peuvent remplacer le lait maternel</i>		

<p><i>qui reste inimitable. Outre ses qualités alimentaires, seul le lait maternel possède un pouvoir anti-infectieux. Cette propriété, due aux anticorps, aux lysozymes, assure au bébé nourri au sein une protection irremplaçable contre la maladie» (un extrait tiré de l’emballage de lait pour nourrissons).</i></p>		
--	--	--

#### IV-Le structuralisme

La publication en 1916 du *Cours de linguistique générale* par des disciples du linguiste genevois Ferdinand de Saussure marque les débuts du structuralisme. Le structuralisme ne constitue pas une communauté de doctrine. Ce terme s’applique à diverses écoles linguistiques, selon les époques et selon les personnalités ayant marqué tel domaine ou tel courant. Ce qui nous importe, c’est de montrer les convergences qui permettent à ces divers courants de se rattacher au structuralisme, c’est-à-dire à une conception et une méthode d’analyse de la langue impliquant la notion de structure linguistique.

##### 1- Principes essentiels du structuralisme.

Le linguiste travaille sur un corpus qui est la manifestation matérielle de la compétence linguistique d’un ou de plusieurs individus. Le fonctionnement d’une langue dépend en effet de règles que les locuteurs appliquent individuellement sans avoir une conscience explicite du système dont elles dépendent.

Pour décrire ce système et en dégager les règles de fonctionnement, le linguiste observe tout d’abord les comportements linguistiques. En cela, la linguistique est une science empirique. Mais elle est également une science théorique ; sur la base de ses observations, le linguiste construit une théorie ou un modèle destinés à expliquer le fonctionnement de la compétence linguistique. Il doit par conséquent :

- observer attentivement des manifestations linguistiques concrètes
- les décrire avec un maximum de détails
- construire, à partir des faits observés, des hypothèses, des règles et des lois ;

- élaborer un modèle linguistique cohérent expliquant le fonctionnement de la langue en s'appuyant sur l'ensemble des hypothèses, règles et lois.

Le linguiste étudie la *langue*. Son objectif est de faire l'inventaire de ses unités constitutives et d'en dégager les règles de fonctionnement à différents niveaux de structures (phonologiques, morphologiques, syntaxiques). La linguistique structurale est toujours taxinomique.

Pour cela, il faut travailler sur ce qui est commun aux usagers d'une langue donnée. La *langue* est sociale et indépendante de l'individu. La *parole*, au contraire, est la partie individuelle de la langue. Elle est soumise à diverses variations (régionales, idiosyncrasiques, etc). Son étude reste secondaire tant que les règles générales du fonctionnement de la langue ne sont pas établies et inventoriées.

### **2- Le signe linguistique**

La langue permet aux individus de transmettre des messages grâce à une unité psychique, inscrite dans l'inconscient des sujets, que Saussure appelle *signe*. Le signe linguistique se compose d'un *signifiant* (noté Sa), directement perceptible –par l'oreille, par l'écriture- et d'un *signifié* (noté Sé), accessible à travers le signifiant, et correspondant à un concept présent en mémoire. Sa et Sé sont indissociables, l'un ne fonctionne pas sans l'autre.

Pour les personnes non familiarisées avec l'univers de la linguistique, nous rappelons ci-dessous les trois propriétés du signe – l'arbitraire, la linéarité, le caractère discret – et soulignons la différence entre signe et référent.

#### **2-1- l'arbitraire du signe**

Il caractérise les rapports entre Sa et Sé. La langue est arbitraire car elle est une convention implicite entre les membres de la communauté qui l'utilisent. Arbitraire = acte conventionnel consistant à associer un son et un sens :Le mot « chien »

- ne ressemble pas à un chien ;
- ne marche pas comme un chien;
- n'aboie pas comme un chien.

Pourtant, il signifie « chien ».

Pour tout individu, la mémorisation associant le son au sens s'est effectuée dans l'enfance.

Grâce à cette mémorisation standardisée, tous les membres d'une communauté linguistique jouissent d'un énorme avantage : l'aptitude de transmettre presque instantanément un concept d'un esprit à un autre. Arbitraire est synonyme de conventionnel, car le sujet n'a pas la possibilité de faire dépendre de sa volonté personnelle

- le choix de la forme (Sa) exprimant tel Sé ;
- le choix d'un Sé pour telle forme.

### 2-2- le caractère linéaire du signe

Le signe linguistique se déroule dans le temps. Ses éléments peuvent apparaître successivement, jamais simultanément : [baRk] : [b] et [a] ne peuvent pas être prononcés en même temps : on a [ba] ou [ab]. La linéarité est une caractéristique fondamentale des langues naturelles. Tout le mécanisme de la langue en dépend :

– dans le cadre du Sa, la position respective des phonèmes peut assurer une fonction distinctive :

- /alp/ : *Alpes*
- /pal/ : *pale*
- /lap/ : *lape*
- /pla/ : *plat*

– Dans le cadre de la phrase, la position des mots permet d'identifier leur fonction : Pierre bat Paul / Paul bat Pierre

Le caractère linéaire de la chaîne parlée

- impose la syntaxe, c-à-d la nécessité de marquer les relations entre les unités afin que l'interlocuteur puisse reconstituer la globalité de l'expérience ;
- exige une certaine redondance du discours, surtout à l'oral, afin de faciliter la compréhension : on ne peut pas revenir en arrière.

### 2-3-Le signe et le référent

Les signes constituent un système autonome indépendant de ce qu'ils nomment. Qu'il soit prononcé ou écrit, le « mot » ne peut évidemment pas être la chose désignée puisqu'il ne s'agit que d'un symbole pour cette chose. Un signe symbolique est une forme donnée qui symbolise et remplace un concept. Ce concept, lui, est relié à un ensemble d'entités appartenant au monde des expériences vécues et des idées.

Le référent

- est l'entité à laquelle nous faisons référence au moyen d'un mot ;
- c'est l'objet ou l'être réel qui existe dans la réalité objective, extralinguistique.

Il ne faut pas confondre Sé et référent. Le référent est un fragment de réalité. Alors que le Sé.

- tire une partie de sa valeur de la réalité à laquelle il renvoie mais il n'est jamais identique à cette réalité puisqu'il est arbitraire ;
- est une représentation de la réalité. Il en retient certaines propriétés ;il en élimine d'autres.

Exemple : le Sé du mot « arbre » :

- ne tient pas compte de la diversité des arbres du monde
- ne retient que ce qui est commun à tous :

notion

- de racine
- de tronc
- de branchage
- de feuillage

### 3- Le signifiant est une abstraction

- il simplifie la complexité du réel ;
- il est mieux organisé que la réalité car il met l'essentiel en évidence et donne un 1<sup>er</sup> classement des éléments du monde.

Les Sé varient d'un individu à l'autre alors que la réalité est la même

- en fonction des expériences individuelles : « neige » dans certaines cultures peut être désignée par de multiples mots en indiquant l'état, la qualité, etc.
- en fonction du nombre de signes utilisés par chacun. Aucun individu ne dispose du même stock de signes.

Le Sé comprend simultanément des traits

- que l'on peut mettre en relation avec le référent ;
- qui expriment la position respective des signes les uns par rapport aux autres dans les systèmes individuels. C'est ce qu'on appelle la valeur du signe.

**4- Le linguiste structuraliste privilégie l'étude synchronique**, soit l'état d'une langue à un moment donné, à l'étude *diachronique*, soit l'évolution et le devenir de cette langue. En effet, les sujets parlants ignorent tout des lois d'évolution de leur langue et ils obéissent aux contraintes des structures linguistiques de leur époque.

#### **4-1-La langue est un système**

Elle est composée d'unités de différents niveaux (rangs). Chaque unité est définie par les relations qu'elle entretient avec les autres unités et l'ensemble du système. Chaque unité se définit par les rapports de hiérarchie, de solidarité et d'opposition par rapport à toutes les autres unités. « Dans la langue il n'y a que des différences » disait Saussure.

Pour certaines écoles relevant du structuralisme, la langue présente un caractère immanent : elle doit être étudiée pour elle-même. Le système linguistique est un système fermé où tous les rapports sont de dépendance interne. Il convient donc d'étudier uniquement des phrases. Tout ce qui relève de la situation de communication ou de l'intention du locuteur est « extralinguistique » et se situe en dehors du domaine de l'analyse structurale

**4-2-La langue est envisagée comme un code linguistique**, soit un système *conventionnel* (admis par tous) de symboles et de règles permettant de produire et de transmettre un message à un interlocuteur possédant le même code.

C'est pour cela que certains linguistes structuralistes dépassent le principe de l'immanence et considèrent qu'une langue naturelle est un système de communication par excellence. Le locuteur utilise un système restreint de signes vocaux –phonèmes- commun à tous les membres de la communauté linguistique. La combinaison des phonèmes selon les règles propres à la langue permet de former des unités de rang supérieur –morphèmes-. La combinaison des morphèmes en « mots » engendre des syntagmes qui se combinent en phrases.

Ces linguistes considèrent que la fonction première de la langue est de permettre la transmission de messages oraux entre les membres d'une même communauté linguistique.

## **5-Le signe en sémiotique**

Selon le philosophe américain Charles Sanders Peirce (1839-1914), la science du signe étudie une relation à trois termes entre le signe, l'objet représenté (auquel le signe se substitue) et l'effet que le signe produit.

Dans l'ensemble de signes sémiotiques, on peut distinguer trois types :les symboles, les icônes et les indices.

\*Sera considéré comme symbole le signe qui renvoie à son objet par une convention. Ex. le feu vert est signe que le passage est libre ; ce signe ne renvoie à la liberté de passage que par convention ; il sera alors considéré comme symbole. Les mots d'une langue peuvent également être considérés comme symboles.

\*Sera considéré comme icône le signe qui procède par la mise en exergue de propriétés identiques à celles de l'objet représenté. Ex. une tache bleu pour la couleur bleue.

\*Sera considéré comme indice un signe qui signifie du fait de sa proximité ou de son analogie avec l'objet représenté. Ex. le symptôme pour la maladie.

### **Activités pratiques**

1. Distinguez les signes lexicaux des signes grammaticaux : arbres, re-, rendre, maisons, -s, -ons, champion, -er, -ité, chanter, facilité.

## **V- L'école de Prague**

### **1- Le contexte**

Le cercle linguistique de Prague fut fondé en 1926, à l'initiative du linguiste tchèque Vilém Mathesius. Plusieurs linguistes non tchèques ont participé à ses travaux, ils présentèrent au premier congrès international de linguistique de la Haye (1928) une communication divisée en propositions. La proposition 22 fonde la phonologie.

### **2- Les principes**

#### **A- La langue doit être conçue comme un système fonctionnel**

L'école de Prague considère la langue non seulement comme un système, mais encore comme un système fonctionnel. En effet, la langue est produit de l'activité humaine qui a une visée, un but. C'est un système de moyens d'expression qui vise à la réalisation de l'intention d'exprimer et de communiquer qui anime le locuteur.

Comme chez de Saussure, l'école de Prague affirme qu'il n'y a pas d'opposition entre la perspective synchronique et la perspective diachronique, mais pas de synchronie sans diachronie et l'inverse.

### **B- La démarche méthodologique du linguiste**

Le meilleur moyen de connaître le système qui est la langue est l'analyse synchronique car elle doit avoir recours au « sentiment direct » du locuteur. Comme l'affirmait Saussure, le sujet n'a conscience que d'un état de langue donné qui ne peut être que le sien. L'appel à l'introspection n'est pas un choix de méthode facile, cet appel procède avant tout d'une considération philosophique essentielle : la conscience du sujet est le lieu où se fonde l'analyse linguistique.

Toutefois, il n'y a pas, comme chez Saussure, d'opposition tranchée entre une perspective synchronique et une perspective diachronique. Selon les théoriciens de cette école, pour étudier les changements d'une langue il faut tenir compte du système dans lequel ils interviennent. Pas de diachronie sans synchronie donc.

Par ailleurs, la description synchronique d'un état de langue ne peut pas faire abstraction d'utilisation, parfois à des fins stylistiques, de certaines formes senties comme archaïques. Donc, pas non plus de synchronie sans diachronie :

La description synchronique ne peut pas non plus exclure absolument la notion d'évolution, car même dans un secteur envisagé synchroniquement existe la conscience du stade en voie de disparition, du stade présent et du stade de formation ; les éléments stylistiques senties comme archaïsme. En second lieu la distinction des formes productives et non productives sont des faits de diachronie, que l'on ne saurait éliminer de la linguistique synchronique.

### **C- La démarche comparative**

Pour découvrir les principes d'organisation structurale des langues (apparentées ou non), la méthode comparative doit être appliquée en synchronie, et non pas seulement en diachronie, pour reconstituer des filiations. La découverte de tels principes permet à l'école de Prague d'émettre de l'évolution convergente des langues, dont les changements ne s'expliqueraient pas dès lors de manière isolée à l'aide de lois mécaniques et fortuites.

## **3- Les types d'études**

### **A- En phonologie, plus particulièrement**

Contrairement à ce que Saussure affirmait, les changements phonétiques ne peuvent être considérés comme des déstructurations s'opérant au hasard. Le CLP se propose de distinguer le son comme fait physique, d'une part, du son comme image acoustique et, d'autre part, du son comme élément fonctionnel du système. Le premier n'a pas du rapport direct avec la

linguistique : c'est la physique acoustique qui l'étudie ; le second n'est intéressant que dans la mesure où il exerce une fonction de différenciation de signification.

Les relations entre les éléments du système sont en effet plus importantes que le contenu sensoriel des éléments eux-mêmes. Il faut donc :

- répertorier les phonèmes et spécifier leurs relations pour décrire le système phonologique ;
- déterminer les combinaisons de phonèmes réalisées par rapport aux combinaisons possibles ;
- déterminer le degré d'utilisation des phonèmes et leurs combinaisons ;
- décrire l'impact en morphologie des différences phonologiques.

### **B- La théorie de la dénomination**

Le mot est le résultat d'une activité qui décompose la réalité en éléments linguistiquement saisissables. Cette activité, appelée dénomination, donne lieu à *la théorie de la dénomination linguistique*, qui trouvera un écho chez Louis Hjelmslev. L'école de Prague se propose d'étudier la forme des mots ou des groupes des mots, la morphologie, ainsi que leurs combinaisons syntaxiques.

C'est ainsi que l'on doit à cette école, et surtout à Mathesius, la notion de perspective fonctionnelle de la phrase. Selon lui, la fonction principale d'un énoncé est d'apporter une information nouvelle au destinataire. Les différents constituants de l'énoncé sont classés selon le degré d'information qu'ils apportent. On distingue ceux qui n'apportent pas d'information neuve, qui rappellent ce qui est déjà connu (le thème), de ceux qui disent quelque chose de neuf à propos de ce qui est déjà connu (le rhème). L'ordre des mots reflèterait cette répartition : on commence par le connu pour aller vers le nouveau.

### **C- Concevoir une typologie**

Un des objectifs du CLP est de réaliser une typologie des systèmes que constituent les langues. Cette école souhaite étudier les moyens mis en oeuvre par chaque langue pour répondre aux besoins de la communication.

En conclusion, nous pouvons dire que l'apport principal de l'école de Prague reste incontestablement la phonologie. C'est par la théorie phonologique qu'elle a le plus influencé la linguistique ultérieure, tant européenne qu'américaine. Cependant, de nombreuses études y ont été consacrées à des questions de langue littéraire et poétique, notamment celles de Jakobson sur la poétique sémiotique. Enfin, il faut reconnaître la filiation claire entre cette école et la linguistique fonctionnelle (le fonctionnalisme), développée plus tard par Martinet.

#### 4- Les fonctions du langage

Au niveau du locuteur, l'école de Prague distingue, dans le langage, ce qui est d'ordre intellectuel de ce qui est d'ordre émotionnel ;

Au niveau de l'interaction verbale (la communication), elle distingue la fonction de communication de la fonction poétique.

-dans sa fonction de communication, le langage est tourné vers le signifié : il oscille entre le langage pratique, qui rend compte des éléments non linguistiques de la situation, et le langage théorique, qui rend compte de modèles théoriques et utilise une formulation spécifique.

-dans sa fonction poétique, le langage est tourné vers le signe lui-même. Le langage poétique s'inscrit à la fois dans un dialogue avec une tradition poétique constituée et dans un rapport avec la langue communicative. Étudier le langage poétique implique l'étude de ces relations à la fois diachroniques et synchroniques.

## VI- Le fonctionnalisme

### 1- Martinet, disciple du CLP

Le linguiste le plus représentatif de la phonologie pragoise est **Martinet** qui a développé une théorie qu'il appelle le « fonctionnalisme ».

### 2- La notion d'économie linguistique

Martinet pose que la principale fonction du langage qui est celle de la communication, implique la notion d'économie linguistique. Le langage doit satisfaire aux exigences de la communication et fournir des unités aussi différentes que possible pour représenter la multitude des concepts exprimables.

Mais le langage obéit aux lois générales des activités humaines et donc à la tendance au moindre effort et cette loi implique l'existence d'un nombre minimum d'unités aussi peu différentes que possible. Le point central de la doctrine réside dans le concept de **la double articulation**.

### 3- La double articulation

Les langues assument donc ces deux fonctions contradictoires et ceci par le fait qu'elles constituent toutes des systèmes doublement articulés, c'est la double

articulation qui différencie radicalement les systèmes langagiers des autres systèmes sémiologiques et qui constitue selon Martinet la seule véritable caractéristique universelle des langues.

### **3-1- La première articulation**

#### **a- Les monèmes**

Elle intervient sur le plan de l'expression et sur le plan du contenu : grâce à elle, un nombre indéfini d'énoncés est possible à partir d'un inventaire limité d'éléments appelés : **monèmes**. Cette articulation concerne la première des deux

fonctions externes de la langue : la communication se décompose dans une langue en une multitude de concepts représentés par des signes ou **monèmes** qui sont les plus petites unités **porteuses de sens** de la langue. Ils s'ordonnent dans le **successif** et servent à former les énoncés.

Martinet établit le découpage suivant :

#### **a-1-les monèmes autonomes**

Les adverbes sont des monèmes autonomes, car ils peuvent figurer en toutes positions :

C'est ta fête aujourd'hui

C'est aujourd'hui ta fête

Aujourd'hui c'est ta fête.

#### **a-2-les monèmes fonctionnels**

Les prépositions sont des monèmes fonctionnels qui servent à articuler sur d'autres monèmes.

Les conjonctions de subordination servent à articuler des énoncés sur d'autres énoncés.

#### **a-3-les monèmes dépendants**

Les autres mots de la langue sont dits monèmes dépendants (de leur position dans la phrase, de leurs relations avec les autres mots de la phrase : nom, verbe, adjectif qualificatif).

Ex : Françoise s'est cassé un ongle hier à la piscine

Françoise : monème dépendant

Casser : monème dépendant

Ongle : monème dépendant

Hier : monème autonome

A : monème fonctionnel

Piscine : monème dépendant

#### **b- Parmi les monèmes, Martinet distingue : les lexèmes et les morphèmes**

**b-1-les lexèmes ( ou monèmes lexicaux) :** ils constituent des mots à contenu sémantique, leur classe est ouverte : inventaire illimité on peut, sans déstabiliser le système, y introduire de nouveaux mots : ce sont les noms, les verbes, les adjectifs qualificatifs et les adverbes. Mais aussi : un radical, un affixe (préfixe, suffixe).

**b-2-Les morphèmes (ou monèmes grammaticaux ou grammèmes)**

Ils ne véhiculent pas un contenu référentiel aussi précis que les lexèmes :

les articles, les pronoms, les adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis ....

Les prépositions, les conjonctions.

les désinences verbales ( marques de la conjugaison..).

### **3-2- La seconde articulation**

**a- Les phonèmes :**

Les formes phoniques, qui représentent la deuxième articulation, se décomposent elles-mêmes en une succession d'unités distinctives appelées **phonèmes** qui sont **en nombre restreint** (une trentaine par langue) et satisfont à la tendance au moindre effort.

**b- Le découpage de la chaîne parlée est nécessaire pour faire sens.**

Une suite phonique, pour être comprise, doit être découpée en unités de sens. Ce découpage n'est pas évident, surtout en langue parlée.

**c- L'analyse en traits distinctifs :**

Chacun des phonèmes va être analysé en traits distinctifs (Troubetzkoy). On ne peut les définir qu'à partir de ce qui les différencie. Les unités de la langue et plus particulièrement les phonèmes sont soumises à 2 pressions contraires en raison de leur insertion dans le système syntagmatique d'une part et dans les réseaux paradigmatiques d'autre part.

**c-1-Sur le plan syntagmatique : les pressions assimilatrices.**

Les unités voisines exercent sur le phonème une pression **assimilatrice**.

Le phonème /k/ (exemple de Martinet).

Il se réalise de façon différente selon qu'il précède

/u/ dans –couou

/i/ dans –quic-

**c-2-Sur le plan paradigmatique : les pressions dissimilatrices.**

Les unités qui auraient pu figurer à la même place dans la suite sonore exercent sur le phonème une pression **dissimilatrice** ; les unités qui font partie de la même classe paradigmatique tendent à se différencier au maximum. Les pressions dissimilatrices constituent un phénomène de nature diachronique.

Exemple : en anglais to sing / I sang / I've sung.

Chapeau / château

Exemple : /oe/ et /E/ brun et brin

### **Pâte et patte**

#### **d- Phonologie diachronique :**

Un changement phonétique n'est jamais isolé. Un changement affecte le système phonologique tout entier.

La phonologie de Martinet montre que le système entier peut « bouger » et se retrouver dans un autre état phonologique par le biais de ce qu'on appelle la transphonologisation.

#### **Exercice 01 :**

Segmentez en monèmes lexicaux (lexèmes), en monèmes grammaticaux (morphèmes) et en phonèmes les phrases qui suivent.

1. Il déteste cet individu.
2. Il marche lentement.
3. Elle ne voit pas distinctement.
4. Un vent sec et froid soufflait en rafales.

#### **Exercice 02 :**

Segmentez en monèmes lexicaux (lexèmes) et en monèmes grammaticaux (morphèmes) les extraits suivants :

1. *«Le héros et l'héroïne de cette histoire habitent dans une vieille hutte, entourée d'une haie de hêtres. Je les ai rencontrés avant-hier, par le plus grand des hasards, en me promenant sur les hauteurs de la ville. Arrivé tout en haut de la plus haute colline, j'ai voulu faire une halte car ma hanche me faisait mal. J'avais hâte de trouver un endroit pour me reposer. C'est alors que je les ai vus : elle jouait de la harpe, allongée dans un hamac, il cueillait des herbes médicinales et chassait des hannetons. Les hirondelles volaient très haut dans le ciel. Une scène pleine d'harmonie»* (ABRY, D., et CHALARON, M.-L. 2011 : 214).

2. *«Nous avons déjeuné ensemble. Un repas simple : en hors d'œuvre, des harengs à l'huile, puis un hachis Parmentier et un morceau de fromage de Hollande. Ils ne pouvaient pas, bien sûr, m'offrir un homard, mais ce n'est pas une honte. J'ai repris mon chemin, très heureux d'avoir fait la connaissance de gens aussi sympathiques»* (ibid.)

#### **Exercice 03 :**

Relevez et analysez les sujets à tous les niveaux dans chacune des phrases suivantes :

1. Cependant, tout le temps qu'avait duré cette diversion tragique, l'équipage étant absorbé par une question de vie ou de mort, on n'avait guère su ce qui se passait hors de la corvette.
2. Qui a du vent a du flot.
3. A l'est apparaissait une blancheur qui était le lever du jour, à l'ouest blêmissait une autre blancheur qui était le coucher de la lune.
4. Sur ces deux clartés se dessinaient, droites et immobiles, des silhouettes noires.

#### 4-Les unités minimales de signification : Le morphème/ le mot/le syntème/ la lexie

##### A-L'unité lexicale : « le mot »

Le lexique désigne conventionnellement l'ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux. Cette définition du lexique oblige à donner une définition précise à l'unité lexicale, le *mot*, en tant qu'élément de base de l'ensemble. La notion traditionnelle de mot est l'une de celles qui ont tendance à solliciter le plus constamment l'attention des linguistes. Cette notion, qui semble être familière et évidente pour le grand public, constitue pour le linguiste une source de difficultés théoriques considérables.

##### B-Mot ou morphème

Si le morphème doit être l'unité minimale de la description linguistique, qu'en est-il du mot, que les grammaires ont l'habitude d'utiliser pour décrire et analyser les langues ? Lorsqu'il n'est pas défini simplement comme un segment graphique, c'est-à-dire comme un « *élément de la langue constitué d'un ou de plusieurs phonèmes et susceptible d'une transcription graphique comprise entre deux blancs* » (*Le Petit Larousse Illustré*, 1992 : 657). Il reçoit des définitions tout à fait comparables à celle du morphème : « *son monosyllabique ou polysyllabique, composé de plusieurs articulations, qui a un sens* » (Littré). \_« *Chacun des sons ou groupe de sons correspondant à un sens, entre lesquels se distribue le langage* » (*Le Nouveau Petit Robert*, 1993 : 1443).

Le mot aurait donc un son et un sens, bref un signifiant et un signifié, comme le morphème ! D'après la définition du dictionnaire de Dubois et *al.*, le *mot* est défini comme étant « *un élément linguistique significatif composé d'un ou plusieurs phonèmes [...] le mot dénote un objet (substantif), une action ou un état (verbe), une qualité (adjectif), une relation (préposition), etc.* » (2002 :312).

Les dictionnaires de linguistique tiennent ordinairement le même langage, mais en signalant les difficultés d'une définition rigoureuse du mot : « *Un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons susceptible d'un emploi grammatical donné* ». Cette formule (Meillet, 1921, 30, cité dans Marouzeau 1969, J. Picoche, 1977) conçue en termes assez généraux pour pouvoir s'appliquer à toute langue, fait apparaître la difficulté de proposer une définition précise du mot. L'unité même du mot « *n'est pas aisément reconnaissable* » (Marouzeau, 1969 : 149- 150)

Une telle acception rencontre divers réserves (Dubois et *al.*, 2002 : 312) portant sur :

- Le fait qu'un mot possède en général non pas un seul sens mais plusieurs.

- Sur l'identité postulée entre graphisme et fonctionnement sémantique.
- Sur le fait que les mêmes notions comme la qualité ou l'action, peuvent être marquées indifféremment par des mots de diverses natures grammaticales.
- sur le fait que cette définition ne peut rendre compte des expressions figées ou des mots composés de plusieurs unités significatives qui ne sont pas réunies par des traits d'union dans l'écriture.

Traditionnellement, le mot est une suite de lettres (unités) qui possède un emploi spécifique et un sens (un noyau sémantique et noyau grammatical). Selon le point de vue le plus trivial, un mot est une unité graphique du code écrit délimitée à droite et à gauche par un blanc, possédant un emploi spécifique et un sens.

La linguistique structurale a tendance à se servir assez peu de la notion du mot en raison de son manque de « rigueur ». A ce titre deux arguments sont valables :

1- Dans certaines langues les mots ne sont pas distingués dans la chaîne syntagmatique. Cette difficulté de délimitation est due à l'absence d'indices de démarcation entre les mots dans la chaîne parlée.

2- Le deuxième argument est lié aux limites du mot qui est *mal taillé*, il regroupe parfois plusieurs unités minuscules de signification en formant un tout solidaire : le cas des mots composés, des expressions figées, ... Il y a aussi la présence d'un certain nombre de traits de juxtaposition de unités : la troncation, la siglaison, le collage, etc.

Jusque-là la question reste non résolue. *Qu'est-ce qu'un mot ? Quelles sont ses limites ? Faut-il considérer tous les mots qui se produisent selon les formes comme des mots ?*

De toute façon, la méfiance à l'égard de la notion de mot a poussé les linguistes à proposer d'autres concepts (morphème, monème, lexème, grammème) qui répondent plus ou moins à des critères scientifiques, en partant bien sûr de quelques *a priori* méthodologiques qui ont fortement marginalisé l'usage du « mot » du contexte linguistique. Tout ceci revient bien à voir malgré tout dans le mot une unité significative *plus ou moins* assimilable au *morphème*<sup>2</sup> (Cf. *Autour de la notion du morphème*)

### C-La composition

---

<sup>2</sup> Pour **André Martinet**, le mot est défini comme une unité de signification au-delà de laquelle on **ne plus segmenter tout en conservant un sens autonome**. Cette unité de signification ou unité de la première articulation (monème) est aussi caractérisée par la non séparabilité des unités qui la réalisent phonétiquement (ou unité de la deuxième articulation (phonème)). D'autant plus qu'elle est définie par ses possibilités de **commutation** dans l'unité linguistique qui lui est immédiatement supérieure, syntagme ou phrase..

La composition peut être définie comme la juxtaposition de deux ou plusieurs éléments qui peuvent servir de base à des dérivés, les unités complexes principalement nominales, à deux termes (chou-fleur, porte-monnaie, ...) ; et les unités complexes à trois termes (pomme de terre, chemin de fer, machine à coudre,...). Tous les faits de résultats différents et de formes plus complexes sont regroupées sous l'étiquette « **locution** » (à pas de loup, au fur et à mesure,...)

\***André Martinet** : *Le syntème*, unité syntaxique, regroupe toutes les formes construites par dérivation, composition ou figement. Ce sont des groupements de monèmes conjoints, alors que le syntagme, appelé aussi *syllème* par Martinet, est une combinaison de monèmes libres. Le critère fonctionnel de non-séparabilité n'est pas obligatoire pour définir le syntème.

\***Bernard Pottier** parle de *lexies* : les lexies peuvent être simples (*chaise*), composées (*sous-chef, cheval-vapeur*) ou complexes (*pomme de terre, prendre la mouche*). Elles ne sont jamais inférieures à l'unité empirique que constitue le mot-graphique.

\***Emile Benveniste** : parle de *Synapsie*. Dans des articles postérieurs de quelques années à ceux de Pottier, Benveniste (1966,1967) identifie des *synapsies*, qu'il définit comme des groupes de lexèmes formant une unité nouvelle à signifié unique et constant.

## 5-Les difficultés de l'analyse en morphèmes

Si le principe de l'analyse en morphèmes est théoriquement simple, il arrive assez souvent, dans la pratique, que l'on ait quelque peine à isoler tel ou tel morphème, et à associer tel signifié à tel signifiant.

### A- Les allomorphes

En phonologie, nous avons vu que le même phonème peut se manifester dans plusieurs formes différentes, sans que cela change le sens. Par exemple, il existe plusieurs prononciations possibles pour le [R] en français. On les appelle des *allophones*. Or, on trouve la même chose au niveau des morphèmes. Il s'agit de formes diverses ayant exactement le même sens, et dont la forme dépend de facteurs contextuels. On parle alors d'*allomorphes*.

Voyons un premier cas:

<b>Execice 01 :</b>	˘
[inaksɛ ptabl]	inacceptable'
[Êtruvabl]	˘introuvable'
[immɔRal]	˘immoral'
[immɔbil]	˘immobile'
[Êmäʒabl]	˘immangeable'
[Êmpsibl]	˘impossible'
[Êmbyvabl]	˘imbuvable'
[illoʒik]	˘illogique'

[iRReɛl]                    `irréel'

Dans tous les cas, il y a un mot de base (*acceptable, trouvable, mangeable, etc.*) auquel on ajoute un préfixe négatif. Ce qui est *inacceptable* est non acceptable, ce qui est *introuvable* est non trouvable, et ainsi de suite. Mais ce préfixe varie selon la base. Au niveau oral, on trouve [in], [im], [il] et [iR]. Qu'est-ce qui détermine le choix entre les différentes variantes?

Examinons les mots de base. On trouve [il] devant un mot qui commence par [l], [iR] devant un mot qui commence par [R]. Mais les autres? En fait, la règle est en deux parties: on trouve [in] devant un mot qui commence par une voyelle, et [] ou bien [im] devant un mot qui commence par une consonne. Dans le cas des deux derniers, c'est [] qui est la forme la plus systématique. Quand on fait des mots nouveaux en français, c'est [] qu'on trouve: (*immontrable, immarquable, etc.*). On trouve [im] dans quelques mots anciens commençant en [m]. Chacune de ces formes ( [], [in], [il] et [iR] ) est un **allomorphe** d'un même morphème. On représente ce morphème général par *IN-*.

### Exercice 02 :

Prun-----IER

Ceris-----IER

Pomm-----IER

Orang-----ER

Pêch-----ER

Citronn----IER

Ceux-ci ont le même sens, ils peuvent construire un substantif qui indique le sens d'arbre fruitier. Pour savoir s'il s'agit du même élément, il faut établir la distribution. (on étudie la distribution qui se forme après n'importe quelle consonne sauf les consonnes (CH, G) « chuintantes »).

### Exercice 03 :

*al-* (dans "allons"), *v-* (dans "vais"), *i-* (dans "iras") sont 3 allomorphes du verbe "*aller*". De même, pour les terminaisons "*âmes*", "*îmes*" et "*ûmes*" du passé simple. Ces morphèmes grammaticaux sont 3 allomorphes, 3 signifiants ayant pour signifié le passé simple.

Les raisons qui font apparaître des allomorphes peuvent être de deux sens :

1) conditionnement phonologique (la présence d'autres phonèmes fait apparaître un certain allomorphe)

2) conditionnement morphologique (les allomorphes se répartissent avec les morphèmes avec lesquels ils se combinent) Les morphèmes de même contenu sémantique, mais qui apparaissent sous des formes signifiantes différentes sont appelés *allomorphes*

### B- Le morphème zéro (ou à signifiant zéro)

Une autre complication de l'analyse morphématique, qui, elle, n'est pas, à proprement parler, une forme de non parallélisme entre les signifiants et les signifiés, vient de ce qu'un signifié

peut être associé non pas à aucun signifiant, mais à une absence de marque formelle. Les manuels d'analyse en morphèmes parlent alors facilement de morphèmes zéros. Il s'agit non pas de morphèmes qui n'ont pas de signifiant, (car un morphème doit, par définition, avoir et un signifié et un signifiant), mais de morphèmes qui ont pour signifiant une absence de marque formelle, et qu'il serait donc plus juste ou plus clair d'appeler morphèmes à signifiant zéro, plutôt que morphèmes zéros.

Il se définit comme "une absence significative non dans une série de variantes, mais dans une série de morphèmes". Ce "zéro morphémique" correspond très exactement à ce que l'école genevoise a appelé "signe zéro". Par exemple (Bally, 1922 :2) "dans tout paradigme grammatical, lorsqu'une forme dépourvue de morphème est nécessairement liée à un ensemble de formes qui en sont pourvues, l'absence de signe dans le premier cas est interprétée comme valant, non pas zéro signe, mais signe zéro").

Les morphèmes à signifiant zéro sont, donc, des morphèmes non marqués, c'est-à-dire des silences qui signifient quelque chose. Si l'on compare les trois énoncés suivants, leur transcription phonétique et leur découpage en morphèmes :

-*mangeons* /mãz-Ø-õ/ ;

-*mangions* /mãz-j-õ/ ;

-*mangerons* /mãz-r-õ/ .

On peut considérer que *mangeons* comporte un morphème à **signifiant zéro** indiquant **le présent** par opposition aux morphèmes /j/ et /r/ qui indiquent respectivement **l'imparfait** de l'indicatif ou le **présent du subjonctif** et le **futur simple** de l'indicatif.

### C-Morphèmes à signifiant discontinu

Les morphèmes à signifiant discontinu sont formés d'une succession d'éléments répartis à plusieurs endroits dans un énoncé. « *Il ne sait pas* » est composé notamment d'un *morphème discontinu* « *ne (...) pas* » qui indique la négation.

### D-L'amalgame de morphèmes (ou le morphème amalgamé)

A l'inverse de ce qui se passe soit avec les variantes soit avec les morphèmes à signifiant discontinu, où un seul signifié est associé à deux ou plusieurs éléments de signifiant, il peut arriver que deux signifiés différents soient associables à un seul et même segment formel.

\*Dans : /ilvaomaRʃe/ «il va au marché»

L'élément /o/ «au» est formellement insegmentable, puisqu'il s'agit d'un seul phonème, c'est-à-dire d'une unité minimale de seconde articulation. Il correspond pourtant à deux signes linguistiques, comme on peut s'en rendre compte si on remplace *marché* par *hôpital*

ou par *maison* : /ilvaomaRʃe/ /ilvaalopital/ /ilvaalamezɔ̃/.

Cette modification entraîne le remplacement du segment /o/ par les suites de phonèmes /a/ ou /ala/, ce qui établit une équivalence entre ces trois éléments, et semble vouloir dire que devant une consonne l'article défini «le» se combine avec la préposition «à» en un signifiant unique, qui est indécomposable et que les grammaires scolaires appellent "forme contractée de l'article".

La commutation confirme que *au* correspond à la fois à une préposition et à un article ; car on peut faire commuter séparément chacun de ces deux morphèmes et entraîner ainsi un changement formel qui, dans le cas présent, fera apparaître l'autre morphème sous sa forme indépendante normale. Si on change la préposition: /ilvaomaRʃe/ /ilvavɛRlɔ̃maRʃe/ «il va vers le marché» /ilvasyRlɔ̃maRʃe/ «il va sur le marché» /ilvadālɔ̃maRʃe/ «il va dans le marché» on voit apparaître l'article /lə/ «le»; et si l'on fait commuter l'article défini: /ilvaomaRʃe/ /ilvaaẽmaRʃe/ «il va à un marché» /ilvaasə maRʃe/ «il va à ce marché» /ilvaasɔ̃maRʃe/ «il va à son marché» on voit apparaître la préposition /a/ «à».

On dira donc que le signifiant /o/ est un amalgame qui correspond et à la préposition «à» et à l'article défini «le», ou bien que les signifiants des deux morphèmes «à» et «le» "sont amalgamés" (Martinet, 19672, 102).

Certains morphèmes s'amalgament en un seul signifiant :

- \*dans l'énoncé « Aller au marché », « au » est un amalgame des morphèmes « à » et « le » ;
- \*dans l'énoncé « La niche du chien », « du » est un amalgame des morphèmes « de » et « le »
- \*dans l'énoncé « Le chant des oiseaux », « des » est un amalgame des morphèmes « de » et « les »

## 6- Les unités supérieures de signification : Le syntagme, la phrase

### A- Le syntagme

Dans la logique de l'analyse syntagmatique, Saussure estimait que toute suite de morphèmes constituait un syntagme. L'usage actuellement majoritaire veut qu'on réserve le terme de syntagme à toute suite de morphèmes :

- a- Isolable par le procédé de la segmentation/commutation ;
- b- Inférieure à la phrase ;
- c- Composée d'unités n'ayant pas de solidarité préalable à la solidarité qui les lie, de manière provisoire, dans un cadre discursif particulier, ce qui permet de bien distinguer le syntagme d'un syntème ou d'une lexie (ainsi, si *chou-fleur* est un syntème, une lexie ou bien encore un mot composé, selon la terminologie qu'on retient, *la soupe aux choux* est un syntagme).

Le syntagme est un constituant de la phrase de rang intermédiaire, intégré au sein de constituants de rang supérieur (la phrase ou d'autres syntagmes), et intégrant des constituants de rang inférieur (des groupes de mots, d'autres syntagmes), sur la base de rapports mutuels étroits entre ces termes.

Ex, le directeur de l'usine /reçoit les délégués syndicaux.

On distingue syntagme nominal (SN), syntagme verbal (SV), syntagme adjectival (SA), syntagme prépositionnel (SP) en fonction de la classe à laquelle appartient l'élément qui en constitue le noyau (N, V, Adj., Prép.).

Pour Martinet : « *on a intérêt à donner une définition précise du syntagme comme un ensemble d'unités significatives plus étroitement reliées entre elles qu'avec le reste de l'énoncé plus éventuellement, l'élément qui le relie à cet énoncé* » (1985 :89).

Ex. Dans le château, dans le beau château, ...

Les rapports qui s'établissent entre les différentes unités qui constituent un syntagme, on va les appeler **relations syntagmatiques**, ce sont des relations horizontales ou en présence.

On doit opposer cette relation syntagmatique aux **relations paradigmaticques**, qui sont celles qui associent les unités réalisées avec d'autres unités non présentes.

### **B-Syntagme ou syntème**

On ne confondra pas le syntagme avec le syntème défini par A. Martinet. Quoique composé de plusieurs morphèmes le syntème possède une unité de signification. Ce n'est pas le cas du syntagme au sein duquel il y a possibilité de substitution parmi les morphèmes.

Par exemple l'adjectif « *bon* » dans le syntagme : « *Ce bon M. Dupin* » peut être remplacé par *gros, vilain, terrible, ...* En revanche « *bon* » ne peut être remplacé par un autre adjectif dans le syntème *bonhomme*.

### **C-La phrase**

Dans un cadre sémantico-syntaxique, se laisse usuellement décrire comme une suite de morphèmes, en principe de dimension plurisyntagmatique, ordonnée conformément aux règles de la grammaire et dotée d'une complétude sémantique satisfaisante. Une phrase simple ne comporte qu'une seule proposition, une phrase complexe au moins deux, la proposition étant une unité normalement suprasyntagmatique comportant un verbe à un mode conjugué.

\*La grammaire moderne considère les critères fonctionnels comme les plus valides à l'heure de définir la phrase.

\*Un exemple de définition fonctionnelle c'est celle d'**Antoine Meillet** : « *La phrase est un ensemble d'articulations liées entre elles par des rapports grammaticaux, et qui, ne dépendant d'aucun autre ensemble, se suffisent à elles-mêmes* » (1982: 355)

\*Une autre définition est celle de **Bloomfield** : « *la phrase est une forme linguistique indépendante qui n'est pas incluse dans une forme linguistique plus grande en vertu d'une construction grammaticale quelconque* » (1970: 160-161). On dira que la phrase est une unité indépendante et que ses constituants assument une fonction.

Fondamentalement, le mécanisme analytique qui permet de procéder à l'analyse phrastique (avec découpage en propositions puis en syntagmes), puis à l'analyse du syntagme et enfin du mot, repose sur le même double procédé, déjà souvent évoqué, de la segmentation et de la commutation.

Ex. Le directeur de l'usine reçoit les délégués syndicaux.

ce matin	le directeur de l'usine		Reçoit les délégués syndicaux	
	Il			
Aujourd'hui	le directeur	de l'usine	reçoit	les délégués syndicaux
		de Renault	reçoit	les employés
		Adjoint		
				éternue

L'usage veut néanmoins que la grammaire distingue l'analyse des mots (morphologie) et l'analyse de la phrase (syntaxe). De même, la description du sens, toute homogène qu'elle doit être, ne saurait être exactement la même selon que l'on étudie des noyaux sémantiques (mots ou lexies) ou des combinaisons sémantiques (syntagme, phrase).

## VII- La glossématique

Parmi toutes les tendances de la linguistique européenne, c'est la *glossématique*, fondée par le linguiste danois *Hjelmslev* (1899-1965) qui se prétend la seule véritable continuation de l'enseignement saussurien. Stimulé par le succès qu'a connu le « *Cercle de linguiste de Prague* », il fonde en 1931 le « *Cercle de linguistique de Copenhague* ». Son ouvrage publié en 1943 s'intitule « *Prolégomènes à une théorie du langage* ».

La glossématique, du grec *glôssa* signifiant *langue*, est une théorie de linguistique structurale élaborée par Louis Hjelmslev à partir des pensées de Ferdinand De Saussure.

La théorie glossématique constitue une description formelle des langues, un approfondissement et une tentative de formalisation très rigoureuse de structures linguistiques de la plupart des concepts de Saussure. Elle est d'ailleurs présentée comme le prolongement et la systématisation des thèses saussuriennes, principalement à partir de l'idée *la langue est une forme et non pas une substance*.

La dichotomie entre fond et forme est ici dépassée puisque Hjelmslev opère la double distinction entre forme et substance et entre contenu et expression. Ces distinctions sont formalisées en quatre composantes :

*\*La substance du contenu (le référent extra-linguistique sémiotiquement formé) :*

c'est la réalité extralinguistique qui n'est pas encore structurée par la langue. « Elle est la totalité de ce que le locuteur a dans la tête quand il articule un énoncé, la totalité (probablement différente) de ce qu'en tire dans sa tête un auditeur. » C'est la somme de toutes les expériences vécues quand on prononce un énoncé. La substance du contenu peut-être comparée à l'arc-en-ciel dont les couleurs ne sont pas organisées.

*\*La substance de l'expression (le découpage de la langue en unités minimales) :*

C'est la masse des sons articulables non encore structurés par la langue. Ex: [v- l-r-i] = masse sonore non structurée par la langue du signe livre.

*\*La forme de l'expression (la structuration de ces unités minimales) :*

c'est ce qui correspond au signifiant de Saussure ; c'est la substance de l'expression structurée en forme c'est-à-dire la façon dont la langue organise son matériau sonore (phonèmes ordonnés). Ex. [livr]

*\*La forme du contenu (la structuration par la langue de la substance du contenu) :*

c'est ce qui correspond grosso-modo au signifié (Sé) de Saussure. C'est la substance du contenu structurée en forme. Elle correspond au découpage des couleurs de l'arc-en-ciel : violet, indigo, bleu, vert, jaune, oranger et rouge. C'est en d'autres termes la façon dont chaque langue construit et organise le sens.

En reprenant, ainsi, l'opposition signifiant/signifié, ce disciple de F. DE SAUSSURE a préféré créer sa propre terminologie. La glossématique, comme son nom l'indique, se base sur le concept de *glossème*, qui remplace celui du signe, dont la définition est la suivante : «*en*

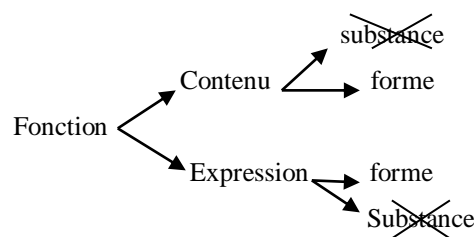
*glossématique, on appelle glossème les formes minimales que, sur le plan de l'expression comme sur le plan du contenu, l'analyse détermine comme invariants irréductibles»* (DUBOIS, J., *et.al.* 2002 : 236).

Il a employé aussi le terme d'*expression* à la place du *signifiant* et celui du *contenu* au lieu du *signifié*. Chacun de ces deux termes a une forme et une substance. Le *glossème* correspond aussi bien au **cénème**, le segment de base distinctif faisant partie du plan phonique, qu'au **plérème**, la plus petite unité appartenant au plan sémantique.

La forme du contenu (ou du signifié) découle de la combinaison de plusieurs plérèmes, celle de l'expression (ou du signifiant) résulte de l'agencement de plusieurs cénèmes (ou de plusieurs phonèmes). La forme du contenu et celle de l'expression constituent le signe linguistique (glossème).

Ainsi, la langue n'est pas étudiée en tant que substance, c'est-à-dire comme unités minimales signifiantes, plérèmes, ou comme unités de base pertinentes, cénèmes, car elles ne sont pas capables de fonctionner seules. Elles fonctionnent au sein d'une structure, c'est-à-dire à l'intérieur de la forme du plan sémantique (du contenu ou du signifié) et à l'intérieur du plan phonique (de l'expression ou du signifiant).

### 1-le signe linguistique selon Hjelmslev



Cette théorie, fondée et enseignée dans une école linguistique structurale nommée « cercle de Copenhague », aura une grande influence dans les domaines de la sémantique et de la sémiologie.

La théorie glossématique se base sur le concept de **glossème**.

- Terme d'une unité linguistique minimale du langage (qui peut être appliqué à n'importe quelle analyse de n'importe quel langage).

### Exemples

-Le signe « jument » est décomposable en figures d'expression que sont les cénèmes (phonèmes) [zymã]. Les figures du contenu ou plérèmes sont « cheval » + elle (élément féminin).

-Le signe « auto » a pour cénème [oto] et pour plérèmes : véhicule + traction par moteur + quatre roues + transport des personnes.

-Le signe linguistique « père » a pour cénème [pɛr] et pour plérèmes : ascendant + premier degré + mâle.

-Le signe linguistique « fille » a pour cénème [fiʝ] et pour plérèmes : descendant + premier degré + femelle.

### 2-Critique de la glossématique

La glossématique est importante dans l'histoire de la linguistique car elle l'a aidée à progresser par sa rigueur. Elle a fait réfléchir les linguistes sur la nature du signe linguistique. Après un premier succès de la glossématique, on s'est aperçu que son apport pour améliorer les méthodes de la linguistique descriptive n'était pas très significatif. On lui a reproché notamment un débordement terminologique et de mener la même analyse formelle sur le plan phonique et sur le plan sémantique, ce qui laisserait à penser qu'il y a isomorphisme (propriétés communes) entre les deux plans c'est-à-dire que l'organisation de la forme du contenu serait analogue à l'organisation de la forme de l'expression, en d'autres termes que, d'une part, le signifiant va se décomposer en phonèmes ou cénèmes et le signifié va se décomposer en plérèmes. Ce qui est une contradiction avec la théorie fonctionnaliste de la double articulation du langage.

### Activité

Donnez le plan phonique (l'expression) et le plan sémantique (le contenu) des signes suivants : Fauteuil, garçon, voiture, pastèque, tigre.

## VIII-Le distributionnalisme

Le distributionnalisme est une théorie générale du langage développée par Leonard Bloomfield et Z. Harris. Cette théorie a très largement dominé la linguistique américaine jusqu'à 1950. Elle est l'un des fondements de la grammaire générative et a beaucoup influencé les diverses méthodes d'apprentissage des langues.

Les théories distributionnalistes ont beaucoup de points communs avec le structuralisme. Cependant, elles apparaissent aux États-Unis alors que les thèses de Ferdinand de Saussure commencent à peine à être connues en Europe : le distributionnalisme doit être considéré comme une théorie originale par rapport au saussurianisme.

Ce sont principalement les théories psychologiques behavioristes qui ont permis la naissance du distributionnalisme. Selon ces théories, le comportement humain serait totalement explicable, et on pourrait en étudier la mécanique. L'étude des réflexes, par exemple, permet de prévoir certaines attitudes (cette méthode n'est d'ailleurs pas sans rappeler les travaux de Pavlov sur les animaux). Bloomfield en conclut que le langage, tout comme le comportement, pouvait être analysé comme une mécanique prévisible, explicable par ses conditions externes d'apparition.

Les notions de *mécanisme*, de *méthode inductive* et de *corpus* sont des termes clefs du distributionnalisme.

Bloomfield appelle sa thèse *mécanisme*, et il l'oppose au *mentalisme* : pour lui, en effet, la parole ne peut pas s'expliquer comme un effet des pensées (intentions, croyances, sentiments). On doit ainsi pouvoir rendre compte des comportements linguistiques ainsi que de la structure hiérarchisée des messages émis sans aucune postulation concernant les intentions des locuteurs et leurs états mentaux.

En effet, dans la perspective behavioriste, un stimulus donné correspond à une réponse donnée. Or, le sens est une chose instable pour les distributionnalistes, qui dépend de la situation, et qui n'est pas observable. Il doit donc être éliminé comme élément d'analyse de la langue. La seule régularité est d'ordre morphosyntaxique : ce sont les invariants structuraux de la morphosyntaxe qui permettent de reconstruire le système de la langue à partir d'une analyse de ses éléments observables, les mots d'un corpus donné.

De même qu'en psychologie behavioriste le contexte permet de prévoir et d'expliquer le comportement d'un sujet, en linguistique, pour Bloomfield, le contexte linguistique doit servir de base à la recherche d'une régularité dans le langage.

L'analyse distributionnelle consiste à définir l'environnement d'une unité du discours. On décompose les énoncés du corpus, on les analyse en *constituants immédiats*. Cette distribution suppose alors une hiérarchie :

- Le chat de Pierre et de Marie est noir

est décomposable en :

- {[Le] chat [de Pierre et de Marie]} {est [noir]}

Le distributionalisme est fondé sur

- une certaine hiérarchie entre les constituants immédiats : on a donc une *structure distributionnelle* ;
- la possibilité de commuter un constituant avec un constituant absent du corpus, par exemple on peut remplacer *noir* par *blanc* (axe paradigmatique), et de permuter un constituant sur l'axe syntagmatique.

Il s'ensuit que *noir* et *blanc* appartiennent à la même classe, puisqu'ils sont permutables l'un avec l'autre, mais pas *bureau*, car on ne peut pas dire *Le chat de Pierre et de Marie est bureau*.

### 1.L'analyse distributionnelle

Une analyse distributionnelle commence par la constitution d'un corpus d'énoncés effectivement produits par des locuteurs natifs d'une langue donnée à un moment bien déterminé. Ce corpus doit être à la fois fini et fermé. Une fois construit, le linguiste ne peut y rajouter aucun élément.

Ensuite, le linguiste se focalise sur l'observation des régularités, il essaye de les repérer et de les décrire en utilisant comme critère d'analyse l'environnement des éléments et leur contexte linéaire. La somme des environnements d'un élément constitue sa «distribution».

Après avoir réalisé les étapes précédentes, le linguiste se livre à un travail de décomposition de l'énoncé afin d'en dégager les constituants. Chaque phrase sera analysée en une structure

hiérarchique d'éléments grâce à une opération de segmentation et de substitution. La tâche du linguiste consiste ensuite à classer les éléments dégagés et de les nommer (catégorisation).

L'analyse distributionnelle a pour critère la grammaticalité d'un énoncé et non son sens ou son acceptabilité : dans *Le chat dort*, *chat* fait partie du paradigme des noms, parce qu'il est commutable avec un autre nom tel que *stylo* : *le stylo dort*, quel que soit le non-sens ou l'innacceptabilité de cet énoncé. En effet, *le stylo dort* est grammatical, tandis que *le mange dort* ne l'est pas : *mange* n'appartient donc pas au même paradigme que *chat* et *stylo* (les notions de grammaticalité et d'acceptabilité seront développées, plus tard, par la grammaire générative).

### A- Le corpus

C'est un échantillon représentatif de la langue, il se présente sous forme d'énoncés linéaires, des ensembles complexes que l'on va réduire en différentes unités et à différents niveaux d'organisation :

\*Le niveau phonologique

\*Le niveau morphologique

\*Le niveau phrastique

Chaque unité dans le corpus est définie par rapport à ses combinaisons dans le niveau supérieur. C'est donc une approche qui se repose uniquement sur la forme et qui écarte toute considération relative au sens.

### B- La segmentation

Pour identifier les éléments qui constituent chaque niveau, il faut segmenter la chaîne parlée, c'est-à-dire repérer l'unité et essayer de la définir en s'appuyant sur les unités qui se retrouvent à proximité, sans recours au sens.

### C- L'environnement

Une fois les unités dégagées, on passe à l'étape suivante qui consiste à établir leur environnement. L'environnement d'un élément est représenté par la disposition de ses co-occurrences, c'est-à-dire par sa position par rapport aux autres éléments en présence (Droite et gauche).

**Ex :** Le cartable noir est le mien

L'environnement de l'unité «cartable» est : Le, noir.

### D- La distribution

La somme des environnements d'un élément dans les énoncés représente *la distribution* de cet élément. C'est l'ensemble de places que l'élément peut occuper dans l'énoncé.

### E- La classe distributionnelle

Tous les mots qui peuvent commuter avec cet élément ou le remplacer, constituent un ensemble, une classe. Ainsi on peut définir la classe des noms comme l'ensemble des éléments qui admettent les déterminants à gauche (articles...) et les verbes à droite.

Toutefois, l'analyse distributionnelle ne peut pas rendre compte de l'ambiguïté de certaines phrases : Ex

\*J'ai acheté le livre de mille et une nuits à mon frère.

\*Il m'a fait un cadeau extraordinaire.

## 2.L'analyse en constituants immédiats

C'est **une extension** de l'analyse distributionnelle une fois qu'on a défini les catégories de la langue. Les segments issus du **découpage** sont appelés **constituants immédiats**. Ils sont isolés dans un premier temps par la possibilité de marquer une pause dans la phrase ou par la possibilité d'insérer d'autres éléments entre eux.

### *Exemple relatif à l'analyse en constituants immédiats*

Soit la phrase :

Le garçon mange une pomme.

P=SN+SV

SN=Dét +N

Dét.=Le

N=garçon

SV=V+SN

V=mange

SN=Dét.+N

Dét.=Une

N=pomme

La procédure permet d'identifier des paradigmes de classes distributionnelles, regroupant les éléments pouvant apparaître dans les mêmes contextes, et donc se substituer les uns aux autres. Ces classes se définissent par des caractéristiques qui relèvent de la place et du contexte dans lequel ils peuvent apparaître. Le distributionnalisme n'envisage pas les constituants en termes de spécificités intrinsèque, mais en termes fonctionnels, par le rôle qu'ils occupent dans la phrase, c'est-à-dire par leur place et la relation qu'ils entretiennent avec d'autres constituants de la phrase. En cela, le distributionnalisme est un structuralisme.

Ce type d'analyse possède une forte puissance d'explication. Il rend compte d'un certain nombre d'ambiguïtés syntaxiques, c'est-à-dire des cas pour lesquels des similarités de forme masquent des différences de structure. On peut ainsi évaluer l'efficacité du dispositif par son aptitude à rendre compte d'interprétations syntaxiques différentes par des représentations différentes.

### 3- Représentation de la phrase

Outre la représentation arborescente, diverses formes de schématisation de la phrase ont été utilisées par les linguistes formels.

### 4- Critiques de la méthode

Ce modèle a été vivement critiqué en raison des ambiguïtés syntaxiques qu'il ne permet pas de lever, concernant notamment les points suivants :

\***L'ordre des mots** : soient les deux phrases : *J'ignore quels dangers redoutaient les soldats* et *J'ignore quels dangers menaçaient les soldats*. Les mêmes classes d'unités ont la même distribution mais la fonction syntaxique de ces unités est différente : dans un cas *les soldats* est sujet, et *quels dangers* objet, et inversement dans l'autre.

\***L'interprétation de la fonction complément du nom** : dans le syntagme *Le roman de Paul*, l'A.C.I. ne permet pas de distinguer entre un roman écrit par Paul, un roman dont Paul est le héros et un roman possédé par Paul.

\***La transformation passive** : L'A.C.I. n'est pas apte de rendre compte de l'équivalence que l'on peut percevoir entre *l'enfant regarde le gâteau* et *le gâteau est regardé par l'enfant*.

Conscient des limites du distributionnalisme, Harris a introduit le concept désormais essentiel en linguistique de transformation, opération qui établit des équivalences entre des phrases ou des ensembles de phrases.

L'analyse en constituants immédiats permet de dégager le réseau de relations qu'entretiennent les mots ou groupes de mots au sein de la phrase. Le résultat de l'analyse en constituants immédiats consiste en une hiérarchie d'éléments et d'assemblages d'éléments.

Le résultat de l'analyse en constituants immédiats peut être représenté sous forme d'une structure arborescente, appelée également arbre syntagmatique.

Une autre possibilité pour représenter une analyse en constituants immédiats est une structure étiquetée (par des parenthèses ou crochets étiquetés).

L'analyse grammaticale est donc construite de façon empirique et inductive : à partir des faits, des données du corpus traitées selon les procédures que l'on a vues, on dresse des listes distributionnelles et on propose des généralisations.

Mais le distributionnalisme a ses limites : une fois mises en œuvre les différentes techniques de description et d'analyse, la linguistique se retrouve sans objet : elle a tout décrit, elle a énuméré la liste des classes distributionnelles puis il n'y a plus rien à faire puisque le sens n'intervient pas.

### 5-Le débat avec la linguistique générative

Si l'analyse distributionnelle a pu s'imposer comme le préalable indispensable de l'analyse linguistique en vue d'un premier dégrossissage des formes phoniques et morphosyntaxiques (notamment s'agissant d'une langue inconnue), cette procédure empirique n'en a pas moins montré certaines limites et suscité des critiques, en particulier de la part de Noam Chomsky dès les années 1950. Selon ce dernier, un corpus – nécessairement fini – ne permet pas de rendre compte du mécanisme « génératif » qui sous-tend l'infinité des phrases possibles d'une langue. Un tel mécanisme n'étant pas un objet empiriquement observable, la méthode doit, selon Noam Chomsky, être de nature hypothético-déductive et se fonder sur l'intuition qu'a le sujet de sa langue, au lieu de procéder inductivement à partir de l'observation.

Nonobstant ces critiques, c'est dans la perspective méthodologique du distributionnalisme qu'ont été conduites, dans la seconde moitié du XXe siècle, deux entreprises majeures en matière de description cumulative et exhaustive de phénomènes syntaxiques : celle de Zellig Harris sur l'anglais et celle de Maurice Gross (1934-2001) sur le français. Le premier, s'intéressant dès le début des années 1950 à l'« analyse du discours », en est venu à proposer à la fin des années 1960 un modèle grammatical d'ensemble, où la notion clé de « transformation » (entendue dans un sens non génératif) permet à la fois de décrire les relations entre phrases au sein du discours et de décomposer les phrases complexes en phrases élémentaires. En 1982, son ouvrage *A Grammar of English on Mathematical Principles* synthétise dans cette perspective l'ensemble des constructions syntaxiques de l'anglais. Maurice Gross, pour sa part, a conduit depuis les années 1970 un travail d'équipe (*Méthodes en syntaxe*, 1975) consacré à l'étude systématique de l'ensemble des constructions syntaxiques du français, en vue de l'élaboration d'un grand « lexique-grammaire » comportant pour chaque terme (verbe, nom, adjectif...) l'indication de toutes ses possibilités d'emploi.

Par la suite, l'héritage du distributionnalisme s'est trouvé en partie réinvesti, sous des formes diverses, dans plusieurs secteurs de la linguistique. C'est le cas pour les « linguistiques de corpus » – domaine totalement renouvelé par le développement des ressources numérisées et des techniques de traitement automatique de la langue – comme pour les linguistiques textuelles, centrées notamment sur la question de la cohérence et de la cohésion du discours. Par ailleurs, on ne s'étonnera pas de voir resurgir actuellement, sur le terrain des sciences cognitives, la problématique dite de la « relativité linguistique » (ou relativité des modes de représentation du monde selon les langues et les cultures), soulevée par les pionniers ethnolinguistes que furent Edward Sapir ou Benjamin Lee Whorf, en lien avec l'émergence même du distributionnalisme.

**Exercices :**

**I. Donnez la représentation arborescente des phrases suivantes (Faites l'analyse en constituants immédiats) :**

1. Le peintre répare le mur dans la cours
2. Les amis de François écrivent à son épouse.
3. Il agit conformément à la loi.
4. Cet artiste peint la nuit.

**II. Dans les phrases suivantes, identifiez les sujets des verbes soulignés :**

1. Combien naïves et paysannes en comparaison sembleraient les églantines qui, dans quelques semaines, monteraient elles aussi en plein soleil le même chemin rustique en la soie unie de leur corsage rougissant qu'un souffle défait ! (Proust, Du côté de chez Swann)
2. Sans doute ce à quoi aspirait mon imagination et que mes sens ne percevaient qu'incomplètement et sans plaisir dans le présent, je l'avais enfermé dans le refuge des noms. (ibid.)
3. Puis voici la colombe esprit immaculé  
Qu'escortent l'oiseau-lyre et le paon ocellé (Apollinaire, Zone)
4. Qui donc a la science ? où est donc la doctrine ?  
Oh !  
Que ne suis-je encore le rêveur d'autrefois,  
Qui s'égarait dans l'herbe, et les prés, et les bois (Hugo, A celle qui est restée en France)

## **IX-La grammaire générative**

La grammaire générative et transformationnelle est une théorie syntaxique s'inscrivant dans le courant de la linguistique générative. Majoritairement présente en Amérique du Nord, elle s'est développée depuis 1957 sous l'impulsion de Noam Chomsky. Cette théorie tente de caractériser la connaissance de la langue qui permet l'acte effectif du locuteur-auditeur.

La grammaire générative est basée sur la distinction entre compétence et performance (connaissance que le locuteur-auditeur a de sa langue contre l'emploi effectif de la langue dans des situations concrètes). Bien que Chomsky rejette la définition de la langue de Ferdinand de Saussure, cette distinction s'apparente quelque peu à celle de langue/parole de ce dernier.

Selon Noam Chomsky : « La grammaire d'une langue propose d'être une description de la compétence intrinsèque du locuteur-auditeur idéal. Si la grammaire est, de plus, parfaitement explicite (en d'autres termes, si elle ne fait pas simplement confiance à la compréhension du lecteur intelligent, mais fournit une analyse explicite de l'activité qu'il déploie), nous pouvons, non sans redondance, l'appeler grammaire générative. » (tiré de la traduction : *Aspects de la théorie syntaxique* de Noam Chomsky).

Ainsi, la grammaire générative :

- \*se veut explicative dans le sens où elle doit chercher à comprendre l'organisation du système cognitif permettant au locuteur-auditeur de formuler un ensemble infini de phrases ;

- \*porte son observation non sur la production (performance) en tant que telle, mais sur les mécanismes permettant la construction de ces énoncés (compétence). Ainsi, elle tente d'expliquer les règles que le locuteur applique de façon intuitive.

Durant les années 1960, Chomsky a introduit deux idées centrales à la construction et l'évaluation des théories grammaticales. La première étant la distinction entre la compétence et la performance. Chomsky a discuté du fait que réellement, lorsque les gens parlent, ils font souvent des erreurs linguistiques, par exemple, commencer une phrase et puis l'abandonner. Ces erreurs représentent la performance. Tandis que la compétence se réfère à un locuteur qui maîtrise sa langue parfaitement. Il a avancé l'idée que ces erreurs en performance linguistique ne sont pas importantes pour l'étude de la compétence linguistique, les connaissances, notamment syntaxiques, qui permettent aux gens de construire et comprendre des phrases. Par conséquent, un linguiste peut étudier une version idéalisée de la langue, ce qui simplifie l'analyse linguistique. Cette théorie du mentalisme de la langue contraste directement avec la théorie du béhaviorisme proposé par B.F. Skinner. Chomsky insiste sur la créativité de la langue, et la possibilité de créer de nouvelles phrases que nous n'avons jamais entendu auparavant.

L'autre idée qui se relie à l'évaluation des théories grammaticales consiste à distinguer entre les grammaires qui atteignent l'adéquation descriptive et celles qui atteignent l'adéquation explicative. Une grammaire adéquate-descriptive pour une langue définit l'ensemble infini des phrases grammaticales de cette langue. Ce qui veut dire qu'elle décrit entièrement la langue. Une grammaire qui atteint l'adéquation explicative donne sens aux

structures linguistiques du cerveau humain. En d'autres termes, elle précise comment les connaissances linguistiques forment une représentation mentale. Pour Chomsky, la représentation mentale de la linguistique constitue une partie innée de la nature humaine. Donc, si une théorie grammaticale atteint l'adéquation explicative, elle devrait être capable d'expliquer les variations grammaticales des langues du monde comme des variations relativement mineures chez le motif universel du langage humain.

Afin de rendre compte de la distinction compétence-performance, Noam Chomsky propose une organisation du langage en deux niveaux. La structure de surface, en anglais : *surface structure*, correspond à la performance, c'est-à-dire au niveau phonologique (en d'autres termes, à l'énoncé produit). Selon la théorie générative, ce niveau qui détermine l'interprétation sémantique, est le résultat d'opérations complexes ou transformations à partir de la structure profonde (en anglais : *deep structure*).

Les règles de réécriture correspondent aux transformations opérées dans la structure profonde. La plupart de ces règles correspondent à des déplacements d'unités sémantiques amenant la bonne formation d'un énoncé. Par exemple, elles permettent d'expliquer pourquoi certains éléments de la phrase changent de position dans des contextes particuliers (le passif par exemple).

Exemple : *Jean suit le chat* — par opposition à — *Le chat est suivi par Jean*.

La grammaire adéquate descriptive est la partie de la grammaire qui décrit les règles de la langue (la compétence), alors que la grammaire adéquate explicative est la partie de la grammaire qui explique comment l'individu peut produire des phrases à partir des connaissances stockées dans son cerveau, autrement dit, la performance.

## X- Le courant énonciatif

### 1-Naissance de la linguistique énonciative

Dans la tradition structuraliste, héritée de Saussure, *la langue* est un objet d'étude qui peut se faire *in extenso* sans prendre en compte les situations de discours. Elle s'oppose à *la parole*.

La linguistique structurale semble s'être intéressée avant tout à l'établissement d'un inventaire systématique des unités distinctives réparties sur plusieurs niveaux hiérarchisés. Tandis que la grammaire générative apparaissait à beaucoup comme une algèbre syntaxique soucieuse seulement d'énumérer les séquences de morphèmes qui sont grammaticales. Elle

considère la langue en mouvement et envisage le concept de « locuteur idéal » pourvu d'une compétence qui sera utilisée pour produire une certaine performance. Cependant on ne parle pas encore des phénomènes énonciatifs.

La linguistique de l'énonciation s'est beaucoup développée en France au cours des 20–30 dernières années, en particulier, au prolongement des travaux de Benveniste et Jakobson.

Le courant énonciatif s'efforce de tenir compte de la position de l'énonciateur, du locuteur dans la production d'un énoncé donné. La langue n'est plus considérée comme un objet inerte. Le linguiste a une conception dynamique de la langue qui est une stratégie, un agencement conscient, réfléchi des diverses pièces de la langue.

Les linguistes énonciatifs vont prendre en considération les éléments extralinguistiques qui interviennent dans le discours (notamment l'énonciateur et le co-énonciateur). Ils prennent en considération la situation d'énonciation. Selon Emile Benveniste « *l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (1974 :80).

Question que se posent les structuralistes	Question que se posent les énonciativistes
Comment les formes linguistiques sont-elles connectées selon un découpage en phonèmes, lexèmes, morphèmes, syntagmes,... etc. ?	Comment les formes linguistiques se mettent-elles en situation et sont-elles prises en charge par des énonciateurs ?

## 2- Énoncé/ énonciation

A la suite des travaux de Benveniste, on définit **l'énonciation** comme *l'acte individuel d'utilisation de la langue* et on l'oppose à **l'énoncé** qui est *l'objet linguistique qui résulte de cette utilisation*. Il y a d'une part, **ce qui est dit : l'énoncé** et il y a d'autre part le **fait de le dire : l'énonciation, c'est le fait de produire un énoncé. L'énonciation est « dire » et l'énoncé est un « dit ».**

**\*Énoncé :** Est le produit d'un énonciateur au cours d'un acte d'énonciation dans une situation donnée

**\*Énonciation :** Est l'acte individuel de production, dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé ; les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué.

**\*Énonciateur :** La personne qui s'exprime, produit un énoncé (ce qui est dit ou écrit) à un destinataire, à un moment et dans un lieu donné (Qui parle ? A qui ? Où ? Quand ?)

## 3- Embrayeurs et Déictiques

L'acte d'appropriation de la langue par le sujet détermine d'une certaine manière l'énoncé linguistique qui en résulte et qui en porte des marques, des indices. Ces derniers sont fonction de divers facteurs dont le locuteur, l'allocutaire, la situation, la référence...

### **A- La notion d'embrayeur**

*Ex : Les papas et les mamans s'inquiètent pour leurs enfants.*

« Papas et mamans » désignent des personnes adultes définies par une relation filiale. Ainsi on peut dire que « papa » désigne un adulte de sexe masculin qui a un ou plusieurs enfants. « Maman » parallèlement indique un adulte de sexe féminin ayant un ou plusieurs enfants. Dans ce contexte « papas » et « mamans » renvoient à la langue en tant que trésor commun à une communauté linguistique, à un ensemble de locuteurs qui partagent un ensemble d'habitudes linguistiques. « Papas » et « mamans » ont une valeur générale/ générique.

*Ex : Papa et maman s'inquiètent pour mon petit frère.*

« Papa » et « maman » sont des appellatifs/ termes d'adresses qui n'ont pas de valeur générale/générique comme dans le 1er exemple, c'est-à-dire qu'ils désignent des personnes bien précises, singulières qui méritent ces appellations de « papa » et « maman » du fait de la relation que j'entretiens avec eux. Ils renvoient à des référents précis qui seront différents si une autre personne dit la même phrase.

On distingue dans la langue des unités qui réfèrent à la langue en tant que trésor collectif (sens générique). Face à ces unités on trouve aussi des unités qui réfèrent aux messages produits *hic et nunc* dans un contexte précis. Toutes les unités *hic*<sup>3</sup> et *nunc*<sup>4</sup> sont appelées des embrayeurs. Dans toute langue le sens des unités linguistiques varie. Lorsque le sens des unités linguistique est défini par le contexte, on parle d'embrayeur. Le terme « embrayeur » signifie « qui insère le message dans le contexte de communication. »

*\*Ex : Le lendemain des jours de fête, les gens sont fatigués*

*\*Ex : Demain nous irons nous promener* (n'a de sens que par rapport à la date précise demain est un embrayeur)

### **B- Les embrayeurs subjectifs : *Personne et non-personne***

#### **1- La personne**

On ne peut interpréter un énoncé contenant *je* et/ou *tu* qu'en prenant en compte l'acte individuel d'énonciation qui les supporte : est *je* celui qui dit *je* dans un énoncé déterminé ; est *tu* celui à qui *je* dit *tu*. C'est l'acte de dire *je* qui donne le référent de *je*, de la même manière que c'est l'acte de dire *tu* à quelqu'un qui fait de lui l'interlocuteur. On ne peut donc

---

<sup>3</sup> Repère spatial le **ici** (*hic* en latin), l'endroit où se trouve l'énonciateur.

<sup>4</sup> Repère temporel, le **maintenant**, moment de l'énonciation soit le présent, avant et après lequel se situent respectivement le passé et l'avenir.

connaître le référent de *je* et *tu* indépendamment des emplois qui en sont faits, des actes d'énonciation individuels.

On aura compris par cette description que *je* et *tu* sont des embrayeurs liés à la catégorie des personnes.

Il n'y a pas que *je* qui se permette de se poser en énonciateur et *tu* de constituer autrui en allocutaire ; ce rôle peut être tenu par *nous* et *vous*.

*Je* et *tu* ne sont pas à *nous* et *vous* ce qui est *chevaux* à *cheval*. Il ne s'agit pas tant de pluriel que de « **personnes amplifiées** ».

*Chevaux* = *cheval* + *cheval* + ....

*Nous* = *je* + *je* + *je*... ?

C'est plutôt : *je* + *tu* + ... (***je* + une autre personne**)

*Vous* = *tu* + *tu* +

*Tu* + *il/elle* + ...

(***Tu* + une autre personne**)

Les embrayeurs liés à la catégorie de **personne** ne se limitent pas aux seules couples : *je-tu/nous-vous*. Il existe en effet une dépendance évidente entre ces couples et certains **adjectifs et pronoms possessifs** (*de la première et de la deuxième personne*) qui contiennent en réalité un de ces embrayeurs comme le montre clairement leur analyse :

- *Ma, mon, ma, ta, ton, tes, nos, vos, notre, votre* + N = le N de moi, le N de toi, de nous, de vous.

- *Le mien, le tien, la mienne, la tienne, , les miens, les tiens, le nôtre, le vôtre,..* = le \_\_\_ de moi, de toi, de nous, de vous.

Ex. « Le père de Louis est malade, *le tien aussi*. »

## 2- La non-personne

Le morphème *il*, à la différence de *je-tu* est un pronom au sens stricte, c'est-à-dire un élément anaphorique qui remplace un groupe nominal dont *il* tire sa référence et qui a été introduit antérieurement dans le discours, tandis que *je* et *tu* ne sont pas des substituts pronominaux. Certes *je-tu* et *il* ont un point commun : ils ne tirent leur référence que du contexte dans lequel ils sont placés ; mais il ne s'agit pas du même contexte dans les deux cas ; pour *je* et *tu* il s'agit du **contexte situationnel**, alors que pour *il* comme pour tout élément anaphorique il s'agit du **contexte linguistique**. (***Il* – et les autres éléments anaphoriques – constitue la non-personne**)

-*je* et *tu* n'ont pas de substituts pronominaux (*me/te* ne sont que des variantes casuelles de *je/tu*), alors que les GN de 3ème personne peuvent être pronominalisés;

-je et tu sont des êtres parlants (ou posés comme tels) alors que les GN à la non-personne peuvent désigner toutes sortes de référents.

-il concerne n'importe quels référents (humain ou non, animé ou non, concret ou non (la beauté, Didier, une table,...))

#### 4- Les déictiques spatio-temporels

À côté des personnes, il existe d'autres embrayeurs, les déictiques, dont la fonction est d'inscrire les énoncés occurrences dans l'espace et le temps par rapport au point de repère que constitue l'énonciateur.

##### A- Les déictiques spatiaux

Le point de repère des déictiques spatiaux c'est *la position qu'occupe le corps de l'énonciateur lors de l'acte d'énonciation*. On distingue plusieurs types de ces déictiques.

##### \*Les démonstratifs

Cet ensemble comprend deux classes :

- Les déterminants : (ce/cet/cette, ce ....ci/là)

- Les pronoms : (ça, ceci, cela, celui-ci/là)

Ces morphèmes sont ambigus hors contexte. Ils peuvent fonctionner comme *déictiques anaphoriques* aussi bien que comme des *déictiques situationnels*.

*Ex.* « Regarde **ça** » *déictiques situationnels*.

« Paul a été gentil, **ça** m'étonne de lui » *déictiques anaphoriques*

« J'aime **ce** livre » *déictiques situationnels*.

« J'ai lu Candide. **Ce** roman me plaît beaucoup » *déictiques anaphoriques*

Dans leur fonction déictique situationnel, ces morphèmes accompagnent souvent **un geste** de l'énonciateur indiquant à l'allocutaire un objet perceptible dans la situation de communication.

##### \*Les présentatifs : (Voici, voilà)

*Voici, voilà* servent à signaler à l'attention de l'allocutaire l'apparition d'éléments nouveaux.

-Ex. *Voilà* les invités qui arrivent !

Ces éléments peuvent aussi être anaphoriques :

-« Laisse-moi ! » *Voilà* tout ce qu'il a su me dire.

##### \*Les éléments adverbiaux

- *Ici/là, là-bas*

- *Près/loin*

- *En haut/ En bas*

- *A gauche/ à droite*

Les éléments déictiques s'organisent ici en couples d'opposés dont chaque élément marque respectivement la proximité ou l'éloignement de l'objet désigné et ceci relativement à la position que l'énonciateur occupe effectivement dans l'espace.

### **B- Les déictiques temporels**

Le système des déictiques temporels est beaucoup plus complexe que celui des déictiques spatiaux. Le point de repère des indications temporelles c'est le moment où l'énonciateur parle : « **le moment d'énonciation (ME)** »

-Ex. « *Aujourd'hui* je me sens mieux »

Tout énoncé est interprétable par rapport au moment d'énonciation.

-Ex. « *Le lendemain* de **la fête**, Paul s'est promené avec Sophie »

« *Lendemain* » est situé dans le temps grâce au point de repère que constitue le syntagme « *fête* »

En revanche dans :

-« *Hier*, Paul s'est promené avec Sophie »

« **Hier** » est directement reporté au **moment d'énonciation (ME)**

Dans la présentation des éléments porteurs d'indications temporelles, il va donc falloir distinguer nettement deux séries :

-Celle des *déictiques* tel « *hier* » et « *aujourd'hui* » qui sont fixés grâce au **ME** (Moment d'énonciation).

-Et celle des éléments *non-déictiques* fixés à l'aide de repères présents dans l'énoncé.

Pour les *déictiques*, le *Repère* coïncide avec le moment d'énonciation (ME)  $R = ME$

Tandis que pour les *non-déictiques* le R (repère) est distinct du ME  $R \neq ME$

Les déictiques temporels se présentent sous deux formes. D'une part, des éléments adverbiaux, des syntagmes prépositionnels (demain, hier, avant-hier, récemment, autrefois, dans dix mois....) ou des noms marquent une date (Lundi, la semaine passée, ce mois-ci, l'année prochaine,...) ; d'autre part, des informations intégrées aux affixes des conjugaisons verbales, les temps qui se répartissent dans les trois dimensions du présent, passé et futur. Outre qu'ils marquent l'antériorité, la simultanéité et la postériorité par rapport au moment de l'énonciation.

Les déictiques temporels peuvent selon l'indication temporelle qu'ils portent indiquer

- La durée (combien de temps)

- La répétition (combien de fois)

- Ou avoir une valeur temporelle (quand)

### Tableau récapitulatif sur l'énonciation

On appelle **situation d'énonciation** la situation précise dans laquelle on se trouve quand on communique. L'**énonciateur** (la personne qui s'exprime), produit **un énoncé** (ce qui est dit ou écrit) à un destinataire, à un **moment** et dans un **lieu donné**. (Qui parle ? à qui ? où ? quand ?) Si la situation d'énonciation a besoin d'être clairement définie, c'est à dire s'il est nécessaire de comprendre qui sont les personnes, le lieu, le moment de la situation pour comprendre le texte, alors **l'énoncé est ancré dans la situation d'énonciation**. Si la situation d'énonciation n'a pas besoin d'être clairement définie, s'il n'est pas nécessaire de savoir qui est l'énonciateur, où il se trouve, le moment où il s'exprime pour comprendre l'énoncé, alors **l'énoncé est coupé de la situation d'énonciation** ( aucune trace de l'énonciateur ).

Énoncé	Exemples	Indices personnels	Indicateurs de temps et de lieu	Temps des verbes	Modalisateurs (indices de sentiments et de jugements de l'énonciateur)
<b>Énoncé ancré dans la situation d'énonciation</b>	Lettre, Récit à la première personne, Journal intime, Dialogue, Autobiographie	<b>-Pronoms personnels et possessifs de la première et 2ème personne</b> ( <i>Je, me, moi, tu, vous, le mien, le vôtre...</i> ) - <b>Déterminant possessifs de la 1ère et 2ème personne</b> ( <i>mon, vos...</i> ) = <b>déictiques*</b>	( <i>près d'ici, dans cette pièce, dehors, aujourd'hui, Hier, demain, dans un an</i> ) = <b>déictiques*</b>	Présent d'énonciation, passé composé, futur, imparfait...	<b>-Adverbes :</b> <i>sans doute, certainement, peut-être, absolument</i> - <b>Verbes :</b> <i>croire, douter, ignorer, pouvoir...</i> - <b>Adjectifs</b> péjoratifs ou mélioratifs
<b>Énoncé coupé de la situation d'énonciation</b>	Récit (à la 3ème personne surtout)	Pronoms personnels de la 3ème personne : <i>Elle(s), il(s), eux, leur..</i>	( <i>non loin de là, dans sa chambre, à l'extérieur, ce jour-là La veille, le lendemain, un an après.</i> )	Passé simple, imparfait Présent de narration ou de vérité générale	

**Déictiques** = pronoms personnels, adverbes qui marquent la présence du narrateur.

### 5- Les subjectivèmes

Selon Kerbrat-Orecchioni (2001 : 73), cette catégorie comprend les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes ayant une valeur subjective de type affectif, évaluatif (axiologique ou non) et modalisateur. Dans ce qui suit, il sera question de décrire la façon dont chacune de ces catégories du discours peut avoir une valeur subjective.

#### \*Les substantifs subjectifs

\*Les adjectifs subjectifs (*affectifs : heureux*), *évaluatif (immense)*

#### \*Les verbes subjectifs

- Les verbes de sentiment (*affectifs*)

- Les verbes locutoires

Les verbes locutoires se différencient des verbes affectifs par le fait qu'ils explicitent l'état affectif de l'agent du procès dans un comportement verbal. Les verbes locutoires qui dénotent une évaluation de l'agent du procès d'un objet ou d'un fait :

- les verbes de louange : *féliciter, encenser, louer, faire l'éloge* ;

- les verbes de blâme : *déplorer, critiquer, condamner, accuser, se plaindre* ;

\*Les verbes de perception : *sembler, paraître, avoir l'impression, voir*, etc.

\*Les verbes d'opinion : *estimer, trouver, croire, penser, savoir, être sûr, être persuadé, être convaincu*.

#### \*Les adverbes subjectifs

-Modalités qui impliquent un jugement de vérité, tels *peut-être, vraisemblablement, sans doute, certainement, à coup sûr*, etc. vs ceux qui impliquent un jugement de réalité, comme *réellement, vraiment, effectivement, en fait*, etc.

-Les adverbes qui déterminent un verbe *dire* éliminé en surface, et spécifiant les conditions et la nature de l'acte locutoire. Ces adverbes relèvent de la catégorie (modalités d'énoncé), comme *franchement, sincèrement, confidentiellement, personnellement*.

### Exercice 01 :

Lisez les énoncés suivants. Identifiez ceux qui sont « ancrés » (énonciation discursive) et ceux qui sont « coupés » (énonciation historique).

-En l'an 1799, le capitaine Amassa Delano entra dans le port de Santa-Maria.

-« Les évènements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire »

-Je suis heureux de te voir

-Dans un restaurant, Trachan commanda un steak au poivre, avec des tomates, des frites et un truc vert qu'il ne parvint pas à identifier.

-« Allez ! On se dépêche !

-Je prendrai l'autobus à deux heures et j'arriverai dans l'après-midi. Ainsi, je pourrai veiller et je rentrerai demain soir.

-Hier Louis est venu me voir pour organiser la sortie lundi prochain.

-Ce matin-là, je me levai inquiet, non pas à l'idée qu'aujourd'hui c'était la rentrée, mais par crainte de ne pas me retrouver avec mes camarades de l'an dernier

-Je viendrai ici demain

### Exercice 02 :

Dans les extraits suivants, relevez les indices grammaticaux de l'énonciation (embrayeurs), et analysez-les de manière méthodique, en regroupant les occurrences similaires :

**\*Extrait n°1 :** « *J'ai bien relu votre proposition de contrat de la semaine dernière, mais il y a quelques détails qui n'ont pas été évoqués lors de notre rencontre. D'abord, je constate qu'au lieu de votre prétendu « tarif privilégié », vous allez en réalité me faire payer le prix fort. Ensuite, il y a ce texte en petits caractères là en bas, qui apporte de sacrées restrictions. Regardez-moi ces clauses : avec ça, je me retrouve pieds et poings liés !* »

**\*Extrait n°2 :** « *Ne vous ai-je pas déjà dit cette semaine que vous n'êtes pas ici pour jouer à ces petits jeux infantiles sur votre ordinateur de bureau ? Regardez-moi au lieu de tripoter ça ! Vous n'êtes pas dans l'entreprise pour vous amuser, nous ne vous avons pas embauché pour ça ! Vous faites un effort, mon ami, sinon d'ici un mois, vous allez vous retrouver là-haut, à classer le courrier en retard !* »

**\*Extrait n°3 :** « *Je dis que tu as brûlé ton parapluie. Tiens ! regarde, là... — Ça, ça... qu'est-ce que c'est ? Je ne sais pas, moi ! Je n'ai rien fait, rien, je te le jure. Je ne sais pas ce qu'il a, moi, ce parapluie !* »

### Exercice 03 :

**Dans ce témoignage, relevez les pronoms personnels, ainsi que les indications spatiales et temporelles. Puis, déterminez à quoi ils réfèrent.**

*Comment Bruno, viticulteur, a retrouvé la voiture qui a servi au rapt*

« Hier matin, ma sœur qui partait au travail vers 8 heures a vu une voiture bizarre garée près de la scierie de Jarnac\*. Comme elle avait entendu parler de l'enlèvement à la radio, elle a préféré m'appeler. J'ai pris mon 4 x 4 et je l'ai rejointe près d'une 405 bleu marine. Il y avait du givre sur les vitres, cela voulait dire qu'elle était restée là toute la nuit. La vitre avant du chauffeur était légèrement ouverte. A l'intérieur j'ai vu des cassettes en vrac et des papiers déchirés. Sur les sièges arrière, il y avait une grosse branche de ronce. J'ai ouvert le coffre

avec le bout de mon couteau pour ne pas laisser d'empreintes. Les clés étaient pourtant restées dessus. J'avais peur de retrouver le cadavre de l'enfant. Mais il n'y avait pas de corps. Je n'ai pas vu non plus de traces de sang. J'ai tout de suite appelé la brigade de gendarmerie. Ils m'ont demandé le numéro de véhicule et la couleur. Ils sont arrivés rapidement. »

**Exercice 04 :**

Ces deux textes relatent le même événement, mais de manière différente. Qu'est-ce qui les différencie ? Pour répondre à cette question :

-Expliquez la situation d'énonciation de chacun de ces textes.

-Quelles différences observez-vous du point de vue des marques linguistiques ?

**\*Texte A**

Cambriolage au centre-ville

Dans la nuit du 5 au 6 janvier, la bijouterie Joncaille située Place Du Toc a fait l'objet d'un cambriolage. De nombreuses pièces de valeur ont été dérobées sans que les cambrioleurs aient été inquiétés. En effet, ils avaient réussi à neutraliser le système d'alarme, pourtant réputé très performant. Une enquête est en cours, et la police est à la recherche de témoins qui auraient pu observer quelque chose de suspect dans les jours qui ont précédé le méfait. Z.C.

**\*Texte B**

Avis au personnel

La nuit dernière notre établissement a été victime d'un crime odieux. Des cambrioleurs se sont introduits et ont emporté le fruit de notre travail. La police enquêtera dès ce matin dans nos locaux à la recherche d'indices et d'informations. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir collaborer dès aujourd'hui avec leurs services. Au cas où vous souhaiteriez garder l'anonymat vous pouvez déposer vos témoignages dans la boîte du DRH, ici même. La Direction vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

## XI- La pragmatique

La linguistique structurale étudie essentiellement le système de la langue . On a pu lui reprocher de ne pas tenir compte du locuteur ou du contexte d'énonciation . Développée à partir des travaux du logicien John L. Austin sur les actes de langage (1955) , la pragmatique a montré les lacunes des modèles d'explication qui ne prenaient pas ces facteurs en compte dans la construction de la signification d'un énoncé.

### 1- L'origine de la pragmatique

Le mot vient du grec « pragma » qui signifiait en grec ancien « action de faire , d'entreprendre ». La pragmatique est née au XIX siècle aux Etats Unis mais elle a commencé à se développer surtout après la seconde Guerre Mondiale . En linguistique , en 1955 , le mot

est rattaché à la théorie des Actes de parole selon le philosophe anglais John Langshaw Austin prononce à l'Université de Harvard : « Quand dire , c'est faire » .

## 2- Définition de la pragmatique

La pragmatique est une branche de la linguistique qui s'intéresse aux éléments du langage dont la signification ne peut être comprise qu'en connaissant le contexte de leur emploi.

## 3- Le père de la pragmatique

John Austin , britannique représentant l'école d'Oxford et mort en 1960, est initiateur de la théorie des actes de langage à travers son étude des performatifs . Tout énoncé , même le plus descriptif peut être considéré du point de vue de l'action qu'il contient .

La fonction du langage n'est pas seulement de dire le vrai ou le faux , mais de constituer une action finalisée , susceptible de réussir ou d'échouer . l'acte de langage constitue l'intention profonde de l'énoncé , montre l'importance du langage dans les actes.

Quand dire c'est faire est un livre posthume réunissant ses travaux , John Austin ayant refusé de le publier de son vivant .

## 4- L'objectif de la pragmatique

\* Analyser les énoncés et les actes de paroles qu'ils réalisent .

\* Comprendre comment se construit le sens dans le contexte d'énonciation .

## 5- Les éléments de la pragmatique

### 5-1- La notion de discours

À partir des années soixante, la considération du « **discours** » comme objet d'étude s'inscrit dans le cadre de l'évolution des sciences du langage.

Avec l'accroissement des terrains d'investigation, toute production verbale ou non, écrite ou orale peut devenir, de nos jours, un objet d'analyse du discours.

En effet, la notion de discours connaît une pluralité d'acceptations complémentaires et en même temps contradictoires. Il y a donc beaucoup de définitions données par différents auteurs, en fonction des méthodes d'analyse du langage et des écoles linguistiques.

La notion de discours désignait en linguistique, une succession de phrases.

Le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique).

Selon M. Bakhtine, le discours est né du « **dialogue** »

Pour Emile Benveniste (1966, 52), la notion de discours est proche de la notion « **énonciation** ». Il dit : « *C'est la langue en tant qu'assumée par l'Homme qui parle et dans la condition d'intersubjectivité qui, seule, rend possible la communication linguistique* ».

**L'énoncé** : C'est le fait d'exprimer avec des termes précis ce que l'on a à dire. C'est le résultat de l'énonciation.

**Énoncé/phrased** : l'énoncé est une production considérée du point de vue de la communication ; la phrase est une production considérée d'un point de vue grammatical.

**L'énonciation** : C'est l'Acte de production d'un message (oral ou écrit) à un moment et dans un espace donné. Cet acte, qui implique nécessairement un interlocuteur, réel ou fictif, auquel s'adresse l'énonciateur, est un acte de communication.

« *Est un acte individuel de production, dans un contexte déterminé, ayant pour résultat un énoncé* ». Dictionnaire de linguistique.

**\*La situation de l'énonciation** : est l'ensemble des circonstances dans lesquelles un énoncé a été produit : Qui ?, à qui ?, quoi ?, quand ?, où ?

**-Le sujet de l'énonciation (Énonciateur)** : producteur de l'énoncé. Il peut être réel (auteur d'une lettre, par exemple) ou fictif (personnage-narrateur dans un récit inventé par un auteur). Un texte peut impliquer plusieurs énonciateurs. L'énonciateur

**-Le destinataire de l'énonciation** : lui aussi est plus ou moins présent dans l'énonciation comme il peut être désigné à la troisième personne : textes administratifs, annonces, avis.

#### **- Les indices de l'énonciation**

##### **A) Les pronoms personnels :**

- \* Les déterminants possessifs : Mon , Ton , Son
- \* Démonstratifs ; Ce , Cet , Cette , Ces
- \* Pronoms possessifs : Le mien ,Le tien ,Le sien
- \* Pronoms démonstratifs : Ceci, Cela , Celui-là

##### **B) Les indications de temps et de lieu :**

- \* Les adverbes
- \* Les compléments circonstanciels de temps et de lieu
- \*Les adjectifs qualificatifs

##### **C) Les modalités d'énoncé**

- \* Les adjectifs affectifs : drôle , effrayant .
- \* Les adjectifs évaluatifs : bon, beau
- \* Les verbes exprimant un sentiment : aimer , détester
- \* Une opinion : penser , croire
- \* Les verbes à la forme impersonnelle : il est possible , il est certain .

#### **5-2- Les déictiques**

Dans un énoncé oral ou écrit , les déictiques sont des mots ou expression qui déterminent les conditions particulières de l'énonciation , liées à une situation de communication .

\* **Les déictiques personnels** : je, tu , nous , vous et on

\* **Déictiques temporels** : aujourd'hui , il a y trois jours , cet automne

\* **Déictiques spatiaux** : exemple ici , là

\* **Déictiques sociaux** : votre altesse , mon cher collègue , la grande bonté dont votre excellence

### 5-3- Le contexte

Englobe tout ce qui est extérieur du langage et qui pourtant , fait partie d'une situation d'énonciation . On englobe tous les éléments comme le cadre spatio-temporel , l'âge , le sexe du / des locuteur (s) , le moment d'énonciation , le statut social des énonciation etc .

\***Type de contexte** :

- **Contexte social** : qui est propre d'un groupe social ou culture

- **Contexte situationnel** : correspond à la situation et aux circonstances dans lesquelles prend place une communication .

### 5-4- Les actes du langage

C'est un moyen mis en œuvre par un locuteur pour agir sur son environnement par ses mots il cherche à informer , inciter , demander , convaincre , promettre , etc son ou ses interlocuteur par ce moyen . La notion d'acte de langage est une notion centrale qui a donné naissance à la pragmatique

a)- **Types d'énoncés** :

Austin distingue deux types des énoncés :

\* **Les énoncés constatifs** : sont les énoncés qui décrivent un état de chose. S'il y a une correspondance entre ce qui est dit et ce qui est alors c'est vrai

**Exemple** : Il pleut / Le soleil brille.

\* **Les énoncés performatifs** : sont des énoncés correspondant à l'exécution d'une action

**Exemple** : Je vous ordonne de partir. Est un ordre pas susceptible d'être vrai ou faux

Si les constatifs ont une valeur de vérité, les performatifs n'en ont pas mais ont des conditions de réussite, de bonheur, de satisfaction ou de félicité par exemple Il faut remplir un certain nombre de conditions qui sont pragmatique dans les performatifs.

Je m'excuse, Je vous promets de vous inviter au cinéma, Je vous remercie de votre présence, Je vous présente mes condoléances...

Il est ainsi facile de distinguer les performatifs des constatifs. Tous les locuteurs savent reconnaître les verbes performatifs : c'est qu' un verbe est utilisé à la 1 ère personne

**Exemple** ; Je vous fais des excuses

Il existe un test pour savoir si un énoncé est performatif ou ne l'est pas. Un énoncé performatif doit se ramener à l'énoncé qui a un verbe à la première personne du singulier, à la voie active et à l'indicatif présent. Il y a deux types de performatifs :

\* **Les performatifs explicites** ont une marque lexicale (verbe performatif) qui apparaît de manière explicite dans l'énoncé. **Exemple** : Je vous ordonne de sortir

\* **Les performatifs implicites** : sont lorsque le type de verbe n'est pas explicite

**Exemple** : Sortez d'ici et tout de suite

Cependant, les performatifs implicites soulèvent un problème : celui de l'ambiguïté, vu qu'il y a une absence de marque de performatif au début, il pourrait alors être exprimé de façon différente.

**Exemple** : Je viendrai demain. Peut-être une promesse ou une menace ...

### **b) - L'actes de l'énonciation :**

Un énoncé peut être détaillé en trois actes complémentaires

\* **L'acte locutoire** : (que dit-il ?) : production d'une suite de sons ayant un sens dans une langue

Exemple(1) : (La séance est ouverte) : sens de la phrase contenu propositionnel

\***L'acte illocutoire** (que fait-il ?) : d'un énoncé auquel est attaché conventionnellement une certaine force un effet, (souhaiter, déclarer, promettre, s'engager ...).

Exemple(1) : Dire (La séance est ouverte) : revient à ouvrir la séance

\***L'acte perlocutoire** (pour quoi faire ?) : cet acte sort du cadre linguistique l'énoncé provoque des effets (perturbations, changements) dans la situation de communication.

Exemple (1): (La séance est ouverte): provoque un certain nombre d'effets: les participants se taisent , quelqu'un prend la parole, ...etc.

Exemple (2): Lorsqu'à l'ordre va te laver les dents l'enfant répond je n'ai pas sommeil il accomplit l'acte locutoire en prononçant la phrase, l'acte illocutoire d'affirmer qu'il n'a pas sommeil et acte perlocutoire de persuasion du fait qu'il essaie de persuader l'adulte qu'il peut attendre pour se laver les dents puisqu'il n'a pas sommeil.

La linguistique du XX siècle a opposé une linguistique de la langue à une linguistique de la parole . La pragmatique du discours , qui intègre les situations et contextes de communication, ce faisant , elle ouvre la porte à l'étude de ce qui n'est pas dit, de l'implicite.

Dans chaque situation de communication il y a :

-**L'ethos pré discursif** : C'est l'image de soi que l'émetteur peut créer sur son interlocuteur ou le contraire, et cela se fait en fonction de leur apparence : leurs vêtements, leurs regards,

leurs gestes, etc. C'est-à-dire l'image que l'on fait de son interlocuteur avant d'entamer la conversation.

-**L'éthos discursif** : C'est l'image que chacun des interlocuteurs peut créer de l'autre au cours de la conversation et cela en fonction de ses propos, son registre, sa langue, les mots employés, l'intonation, le ton, le débit de sa parole. Donc de tout ce qui verbal et non verbal et elle peut confirmer ou détruire la première image que l'on a construite avant de lui parler.

## **6-Pragmatique et linguistique**

### **6.1. L'intégration**

Qu'elle soit autonome (philosophie du langage ordinaire) ou incorporée (pragmatique linguistique), la pragmatique conserve malgré tout une identité propre. Ses orientations prennent le contrepied de la linguistique issue du CLG de Saussure. C'est à la suite de deux débats historiques (Benveniste/Austin ; Ducrot/Searle) que la pragmatique a été progressivement adaptée à la linguistique. Il convient de caractériser les enjeux terminologiques de manière à délimiter de façon plus rigoureuse le spectre théorique de la pragmatique.

### **6.2. Le problème terminologique**

Les dénominations abondent, et peuvent prêter à confusion si l'on n'y prend garde. Pour préciser les choses, nous proposerons les définitions suivantes : le terme « pragmatique » qualifie un domaine d'étude, sans spécification d'objet à priori ; l'expression « pragmatique philosophique » désigne soit le fait que la pragmatique dérive historiquement de la philosophie, ce qui constitue une redondance, soit les projets de refondation des grandes questions de la philosophie (connaissance, morale, politique...) à partir des acquis de la philosophie analytique. L'expression « pragmatique linguistique » désigne l'ensemble des théories élaborées, dans le cadre de la linguistique, à partir de l'intégration des concepts et perspectives de travail de la philosophie du langage ordinaire. Nous réserverons l'expression « pragmatique du langage » pour désigner l'ensemble des modèles de type pragmatique ayant pour objet l'étude des différents aspects du langage non articulé (notamment les systèmes culturels en tant que systèmes de communication intégrants).

### **6.3. La question du contexte**

La notion de contexte doit être également spécifiée, si l'on tient à en faire un concept opératoire. La prise en compte du niveau d'analyse que ce terme désigne s'avère en effet déterminante pour la caractérisation de la pragmatique en termes de constitution théorique.

Souvent définie comme la science du contexte, la pragmatique en distingue différents types, ou signale plus exactement différents niveaux de structuration du contexte :

- le contexte circonstanciel correspond à l'environnement physique immédiat des protagonistes (espace, temps, nature et texture de la communication) ;
- le contexte situationnel coïncide avec l'environnement culturel du discours. En tant que tel il définit des critères de validité (tel type d'expression, tenue pour « normale » dans une culture, s'avère indue dans une autre). Il opère comme une matrice de genres en fonction des pratiques qu'il détermine ;
- le contexte interactionnel caractérise les formes du discours et des systèmes de signes qui l'accompagnent (tours de parole, gestes...) ;
- le contexte épistémique (ou présuppositionnel) recouvre l'ensemble des croyances et valeurs communes aux locuteurs, soit de manière *à priori* (préconstruit), soit *à posteriori* (construit).

#### 6.4. Du mot à la phrase et au contexte

La pragmatique linguistique étudie les rapports qui existent entre les énoncés et le contexte extralinguistique dans lequel l'énoncé est employé par les locuteurs.

Le sens propre d'un mot est susceptible de changer légèrement chaque fois que ce mot entre dans le contexte de la phrase. Le mot *glace* n'est pas le même dans :

- *Je mets de la **glace** dans mon vin.*
- *Je mange une **glace** à la fraise.*
- *Je me regarde dans la **glace**.*

Il y a donc des sens nouveaux qui apparaissent au niveau de la phrase. Mais il faut tenir compte aussi, d'une part, des implications que supposent certains termes et, d'autre part, de toutes celles du contexte situationnel. Ainsi une phrase comme :

- *J'aurais dû prendre mon pull-over.*

Peut-être interprétée de la façon suivante :

- *J'ai un pull-over.*
- *Je ne l'ai pas amené avec moi.*
- *Je pensais ne pas en avoir besoin.*
- *Il fait froid ici.*

et peut-être sous-entend-elle encore :

- *Fermez donc la fenêtre ou augmentez le chauffage.*

Dans tous les cas précédents, d'un point de vue pragmatique, c'est-à-dire de la pratique et de l'efficacité, c'est évidemment le contexte du discours qui nous renseigne.

### 6.5. L'explicite et l'implicite

Les actes communicatifs réels se composent souvent non pas d'un échange de messages explicites et clairement codés, mais de messages obliques codés de façon indirecte.

Si je dis, par exemple, en entrant dans une chambre où la fenêtre est ouverte : *il ne fait pas chaud chez toi!*, mon énoncé a l'air d'une simple observation sur la température de la pièce. En réalité, cet énoncé contient à la fois une proposition implicite *j'ai froid* et un message implicite, *je veux que tu fermes la fenêtre*. L'interlocuteur qui entend cette phrase décodera automatiquement ces messages implicites et se lèvera pour fermer la fenêtre.

Les formules de **politesse** contiennent également un ordre implicite donné à l'interlocuteur, par exemple :

- *Où est le sel ?*
- *Pouvez-vous me passer le sel ?*
- *Est-ce que cela vous ennuerait de me passer le sel ?*

Il est bien évident que l'interlocuteur n'est pas censé prendre ces questions à la lettre. Il serait étrange, amusant ou impoli de répondre à la troisième question en disant *oui cela m'ennuerait*. Voilà donc un cas où **la question** équivaut, dans le code pragmatique de la politesse, à **un ordre**. Il existe ainsi un grand nombre d'expressions quotidiennes qui déclenchent une réaction sans qu'aucune formulation directe n'ait été prononcée.

## XII- La linguistique textuelle

### 1- Aperçu historique de la linguistique textuelle

La linguistique textuelle est considérée comme une discipline récente, contemporaine de l'analyse du discours, mentionnée au congrès mondial de la linguistique Française tenu à Paris en 2008. Mais le terme même de « *Linguistique textuelle* » remonte au milieu des années 1950 : il a été introduit pour la première fois par Eugeniu Coseriu et repris une dizaine d'années plus tard, en 1969, Harald Weinrich. Les textes de Coseriu et de Weinrich ne sont pas les seuls textes de référence en matière. Sans parler d'analyses de textes littéraires qui ont une histoire plus longue.

J. M. Adam (2010) mentionne quelques théories en langue française qui ont contribué au développement de la linguistique textuelle. On y trouve l'analyse structurale dans la sémiotique de R. Barthes (1964 – 1970), la praximatique de R. Lafont et F. Gardès-Madray (1976 – 1983), la stylistique de M. Riffaterre (1970), les travaux de Lita Lindquist dans les

années (1980), qui ont rendu accessible la texte analyse allemande et, en outre, ont mis en avant l'aspect pragmatique, complément des dimensions structurales et sémantique. Les années 1980 sont également marquées par l'analyse contextuelle de textes de Teun A. Van Dijk. Les années 1990 font apparaître la linguistique textuelle considérée comme une sorte de grammaire textuelle où prévalent les questions de textualité, l'étude de la structuration du texte (cohésion, cohérence, etc.).

En adoptant une perspective plus large, l'on peut trouver trois sources de l'intérêt porté à l'analyse de textes. Premièrement, c'est la rhétorique ancienne et l'apport incontournable des Grecs (Gorgias, Aristote) et des Romains (Quintilien, Cicéron), enrichi par la nouvelle rhétorique du XX<sup>ème</sup> siècle (Parelman, Toulmin).

Deuxièmement, la prolifération des courants structuralistes en Europe a fait voir le jour, entre autres, à l'étude de la structure narrative formelle des contes merveilleux de V. Propp, à la narratologie (Greimas, Bremond, Todorov), à l'étude anthropologique (Lévy-Strauss), au fonctionnalisme pragois (Mathesius, Jakobson) et systémique de Halliday et Hassan (1976) ; ces travaux ont été suivis par des tentatives d'élaborer des grammaires textuelles et analyse de structures (Hartmann, Harveg, Petöfi, etc.).

Troisièmement, enfin, les études américaines : le distributionnalisme (Harris) et l'ethnométhodologie, discipline sociolinguistique basée sur des observations (Garfenkel, Hymes, Gumpers, Labov) et des interactions (Sacks, Schegloff, Jefferson), qui ne sont pas à négliger.

Pour terminer, on ne peut pas passer sous silence l'apport considérable de la pragmatique (Austin, Searle, Grice), surtout au concept élargi du texte et à l'idée du discours, ni celui de l'anthropologie de Bakhtine et son dialogisme, bénéfique pour les analyses d'intertextualité et de polysémie.

Au-delà des considérations ayant trait à toutes ces écoles et courants de pensée à propos de la linguistique textuelle, l'on peut se résoudre à dire que la notion de texte commence à être traitée vers la fin des années 1970 et le début des années 1980. Le texte est un ensemble structuré et cohérent de phrases qui véhiculent un message dans une intention communicative. Un certain nombre de chercheurs ont commencé à s'intéresser à cette notion, comme Teun Van Dijk (1984), par exemple, à partir de l'étymologie « textus » (tissu), met en relief le caractère indissociable des notions de cohérence et de texte. En ayant recours à l'image du « tissé », Van Dijk explique, entre autres, que la cohérence d'un texte se trouve dans les liens qui se forment entre la microstructure (niveau des phrases) et la macrostructure (le thème

développé d'une phrase à l'autre et qui forme un ensemble). La microstructure correspond plutôt à ce qu'on appelle la *cohésion*, alors que la macrostructure représente la *cohérence*.

## 2- Autour de la linguistique textuelle

La linguistique textuelle se définit comme un domaine de recherche volontairement limitée. Elle se focalise sur la notion de texte qui est un objet que le lecteur ou le scripteur « sent » plus au moins, i.e. pressent confusément. La linguistique textuelle veut offrir des outils formels d'analyse d'un objet qui demande à être défini. Cependant, l'étude de cette discipline se présente sous forme d'une problématique complexe, mais entend mettre à l'épreuve des concepts éprouvés en linguistique générale.

Une définition de la linguistique textuelle est de concevoir le développement scientifique relativement récent comme discipline appliquant une méthode mise en place par la linguistique générale, à savoir la méthode structurale, à un objet plus large que celui que traité traditionnellement la linguistique, à savoir la phrase, un objet large ayant pour nom le texte. Une telle définition a le mérite de situer les problèmes rencontrés par la linguistique textuelle.

### 2-1-Texte et phrase

Traditionnellement, la phrase est l'unité maximale d'analyse de la linguistique générale, de l'analyse grammaticale. D'ailleurs, il s'agit d'un point de vue généralement admis par les linguistes, tel qu'il est souligné par J. Lyons (1978, 345) : « ...une phrase est une forme linguistique indépendante, qui n'est pas incluse en vertu d'une quelconque construction grammaticale dans une quelconque forme linguistique plus grande ».

En ce qui concerne E. Benveniste, la phrase peut être segmentée mais ne peut pas être intégrée dans une unité plus grande. Le projet d'une linguistique textuelle relèverait-il d'une gageur ? J. M. Adam souligne (2010, 123) les difficultés de l'entreprise « *Bien que l'analyse du discours, inaugurée par Z. S. Harris en 1952, ait donné à la linguistique une orientation discursive, jusqu'à ces dernières années, cette célèbre remarque de Bakhtine a gardé toute sa validité* ».

La linguistique générale n'a jamais défriché la section dont devraient relever les grands ensembles verbaux : longs énoncés de la vie courante, discours, traités, romans, etc. Car, ces énoncés-là peuvent et doivent être définis et étudiés, eux aussi, de façon purement linguistique, comme des phénomènes du langage...

Que cherchent donc les spécialistes du texte dans une discipline où l'on déclare qu'on ignore tout objet au-delà de la phrase ? Quels arguments faire valoir, pour légitimer une continuité de la phrase au texte ?

Le premier argument est que nous parlons, écrivons, communiquons de l'information, en produisant non des phrases isolées, mais en inscrivant les phrases dans des entités plus larges, textuelles ou discursives. Tous les ouvrages consacrés à la linguistique textuelle s'attachent, dans leur introduction, à mettre en avant ce constat, et tirent les conséquences.

Le second argument procède du constat incontournable qui pose le texte comme une suite de phrases, qui reprend en cela la définition du discours de Harris. Comment admettre, à partir de là, une mutation entre la phrase et le texte, une différence de nature entre la phrase et le texte ? La question a des implications théoriques que pratiques.

Le troisième argument, certains problèmes grammaticaux ne trouvent pas de solution dans le cadre étroit de la phrase. Par exemple, le pronom trouve bien souvent son antécédent dans la phrase qui précède celle où il est placé. Les grammaires (de la phrase) nous disent que le pronom permet d'éviter la répétition d'un même substantif dans un texte. C'est là une problématique qui trouvera une continuité naturelle dans la grammaire du texte (la coréférence comme outil de la cohésion).

## 2-2- Texte et discours

Il est utile de partir de la définition de Bakhtine (1984, 184) de la compétence linguistique : Il constate tout d'abord que « *nous parlons par énoncés et non par propositions isolées et, encore moins, bien entendu, par mots isolés* » pour insister ensuite sur le fait qu'apprendre à parler, c'est apprendre à structurer des énoncés et que les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques). À travers la notion de genres du discours, ce qui avant tout souligné, c'est l'existence de pratiques discursives réglées.

Si tous nos énoncés disposent d'une forme type et relativement stable, de structuration d'un tout, c'est parce que nous avons appris, en même temps que notre langue maternelle, des formes types d'énoncés. Quels sont, au juste, ces genres et ces formes types d'énoncés ? Faut-il distinguer les textes des discours ? Bakhtine ne se pose pas ces questions et, développant une théorie de la compétence discursives, il ajoute : « *Le locuteur reçoit donc, outre les formes prescriptives de la langue comme (les composantes et les structures grammaticales), les formes non moins prescriptives pour lui de l'énoncé, i.e. les genres du discours pour une intelligence réciproque entre locuteurs. Ces derniers, sont aussi indispensables que les formes de langue. Les genres du discours, comparés aux formes de langue, sont beaucoup plus changeants, souples, mais, pour l'individu parlant, ils n'en ont pas moins une valeur normative ; ils lui sont donnés, ce n'est pas lui qui les crée. C'est pourquoi l'énoncé, dans sa*

*singularité, en dépit de son individualité et de sa créativité, ne saurait être considéré comme une combinaison absolument libre des formes de langue* » (1984 : 287).

J. M. Adam (2010, 91) fait état d'une distinction assez communément admise aujourd'hui entre discours qui serait le texte avec les conditions de production et le texte qui serait le discours sans conditions de production. En d'autres termes, « *un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps)* ».

Le texte devient dès lors un objet abstrait et la définition proposée par Adam, à la suite de C. Fuchs et de D. Slatka, apparaît prendre le contre-pied de celle avancée par P. Charaudeau (les typologies du discours).

La linguistique textuelle doit-elle se contenter d'analyser les marques attestées au niveau de la chaîne textuelle ? Il est à noter qu'un texte et ses marques attestées au niveau de la chaîne textuelle ne se limitent pas à la fonction référentielle et n'ignore pas l'énonciation.

### **2-3-Texte et écrit**

Il existe une différence entre le texte qui serait un produit scriptural canonique, qui aurait pour modèle exemplaire le texte littéraire, et le discours qui serait d'emblé oral. Il y a deux façons de traiter cette question :

La première consiste à introduire de la variété, de la pluralité dans les ordres de l'oral et de l'écrit. On peut se rapporter aux approches de l'écrit par Sophie Moirand et de Michel Dabène, à l'opposition établie par J. Peytard entre l'ordre oral et l'ordre scriptural. Les analyses ne se contentent pas d'une opposition naïve, strictement binaire où chaque ordre est posé dans sa complexité et son hétérogénéité. D'où l'idée d'un continuum entre les différentes productions orales ou scripturales, continuum balisé d'une part par l'écrit littéraire, d'autre part par l'oral spontané.

La seconde façon de poser l'écrit, consiste à mettre en retrait le vecteur, le canal (phonique ou graphique), à mettre en avant le rapport au langage, un mode d'énonciation. La dichotomie discours / histoire de Benveniste procède de cette attitude. Avec le discours, il y a implication, proximité de l'énonciateur ; avec l'histoire, distance, distanciation.

### **2-4-Texte et pragmatique**

En tant qu'entité large, le texte apparaît comme une totalité et inscrit de ce fait une perspective pragmatique. Définie comme l'étude de l'action humaine sur le monde par le langage, la pragmatique peut être précisée comme « *l'étude des conditions de propriété contextuelle des énoncés linguistiques* ».

La pragmatique est en effet, selon une autre définition communément admise, l'étude du « rapport des signes à leurs utilisateurs ». Et cette conception justifie les questions suivantes : Quelle idée nous faisons-nous du texte ? Quel rôle social assignons-nous au texte ?

### **2-5-Texte, contexte, cotexte, métatexte et hypertexte**

La notion de texte s'est enrichie de nombreux préfixes où il n'est pas toujours simple de s'y retrouver. Citons par ordre alphabétique : l'architexte, le cotexte, le contexte, l'épitéxte, l'hypertexte, l'intertexte, le métatexte, le paratexte, le péritexte, le transtexte. Un tel classement n'est qu'un inventaire naïf et il faut organiser ce champ.

Avec l'architexte et l'intertexte, nous prenons en compte le réseau de dépendances qu'entretient un texte avec l'ensemble culturel et historique dans lequel il s'inscrit. Un texte se nourrit d'autres textes, s'en fait nécessairement l'écho, porte la trace d'un intertexte. L'architexte se situe à un degré d'abstraction plus élevé que l'intertexte et vient reconnaître, par exemple, l'appartenance d'un texte à un genre. Le caractère plus abstrait de l'architexte explique que les ouvrages spécialisés utilisent davantage la notion d'architextualité. La remarque vaut pour le couple transtexte / transtextualité.

Le métatexte n'est pas sans rappeler la fonction métalinguistique de Jakobson par laquelle il est posé que le langage permet de parler de lui-même. Le métatexte est un texte sur un texte, autrement dit est un texte qui signale ou s'interroge sur son fonctionnement. La remarque vaut aussi pour le cotexte. Par cotexte, nous entendons l'environnement textuel verbal d'un segment dans un texte. I.e, est un segment choisi dans un texte, donc composé de ce qu'il y a avant et de ce qu'il y a après le segment sélectionné.

La notion de contexte est plus large, car il nous oblige à préciser l'idée que nous nous faisons du texte comme objet, comme produit matériel. Quant à la notion d'hypertexte est un texte non linéaire, et aussi un texte ouvert. Avec l'arrivée via l'informatique de l'hypertexte viendra modifier à terme notre conception de l'écriture et de la lecture. Le concept d'hypertexte est également polysémique. Il signifie en gros la reprise.

Enfin, le texte se présente comme un ensemble cohérent de phrases. L'exigence essentielle que doit manifester un texte est la cohérence. C'est cette dernière qui fait d'une suite de phrases donnée non une suite aléatoire, mais une suite organisée, logique. C'est à ce propos que Lita Lindquist écrit : « *La cohérence fait partie de la compétence linguistique de deux manières : d'une part, l'homme est capable de produire des textes, i.e. des suites cohérentes de phrases, d'autre part, il est en mesure de décider si une suite de phrases est cohérente ou non et si elle constitue un texte ou non* ».

C'est cette conception de la cohérence qui a fait dire à D. Maingueneau(2014, 112) : « *La cohérence ne serait-elle pas pour le texte le concept équivalent de celui de grammaticalité pour la phrase ?* ». Le texte, qui est ainsi défini comme une suite cohérente de ses phrases, peut se réduire à la représentation formelle suivante : Texte = Phrase (+ Cohérence + Phr + Cohérence...+ Phn).

### **2-6- La cohésion textuelle**

La cohésion concerne la surface du texte, son niveau syntaxique et sémantique : il y est question de l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra-phrastiques et inter-phrastiques du texte depuis 1976. La linguistique transphrastique et la grammaire de texte insistent sur les marqueurs (liens cohésifs) responsable d'un tel effet de cohésion (anaphores, coréférence, connecteurs, etc.). La cohésion est, en grammaire de texte, inséparable de la notion de progression thématique.

Les marqueurs de connexité induisent un effet sémantique de cohésion. Cependant, la connexité selon J. M. Adam semble correspondre à ce que d'autres auteurs comme Hallidays et Hassan appellent la cohésion. En conséquence, il paraît que le terme cohésion présente l'avantage d'être moins large que celui de cohérence et plus communément admis que celui de connexité. Ainsi donc, le terme de cohésion se fondera sur la syntaxe et la sémantique à travers lesquels les notions de (co)référence, de contigüité sémantique et de connecteurs, se sont des notions qui illustrent les liens cohésifs qui font d'une suite de phrases un texte.

### **2-7- Référence et coréférence**

La notion de référence occupe le débat philosophique, mais aussi logique et sémantique.

Les notions de référence et de référent ne doivent pas être confondues. La référence désigne une propriété du signe linguistique ou d'une expression de renvoyer à une réalité. Le référent est la réalité qui est pointée par la référence. Référence et référent sont souvent confondus au point d'être synonymes chez certains auteurs.

Pour la linguistique, la référence peut être définie comme la procédure ou la fonction par laquelle le langage renvoie au monde, i.e. à la réalité extralinguistique réelle ou imaginaire. La fonction référentielle est posée par certains linguistes (A. Martinet et G. Mounin par exemple) comme essentielle, centrale. La fonction référentielle est alors confondue avec la fonction de communication. Cette attitude méthodologique peut apparaître excessive, et Jakobson dans son schéma de la communication, refuse de faire de la fonction référentielle la fonction rectrice des cinq autres.

### **2-8- La contigüité sémantique**

La contiguïté sémantique se manifeste lorsque deux unités sont en relation et présentent quelques traits communs. Cette relation de contiguïté est prise du point de vue interne à la langue. Elle peut être une relation d'inclusion ou d'intersection.

Quand cette relation est de type inclusif, les unités (items) lexicaux entretiennent entre eux des relations d'hypéronymie et d'hyponymie, des relations qui peuvent être représentées selon le sens suivant :

Félin est hyponyme pour animal, mais hyperonyme pour chat.

Le rapport d'intersection repose sur le fait que plusieurs items lexicaux puissent présenter des sèmes communs. Dans des cas comme celui-ci, il faut se rapporter à l'analyse sémique développée par Bernard Pottier sur les sièges.

### **XIII-La lexicologie**

la lexicologie est la discipline de la linguistique consacré à l'étude des mots. Elle s'intéresse à leur nature ,à leur étymologie mais aussi aux relations systémiques(notamment sémantiques) qui les caractérisent. Le terme a été inventé dans les années 1970.auparavant, il existait déjà des lexicologues mais pas officiellement.

Spécifiquement, c'est l'étude de la signification des unités qui constituent le lexique d'une langue. L'étude comprendrait leur nature et leur fonction comme symbole, leur signification ,la relation de leur sens à l'épistémologie en générale et les règles de leur composition à partir d'éléments plus petits (morphèmes et phonèmes).

La lexicologie s'intéresse notamment aux aspects suivants :

1. Étymologie : Elle étudie l'origine des mots, leur évolution historique et les emprunts linguistiques à partir d'autres langues.
2. Sémantique : Elle explore la signification des mots, comment ils évoluent dans le temps et comment ils interagissent avec d'autres mots pour former des expressions et des phrases.
3. Morphologie : Elle analyse la structure interne des mots, y compris leurs préfixes, suffixes et racines, ainsi que les variations de forme liées à la conjugaison et à la déclinaison.
4. Lexicographie : Cela concerne la compilation de dictionnaires et de glossaires, où les mots sont répertoriés avec leurs significations, leurs usages et leurs nuances.

5. Collocations et combinaisons lexicales : Elle examine les associations régulières entre les mots, comment certains mots sont couramment combinés pour former des expressions spécifiques.

6. Changement sémantique : Elle observe comment les significations des mots peuvent changer au fil du temps en raison de facteurs historiques, sociaux et culturels.

7. Néologie : Elle étudie la création de nouveaux mots dans une langue, souvent en réponse à des besoins technologiques, culturels ou sociaux émergents.

La lexicologie est essentielle pour comprendre la manière dont les mots fonctionnent dans une langue, comment ils communiquent des significations et comment ils évoluent pour refléter les changements dans la société et la culture.

### **1-La lexicologie et la lexicographie**

La lexicologie et la lexicographie sont deux domaines étroitement liés mais distincts dans l'étude des mots et du langage. Voici la différence entre les deux :

**A- La lexicologie** est l'étude des mots en tant qu'unités linguistiques, en se concentrant sur leur signification, leur structure, leurs relations sémantiques et leur évolution dans le temps. Elle vise à analyser comment les mots sont formés, comment leur sens change avec le temps et comment ils interagissent les uns avec les autres. La lexicologie explore également les aspects sémantiques et étymologiques des mots, ainsi que les diverses relations qu'ils entretiennent, telles que la synonymie, l'antonymie, la métaphore, etc. En somme, la lexicologie se penche sur la compréhension profonde des mots et de leurs significations dans un contexte linguistique et culturel.

### **B- La lexicographie : une discipline pratique**

La lexicographie désigne l'ensemble des techniques requises pour la rédaction d'un dictionnaire. C'est donc une discipline pratique. Toutefois, pour réaliser un dictionnaire, il apparaît nécessaire de se poser quelques questions préliminaires de type théorique : qu'est ce qu'un dictionnaire ? qu'est ce qu'un article de dictionnaire ? où s'arrête un mot ? qu'est ce que définir?...

Il y a deux grandes manières de rédiger l'article de dictionnaire correspondant à un mot donné. La première est de donner des informations sur la référence à laquelle ce mot renvoie. Il s'agit du mot lune, par exemple, il s'agira de donner des informations de type astronomique ou physique sur cet astre. La seconde est d'explicitier quel type d'emploi le mot lune est susceptible de recevoir dans le système de la langue française. On pourra alors évoquer des expressions imagées, comme (être dans la lune), par exemple, qui n'ont pas de rapport avec

les connaissances scientifiques disponibles à propos de la lune. Dans le premier cas, le dictionnaire sera plutôt de nature encyclopédique : ce sera un dictionnaire de choses ; dans le deuxième cas, on dira qu'il s'agit d'un dictionnaire de langue. A priori, la lexicographie ne s'intéresse qu'aux dictionnaires de langue.

### **2- Les grands types de dictionnaires**

Comment réalise-t-on un dictionnaire ? il s'agit tout d'abord, pour celui qui le confectionne, d'être très sensible à l'usage . quand un mot est-il employé ? par qui? Dans quelles circonstances? Son usage est-il en augmentation ? en diminution ? on pourra ainsi distinguer des mots dont l'usage est avéré, des mots dont l'usage est vieilli ( il faudra alors se demander si on continue à les inclure dans le dictionnaire) et des mots dont l'usage est nouveau (cas de néologie ). Quelles informations donner ensuite sur le mot? On pourra indiquer sa classe grammaticale, son étymologie , employé.

Comme on le voit, la tâche de réaliser un dictionnaire de langue complet (qu'on appellera dictionnaire monolingue, pour le distinguer des dictionnaires incluant une langue étrangère) est énorme et difficile. Elle nécessite une grande quantité de matériaux et une grande dictionnaires volumineux, tels les différents dictionnaires de l'académie française. Le Littré ( fin XIXe siècle), ou le récent trésor de la langue française (TLF). Il existe aussi de nombreux dictionnaires qui ne traitent qu'un des points énoncé : dictionnaire étymologique, dictionnaire des synonymes, dictionnaire du français parlé, dictionnaire des expressions, dictionnaire des constructions, etc.

L'étymologie a joué un grand rôle dans la naissance de la lexicographie. pendant l'antiquité et au moyen âge, elle constituait l'essentiel de l'étude des mots. Elle servait souvent à expliquer la nature des choses auxquelles les mots renvoyaient. On considérait les mots dans leur forme globale, et on en tirait des conclusions quant à leur sens. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que des grammairiens ont eu l'idée de scinder les mots en élément (le radicale et le suffixe, par exemple) et de traiter ces éléments séparément. Aujourd'hui, l'étymologie a beaucoup évolué et a abandonné l'idée de recherche dans l'histoire des mots leur signification profonde.

### **3- La lexicologie: une discipline descriptive**

#### **A-l'étude linguistique du mot**

La lexicologie comme discipline descriptive a deux objets: le mot et le lexique.

Pour décrire le mot, elle procède de deux manières : elle s'organise en sémantique lexicale (analyse du sens des mots et des relations de sens entre les mots) et morphologie lexicale (analyse de la structure des mots et de leurs relations de forme).

La sémantique lexicale s'intéresse à la manière dont on peut décrire dans la langue, les différents sens, possibles d'un mot ou ses différentes acceptations. Elle essaie donc de classer ces sens, soit en observant comment on peut les relier (certains mots peuvent faire l'objet d'un emploi en sens élargi, ou restreint, etc....).

La morphologie lexicale étudie la formation des mots, soit s'il s'agit de mots hérités ayant naturellement évolué, soit s'il s'agit d'emprunts, ou de mots construits. Les mots construits procèdent soit par dérivation (lentement, dérivé de lent, par exemple), soit par composition, utilisant deux mots autonomes (porte-fenêtre, par exemple).

### **B- La description du lexique**

La lexicologie ne s'attache pas seulement à l'unité du mot. Elle s'efforce de décrire également l'organisation du lexique. Pour cela, elle essaie de définir ce qu'on appelle des champs.

L'appellation de ces champs varie parfois, mais on peut distinguer : les champs lexicaux, qui rassemblent des mots de sens voisin (le champ lexical de la peur, par exemple) et les champs sémantiques, qui rassemblent les différents sens possibles d'un même mot (autrement dit, sa polysémie). On peut également étudier dans les ensembles de mots ayant une base morphologique commune.

L'étude du lexique d'une langue donnée montre à quel point celui-ci est complexe et hétérogène. Bien souvent, nous en avons une connaissance entièrement intuitive. Nous savons employer les mots, mais nous sommes bien embarrassés lorsqu'il s'agit de les définir. C'est la principale difficulté à laquelle se heurte la lexicologie, discipline qui décrit les mots hors de leur emploi.

#### **4- Les concepts de base**

Les concepts de base de la lexicologie sont essentiels pour comprendre en profondeur les mots, leur structure, leur signification et leurs interactions dans le langage. Voici quelques-uns des concepts fondamentaux de la lexicologie :

**\*Mot :** L'unité de base de la lexicologie est le mot. Un mot peut être constitué d'une ou plusieurs syllabes et peut représenter une idée, une action, un objet, etc.

**\*Morphème :** C'est la plus petite unité de sens dans la langue. Un morphème peut être un mot complet ou une partie d'un mot qui porte un sens. Il peut être un morphème lexical (portant une signification autonome) ou un morphème grammatical (servant à indiquer des relations grammaticales).

**\*Étymologie :** L'étude de l'origine des mots, y compris leurs sources linguistiques et historiques. Elle explique comment les mots ont évolué à partir de langues anciennes ou ont été empruntés à d'autres langues.

**\*Sémantique :** La branche de la linguistique qui se penche sur la signification des mots et leur relation avec le monde réel. Elle étudie comment les mots acquièrent et transmettent des significations.

**\*Synonymie :** Relation sémantique entre des mots qui ont des significations similaires ou presque identiques. Les synonymes partagent généralement le même champ sémantique.

**\*Antonymie :** Relation sémantique entre des mots qui ont des significations opposées. Les antonymes expriment des idées contraires.

**\*Hyponymie et Hyperonymie :** L'hyponymie est une relation sémantique où un terme (hyponyme) est plus spécifique qu'un autre terme (hyperonyme) et fait partie de la catégorie plus large de l'hyperonyme. Par exemple, "chien" est un hyponyme de "animal".

**\*Métaphore et Métonymie :** Deux types de figures de style qui exploitent des liens sémantiques entre les mots. Une métaphore établit une comparaison implicite, tandis qu'une métonymie se fonde sur une relation de contiguïté ou de proximité.

**\*Changement Sémantique :** Les modifications de sens que subissent les mots au fil du temps. Cela peut être dû à des évolutions culturelles, des influences étrangères, etc.

**\*Dérivation et Composition :** Les processus par lesquels de nouveaux mots sont créés. La dérivation implique l'ajout de préfixes ou de suffixes à un mot existant pour former un nouveau mot, tandis que la composition consiste à combiner deux mots pour en créer un nouveau.

**\*Homonymie et Polysémie :** L'homonymie se produit lorsque deux mots différents ont la même forme phonétique ou orthographique, tandis que la polysémie se produit lorsque le même mot a plusieurs significations liées.

**\*Néologisme :** Un nouveau mot ou une nouvelle expression qui est créé et introduit dans la langue pour représenter une nouvelle réalité, idée ou concept.

Ces concepts de base fournissent les fondations nécessaires pour explorer plus en détail la lexicologie et la manière dont les mots fonctionnent dans le langage.

**Exercice :**

A partir de la liste ci-dessous, formez des nouveaux mots « néologismes » en identifiant le type de chaque morphème :

<b>Préfixes</b>	<b>Signification</b>	<b>Préfixes</b>	<b>Signification</b>
<b>acantho-</b>	épine	<b>aéro-</b>	air
<b>acou-</b>	entendre	<b>lomb-</b>	région lombarde
<b>actino-</b>	rayon	<b>més(o)-</b>	milieu
<b>ad-</b>	vers, ajouté à	<b>meta-</b>	après, changement
<b>adén-</b>	glande, ganglion lymphatique	<b>nécro-</b>	mort
<b>octa-, octo-</b>	huit	<b>omni-</b>	tout
<b>oultre-</b>	au-delà de	<b>par-, per-</b>	à travers, achèvement
<b>péd-</b>	enfant	<b>phago-</b>	manger
<b>phléb-</b>	veine	<b>phys(io)-</b>	nature

**Correction :**

- 1. Aérophono :** Un néologisme pour décrire quelque chose qui est lié à la transmission du son dans l'air.
- 2. Adénactinomé :** Un terme pour désigner une procédure médicale qui implique l'utilisation de rayons sur une glande ou un ganglion lymphatique.
- 3. Nécroplébisme :** Un concept pour décrire l'étude des veines dans un contexte mortuaire, comme dans la recherche de signes post-mortem.
- 4. Octomés(o) :** Une suggestion pour un mot signifiant "huitième milieu" ou se référant à un point situé au huitième de quelque chose.
- 5. Omnipédo :** Un néologisme pour décrire un appareil qui surveille l'enfant partout et en tout lieu.
- 6. Paraphagophyse :** Un terme hypothétique pour désigner un processus de digestion à travers une substance particulière.
- 7. Aéro-physisme :** Un concept qui pourrait décrire l'étude de la nature et des phénomènes liés à l'air.
- 8. Actinolombar :** Un mot suggéré pour se référer à quelque chose lié à la région lombarde qui implique des rayons ou une radiographie.
- 9. Mésanécros :** Un néologisme qui pourrait décrire quelque chose qui se produit dans un contexte de mort, mais après un certain délai.
- 10. Pérophlébiose :** Un terme pour décrire un traitement médical qui implique le passage à travers une veine.

## XIV-La syntaxe

### 1- Qu'est-ce que la syntaxe ?

La syntaxe est l'ensemble des notions et techniques mises en œuvre pour étudier les combinaisons de mots qui sont porteuses de sens dans les langues naturelles.: disposition, arrangement, configuration, organisation.

En linguistique, la syntaxe se focalise sur l'étude des éléments suivants:

\*L'ordre des mots : Par exemple, en français, l'ordre des mots peut altérer le sens de la phrase, comme dans les cas de « le père frappe le fils » comparé à « le fils frappe le père ».

\*Les catégories grammaticales ou parties du discours : Par exemple, dans la phrase « Il fait froid », le mot « Il » est un pronom impersonnel, tandis que « fait froid » constitue une locution verbale.

\*Les phénomènes de rection : Dans la phrase « Le petit enfant dort », le nom « enfant » régit le verbe « dort » ainsi que le déterminant « le » et l'adjectif « petit ».

\*Les fonctions grammaticales : Dans la phrase « Je travaille à la hôpital », le pronom « Je » joue le rôle de sujet pour le verbe « travaille », tandis que l'expression « à la hôpital » remplit la fonction de complément circonstanciel de lieu.

### 2- Les grandes distinctions

Notions à distinguer :- constituants et catégories,- dépendance,- fonctions,- rôles sémantiques.

#### Constituants et catégories :

Un constituant est toute unité appartenant à une certaine catégorie syntaxique qui peut entrer en combinaison avec d'autres d'unités appartenant à des catégories syntaxiques pour produire une unité appartenant à une catégorie syntaxique. Les constituants ne sont pas simplement des mots ou des unités morphologiques. Ils doivent appartenir à une catégorie syntaxique telle que article, nom, adverbe, verbe. La catégorie syntaxique de la combinaison n'est pas forcément la même que celle d'un de ses constituants. Exemple : Article + Nom = Groupe Nominal. Le processus de combinaison est récursif (il s'applique à son propre résultat). Exemple : Article + Nom = GN, Préposition + Nom = Groupe Prépositionnel GP, GN + GP = GN. Le(Article) +chien(Nom) =Le chien(GN),de(Préposition) +Marie(Nom)=de Marie(GP),Le chien(GN) +de Marie(GP) =Le chien de MarieGN. Le mode de combinaison

peut être complexe ; lorsqu'il s'agit d'une simple juxtaposition, on a des structures arborescentes, omniprésentes en linguistique.

#### Dépendance :

Notion moins intuitive que celle de constituant. Dissymétrie entre tête et dépendants. La tête est ce qui détermine la valeur de certains traits. Elle impose de l'information à ses dépendants. Le cas le plus connu est celui du verbe qui impose des restrictions (dites restrictions de sélection) à son sujet et à ses compléments. Ces restrictions peuvent être sémantiques, syntaxiques ou morphologiques.

#### Fonctions :

Les trois fonctions reconnues comme les plus importantes sont celles de sujet, d'objet direct et d'objet indirect.

Fonction = ensemble de caractéristiques morphosyntaxiques ≠ rôles sémantiques.

#### Rôles sémantiques :

Caractéristiques sémantiques des arguments des prédicats.

Prédicat = relation qui associe plusieurs arguments. Exemple : prédicat lire (associé à mais distinct du verbe lire) a deux arguments dont les rôles sont agent (qui s'applique à l'entité qui lit) et le siège (qui s'applique à ce qu'on lit). La forme est donc lire(Agent:x1, Siège:x2)

### **3- Constituants et catégories**

Catégories : noms de classes de mots ou constructions ayant les mêmes propriétés ; question centrale : comme regrouper des mots ou des constructions en classes ?

Saussure (1916, ch. 5) : distinction rapports syntagmatiques/rapports associatifs.

Rapports syntagmatiques : valent entre plusieurs termes co-présents dans une série (rapport in presentia), par exemple les mots qui composent une expression ou une phrase.

Rapports associatifs : tout ce qui concerne la substitution possible à un terme d'une série d'autres termes qui lui sont associés selon une certaine dimension rapports in absentia.

#### Propriétés :

1-Permutabilité dans un même environnement. Deux objets de même catégorie peuvent se remplacer mutuellement dans un même environnement, exemple : j'ai vu le chien ou j'ai vu l'oiseau.

2-Déplaçabilité : j'ai vu le chien. Le chien, je l'ai vu.

3-Propriétés morphologiques. Exemple : en français, les verbes (et seulement les verbes) se conjuguent.

4-Anaphores. Anaphores pronominales pour les GN : J'ai vu le chien. Il aboyait. Anaphores en le faire.

5-Coordination. Tendence générale des langues à ne coordonner que des unités de même catégorie. J'ai vu le maire et son adjoint (GNetGN)b. Attention toutefois à l'ellipse : J'ai vu le maire, et avec son adjoint= « J'ai vu le maire, et je l'ai vu avec son adjoint ».

6-Corrélations systématiques entre constructions ; par ex. V de sentiment associé à des paraphrases de forme V support + GNde sentiment :craindre+ GN associé à éprouver de la crainte(pour+en-vers) GN.

#### Classification :

Sont rangées dans la même classe les unités qui ont les mêmes propriétés.Relation d'équivalence : relation réflexive, symétrique et transitive.. réflexivité.

Classe d'équivalence : tout ensemble maximal d'objets reliés par une relation d'équivalence.

La relation 'avoir les mêmes propriétés' que est une relation d'équivalence. Les classes d'équivalence qu'elle définit « sont » (= ont pour nom) les catégories syntaxiques. Ex. : GN = ensemble des unités qui partagent certaines propriétés, GV = ensembles des unités qui partagent d'autres propriétés.

\*Peut-il y a voir des propriétés communes entre deux classes d'équivalence ? Oui, en théorie, toutes les combinaisons sont possibles. Par exemple,les N, GN, A(djectifs), GA (Groupes Adjectivaux), V, GV, Articles partagent la propriété d'avoir une distinction (souvent réalisée morphologiquement) entre sg et pl. Les GA et les GP peuvent modifier un GN.

\*A-t-on une liste finie et établie d'avance de propriétés ? Non, les listes de propriétés s'enrichissent au fur et à mesure qu'on connaît mieux les langues.

#### **4- La structure de base de la phrase**

Les langues varient en termes de complexité syntaxique. Certaines langues ont des structures plus simples, tandis que d'autres peuvent avoir des constructions plus complexes avec des phrases imbriquées et des éléments dépendants.

Une phrase de base est généralement composée d'un sujet et d'un verbe, qui constituent le noyau de la phrase. La structure de base de la phrase peut être représentée par l'acronyme SVO (Sujet-Verbe-Objet) :

Exemple : "Le chat (sujet) dort (verbe) paisiblement (objet)."

En plus du noyau (sujet-verbe-objet), une phrase peut contenir des compléments qui ajoutent des informations supplémentaires. Les compléments peuvent être de différents types :

- Complément d'objet direct (COD) : Il répond à la question "quoi ?" ou "qui ?" par rapport au verbe.

Exemple : "Elle mange une pomme."

- Complément d'objet indirect (COI) : Il répond à la question "à qui ?" ou "à quoi ?" par rapport au verbe.

Exemple : "Il donne un cadeau à sa soeur."

- Complément circonstanciel : Il fournit des détails sur le lieu, le temps, la manière, la cause, etc., de l'action du verbe.

Exemple : "Il court rapidement dans le parc."

### 5- Ordre des Mots

L'ordre des mots dans une phrase peut varier d'une langue à l'autre. Dans certaines langues, l'ordre est plus fixe, tandis que dans d'autres, il peut être plus flexible. Par exemple, en anglais, l'ordre typique est SVO, tandis qu'en japonais, il peut être SOV.

**Exercice :** La commutation ou substitution

A partir du texte ci-dessous, analysez les phrases suivantes en ses principaux constituants grâce à l'opération de substitution :

- Les enfants jouent au ballon/ La maman prépare un très bon gâteau/ les petites filles sont très belles/ la mère et le père amènent leurs enfants au parc.

**Correction**

- Les enfants jouent au ballon → **ils** jouent au ballon

- La maman prépare un gâteau la maman → **fait** un gâteau

- les petites filles sont très belles → **les jeunes** filles sont **vachement jolies**

- la mère et le père amènent leurs enfants au parc. → **les parents les** amènent au parc.

## XV- La morphologie

L'étude de la forme des unités linguistiques, la morphologie, a longtemps constitué, avec la syntaxe, le noyau dur l'activité grammaticale. Elle recouvre des aspects fort différents selon le sens que l'on donne aux termes « forme » et « unité ». « *La morphologie est l'étude de la structure interne du mot* » (Moeschler, Auchlin, 1997, p. 53)

En linguistique, le terme « **morphologie** » (les mots grecs *morphé* « forme » + *lógos* « étude ») dénomme traditionnellement la branche de la grammaire qui étudie la forme des mots, par opposition à la syntaxe, qui s'occupe de la fonction des mots et d'entités plus grandes que ceux-ci. En d'autres termes, la morphologie étudie les paradigmes des mots et l'organisation des catégories grammaticales, alors que la syntaxe traite des successions de mots, des relations syntagmatiques.

Donc, la morphologie est une branche qui s'intéresse à l'étude des formes et la formation des mots par opposition à la syntaxe qui étudie les fonctions des mots. Selon J. Dubois (2002, 327), la morphologie a deux acceptions (significations) principales :

*\*Ou bien la morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots, c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour constituer les mots (règles de formation des mots) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps, de personne et pour (la flexion des mots en ce qui concerne les langues flexionnelles).*

*\*Ou bien la morphologie est la description à la fois des règles de la structure interne des mots et des règles de combinaison des syntagmes en phrases. »*

En somme, la morphologie est l'étude de la structure et de la formation des mots. Les mots sont composés à partir d'unités plus petites appelées morphèmes.

Dans une conception de l'organisation stratifiée, au niveau de la langue, le terme est aussi utilisé pour dénommer le niveau dont l'unité de base a la qualité de signe linguistique, en termes traditionnels, il dénomme la structure morphologique en tant que partie de la structure grammaticale.

La morphologie n'a pas la même importance pour toutes les langues. Elle l'est surtout pour les langues dites synthétiques, qu'elles soient flexionnelles (appelées aussi fusionnelles ou fusionnantes) ou agglutinantes, et beaucoup moins pour les langues dites isolantes, dans lesquelles les mots sont en général invariables.

Du point de vue des stades d'une langue qu'elle étudie, on distingue la morphologie descriptive (synchronique), qui décrit la structure morphologique de la langue à un moment donné de son développement, et la morphologie historique (diachronique), qui étudie l'évolution de la structure morphologique de la langue et ses perspectives de développement.

## **1- L'unité**

Le mot est l'unité linguistique étudiée par la morphologie. Cependant, la notion de mot est assez difficile à cerner. Il est semblé bien que le mot ne soit pas la plus petite unité linguistique pourvue de forme et de sens. Certains mots sont composés de plusieurs éléments plus petits. Le mot « préhistoriques » est divisible en plusieurs parties : pré-histor-ique-s. chacune est porteuse de forme et de signification. On appelle ces parties des morphèmes.

On distingue les morphèmes lexicaux « *histor* : morphème qui a un sens lexical et qui est une variante morphologique de *histoire*) et les morphèmes grammaticaux ( qui ont un sens grammatical). Ces derniers se subdivisent en morphèmes dérivationnels (préfixes et suffixes qui ont un sens quasi lexical : *pré*, *ique*) et flexionnels (marqueurs des traits grammaticaux que sont le genre, le nombre, le mode ou la personne : *ici*, le morphème *s* pour le pluriel)

- Un mot est une unité de langage qui constitue l'unité de base de la communication verbale. Il s'agit d'une séquence de sons ou de lettres qui possède un sens spécifique dans une langue donnée.

- Les mots sont autonomes et peuvent exister en tant qu'entités indépendantes dans une phrase.

- Chaque mot a généralement un sens lexical ou conceptuel qui peut être compris par les locuteurs de la langue.

- Exemples de mots : "arbre", "chien", "maison", "manger", "jouer", etc.

### 2- Le morphème

Le morphème est une unité fondamentale de la linguistique structurale et de la morphologie, qui constitue la plus petite unité porteuse de sens dans une langue donnée. Il s'agit d'une unité linguistique indivisible, c'est-à-dire qu'il ne peut pas être décomposé davantage sans perdre son sens spécifique. Les morphèmes sont les briques élémentaires de la formation des mots et jouent un rôle crucial dans la construction et la compréhension du sens des mots.

On distingue deux types principaux de morphèmes :

1. *Les morphèmes lexicaux* : Ce sont les morphèmes qui portent le sens lexical d'un mot. Ils correspondent généralement aux racines ou aux bases des mots. Par exemple, dans le mot "chanteur", les morphèmes lexicaux sont "chant" (qui exprime l'action de chanter) et "eur" (qui indique le sens de "personne qui").

2. *Les morphèmes grammaticaux* : Ces morphèmes apportent des informations sur la grammaire et la syntaxe de la langue. Ils modifient le sens du mot auquel ils sont attachés. Les morphèmes grammaticaux incluent les marques de temps, de personne, de genre, de nombre, etc. Par exemple, dans le mot "chantait", le morphème grammatical "ait" indique que l'action est au passé et à la troisième personne du singulier.

Les morphèmes peuvent être combinés pour former des mots complexes ou pour modifier le sens des mots existants. Cette capacité de dérivation morphologique permet à une langue de créer un vaste lexique de mots en utilisant un nombre limité de morphèmes de base.

L'étude des morphèmes et de leur fonctionnement dans les langues est essentielle pour comprendre la structure et l'évolution des mots, ainsi que pour analyser la syntaxe et la sémantique d'une langue. Les morphèmes jouent un rôle crucial dans la communication humaine et sont un élément fondamental de la richesse et de la diversité des langues à travers le monde.

### 3- La forme de l'unité

La morphologie étudie l'unité mot indépendamment de son insertion dans une phrase. On peut distinguer deux approches principales :

La morphologie distribue les mots en classes, appelées parties du discours. On dénombre traditionnellement les parties du discours suivantes : nom, adjectif, déterminant, pronom, verbe, adverbe, préposition, conjonction et interjection. Chacune d'entre elles est susceptible de varier ou non selon des propriétés spécifiques, que l'on appelle des catégories grammaticales ainsi le nom, marqué en genre, peut varier en nombre (un homme/ des hommes), dans certaines langues en cas (en latin : liber/liberum) ; l'adjectif et le déterminant varient en genre et en nombre ( un grand homme/ des grandes femmes)..., la morphologie étudie ces variations dans la forme des mots et énonce les règles qui les décrivent. Dans la mesure où ces modifications concernent les flexions, on parle de morphologie flexionnelle.

La morphologie étudie également la formation de l'unité mot. Comment former un adjectif à partir d'un verbe (identifier/ identifiable), un nom à partir de deux noms (timbre-poste) ? Plusieurs voies sont possible. Cette approche de la morphologie est voisine de la lexicologie.

### 4- La morphologie dérivationnelle et composition

**4-1- La Dérivation** est la formation des mots à partir d'autres mots en y ajoutant un ou plusieurs affixes.

**-Dérivation préfixale** :Le préfixe se place devant une base pour former un nouveau mot : anti- anticlérical , dé ( décoller, et ses variantes, des : desservir ; de : destituer). On s'accorde à dire que le préfixe ne change pas la partie du discours à laquelle le mot sans préfixe appartient: le verbe *servir* préfixé avec des *desservir* reste un verbe. Cependant, il existe quelques cas où la préfixation change la classification : la préfixation des noms *char* et *brouillard* avec anti (*antichar*, *antibrouillard*) donne des adjectifs : missile antichar, phare antibrouillard.

**-Dérivation suffixale** : se place derrière une base pour former un nouveau mot dont il détermine la classe ; par exemple, la suffixation avec -ion (et ses variantes -tion,-ation,-ition) forme des noms (prévision, convention, suffixation, répétition) ; la suffixation en -ifier forme des verbes (classifier).

## 4-2- Composition

La composition est une opération de formation des mots qui consiste à assembler deux ou plusieurs éléments pour former un nouveau mot. La composition est un processus très productif. Les éléments d'un mot composé peuvent être soit des mots graphiques (sans être des unités lexicales), soit des unités lexicales (sans être des mots graphiques). Elle peut être populaire (composée à partir de mots français) ou savante (formée avec des emprunts grecs ou latins)

La composition consiste en la combinaison d'au moins deux morphèmes lexicaux, qui peuvent apparaître isolément (chauve+souris donne chauve-souris). Le nouveau mot ainsi formé est complexe mais fonctionne comme un mot simple. Cette composition peut modifier le sens ou la structure des éléments pris isolément.

Elle se signale soit par une absence de marque (pomme de terre), soit par un trait d'union (petite-fille ; le qu'en-dira-t-on), soit encore par soudure (pissenlit). Enfin, peut combiner des éléments français (chauve-souris) ou des éléments grecs ou latin (morpho-logie). Dans ce dernier cas, on parle de composition savante.

D'autres modes de formation des mots consistent à emprunter à d'autres langues (marketing) ; à abrégé des mots existants, soit en les tronquant (bac pour baccalauréat), soit en utilisant un sigle (UV pour ultra-violet) ; à redoubler des éléments (guéguerre à partir de guerre). Les formations populaires de mots ne sont pas en reste. Notons seulement l'utilisation de certains suffixes populaires : fas-toche pour facile, vol-oche pour valise. Enfin, à côté de certains mots qui descendent du latin par la voie populaire (mâcher vient de masticare), on a créé, en calquant sur le mot d'origine, d'autres mots français (mastiquer) de sens parfois assez proche du dérivé populaire.

### Exercice :

1. Identifiez les morphèmes dans les mots suivants :

- a. Chanteuse
- b. Inoubliable
- c. Déconnecter
- d. Préparation
- e. Marchons

2. Décomposez les mots en morphèmes :

- a. Démontrez
- b. Injustice
- c. Rappelle
- d. Éducatif
- e. Révérifiez

3. Identifiez et expliquez les morphèmes grammaticaux dans les mots suivants :

- a. Jouer
- b. Marchant
- c. Allons
- d. Aimerais

**4. Créez un mot en ajoutant des préfixes et des suffixes :**

- a. Utilisez le préfixe "re-" et le suffixe "-ment" pour former un nouveau mot.
- b. Créez un mot en ajoutant le préfixe "in-" à une base de votre choix.

**5. Créez des mots dérivés :**

- a. Trouvez un mot de base et créez deux mots dérivés en ajoutant des suffixes différents.

**Correction :**

1.

- a. Chante- (radical), -euse (suffixe)
- b. In- (préfixe), oubli- (radical), -able (suffixe)
- c. Dé- (préfixe), connect- (radical), -er (suffixe)
- d. Pré- (préfixe), par- (préfixe), -ation (suffixe)
- e. March- (radical), -ons (suffixe)

2.

- a. Démontre-z (radical, suffixe)
- b. In- (préfixe), just- (radical), -ice (suffixe)
- c. Re- (préfixe), appel- (radical), -e (suffixe)
- d. Éducat- (radical), -if (suffixe)
- e. Re- (préfixe), vérifi- (radical), -ez (suffixe)

3.

- a. Morphèmes grammaticaux : -er (infinitif)
- b. Morphèmes grammaticaux : -ant (participe présent)
- c. Morphèmes grammaticaux : -ons (indicatif présent)
- d. Morphèmes grammaticaux : -rais (conditionnel)

4.

- a. Réparément
- b. Invention

5.

- a. Mot de base : "Rapid"  
- Dérivés : Rapidité, Rapidement
- b. Mot de base : "Énergie"  
- Dérivé : Inénergie

## XVI-La phonologie

La phonologie est une branche de la linguistique qui étudie l'organisation des sons au sein des différentes langues naturelles. Elle est complémentaire de la phonétique, qui s'intéresse aux sons eux-mêmes, indépendamment de leur emploi. La phonétique s'intéresse aux sons en tant qu'unités acoustiques produites par un mécanisme physiologique, la phonologie s'intéresse aux sons en tant qu'éléments d'un système. « *Au début du siècle, on s'est intéressé au son en tant qu'élément servant à distinguer un mot d'un autre. C'est ce son, ayant une fonction, qui est appelé phonème. L'étude des phonèmes est appelée phonologie.* » (Schott-Bourget, 1994, p 14.)

### 1- Origine historique et tendances de la phonologie

La phonologie s'inspire des travaux fondateurs des linguistes russes Roman Jakobson et Nikolaï Sergueïevitch Troubetzkoy. En anglais, on trouvera les deux termes concurrents de phonology et de phonemics. La phonologie est l'une des branches de la linguistique synchronique : elle étudie la langue dans ce qui fait son système actuel, dans ce qui la fait fonctionner à n'importe quel moment donné de son histoire comme système. Néanmoins, quelques efforts pour compléter la phonologie synchronique par une phonologie diachronique furent faits, notamment par André Martinet, disciple français de l'école de Prague. Ces études montrent qu'un changement phonétique n'est jamais isolé : il affecte le système phonologique tout entier.

La phonologie explique les phénomènes des corrélations entre les consonnes des langues différentes, et que le système entier peut (bouger) et se retrouver dans une autre langue par le biais de ce qu'on appelle une trans-phonologisation. De même, en anglais, un peu avant l'époque de Shakespeare, a eu lieu de ce qu'on appelle The Great Vowel Shift, le grand changement vocalique : toutes les voyelles ont bougé ensemble, en perdant leur longueur et en se diphtonguant (/i:/ glissant vers /ai/, par exemple, dans fine).

La phonologie traite d'unités qui sont (non significatives), les phonèmes (sans rapport direct avec le sens). Toutefois, plusieurs efforts ont été tentés pour relier la phonologie à la grammaire, dans le cadre de la grammaire générative, par exemple. Pour celle-ci, la phonologie fait partie de la grammaire : elle assigne une forme phonique à la structure de surface produite par les transformations syntaxiques.

## 2- Les phonèmes

Le linguiste polonais Nikolaykrusewski (1851-1887) est le premier qui a introduit la notion de phonème. Cette notion désigne en phonologie, l'unité phonologique minimale de la chaîne parlée, susceptible de produire, par commutation, un changement de sens c'est-à-dire le phonème est la plus petite unité distinctive permettant de distinguer des mots les uns des autres. Par exemple, /t/ et /f/ sont deux phonèmes différents car ils entraînent un changement de sens (t ête / f ête).

## 3- Organisation et enchainement des phonèmes

L'un des objectifs de la phonologie est de dégager des lois d'organisation des phonèmes dans chaque langue. On parle aussi de (phonématique), une fois qu'on a défini chaque phonème par ses traits distinctifs, on peut les ranger. Tous les phonèmes qui ont un même point d'articulation (défini par la phonétique) constituent ainsi un ordre. Tous les phonèmes qui ont un même mode d'articulation constituent une série. À partir de ces deux critères, on peut réaliser un tableau à double entrée, aussi bien des voyelles que des consonnes du français.

Selon Jakobson, toute l'analyse phonologique peut se faire au moyen d'oppositions binaires, autrement dit, chaque phonème s'oppose soit à un autre, soit à son absence. Considérons la formation du féminin en français, par exemple. Dans *neuf/neuve* nous avons une oppositions/f/ et /v/, par exemple.

Par ailleurs, la phonologie analyse ce qui rend possibles, dans une langue donnée, certaines chaînes de phonèmes. L'existence de séquences reconnues de phonèmes, et leur fréquence dans la langue, crée ce qu'on appelle des syllabes. Cela fait partie de la compétence phonologique propre à tout locuteur d'une langue de connaître, le plus souvent inconsciemment, quelles sont les séquences possibles de sa langue.

## 4- Les corrélations

Chaque système phonologique comporte des oppositions, mais aussi des faisceaux de corrélations qui expliquent comment, par contact, certains phonèmes peuvent s'altérer. Ainsi, en français, le phonème /z/ (je, qui constitue d'ailleurs un morphème\*) est prononcé /f/ dans la réalisation familière (*fsEpa*) de je ne sais pas, du fait de la proximité d'une consonne particulière.

Lorsqu'un phonème en contamine d'autres dans son voisinage, on parle d'assimilation. On parlera, inversement, de dissimilation, lorsque une séquence comportant trop de phonèmes semblables, certains se différencient.

### 5- La commutation

La commutation est une méthode inventée par les phonologues qui consiste à substituer, dans un mot donné, un son par un autre pour aboutir à un autre mot de signification différente. Cette opération permet de saisir une autre signification à l'intérieur de la même langue comme : Foie [fwa] et Voie [vwa] ou roi [rwa] et loi [lwa].

Si les deux sons se révèlent des unités non distinctives d'unités significatives, alors ce ne sont pas des phonèmes, mais seulement des variantes (allophones) d'un même phonème : si on prononce le mot roi avec le /r/grasseyé comme les prononçait Édith Piaf ou le un /r/ normal à la parisienne, le sens du mot roi ne change pas donc, on a affaire avec le même phonème le /r/.

### 6- La phonétique /la phonologie

Phonétique	Phonologie
Étude des sons de la parole appelés <b>phones</b>	Étude des sons à valeur linguistique phonèmes en relation avec un signifié les traits phoniques sont appréhendés par rapport à leur valeur distinctive.

### 7- Les branches de la phonologie

Phonématique	Prosodie
Étude linguistique des <b>unités distinctives</b> de la langue les phonèmes que l'on peut : <b>commuter</b> sur un axe paradigmatic : ex. /ru/ (rue) /nu/ (nu) (le phonème a une fonction distinctive) <b>-permuter</b> sur un axe syntagmatic : ex. /sale/ (salé) /lase/ (lacé) (le phonème a alors une fonction démarcative)	Étude de la valeur linguistique des sons selon : -leur <b>durée</b> (cs), -leur <b>intensité</b> (dB), -et leur variation <b>mélodique</b> (hz). à partir desquels les phénomènes d'accentuation et d'intonation sont constitués.

**Exercices :**

1-Identifiez les phonèmes dans l'exemple donné (/t/ et /f/). Expliquez comment la commutation de ces phonèmes change le sens des mots "tête" et "fête".

2. Choisissez un autre exemple de deux mots en français où un phonème unique change le sens des mots (par exemple, "bateau" et "chapeau"). Identifiez le phonème impliqué et expliquez comment il affecte le sens.

3. En utilisant l'exemple du texte, décrivez en quoi Mikolay Krusewski a été pionnier dans l'introduction de la notion de phonème. Expliquez l'importance de cette notion dans le domaine de la linguistique.

4. Expliquez en vos propres mots ce qu'est un phonème et comment il se rapporte à la distinction des mots en phonologie.

5. Donnez un exemple personnel d'une paire minimale en français, c'est-à-dire deux mots qui ne diffèrent que par un seul phonème. Expliquez comment ce changement phonétique influe sur le sens des mots.

### Corrections :

1. Dans l'exemple donné, les phonèmes sont /t/ et /f/. La commutation de ces phonèmes change le sens des mots "tête" et "fête". Le phonème /t/ dans "tête" signifie la partie supérieure de la tête, tandis que le phonème /f/ dans "fête" signifie une célébration ou une fête. La commutation de /t/ par /f/ change complètement le sens des mots.

2. Par exemple, prenons les mots "brosse" et "crosse". Les deux mots diffèrent par un seul phonème (/b/ et /k/). Le changement du phonème initial (/b/ à /k/) modifie le sens des mots. "Brosse" désigne un outil pour le nettoyage, tandis que "crosse" fait référence à la partie de certains objets comme une raquette de sport.

3. Mikolay Krusewski a été un pionnier en introduisant la notion de phonème, qui est l'unité minimale distinctive dans la phonologie. Cette notion est cruciale pour comprendre comment les sons de la parole sont utilisés pour différencier les mots et les sens dans une langue. L'introduction des phonèmes a contribué à la formalisation de l'étude des sons de la langue.

4. Un phonème est la plus petite unité distinctive de la chaîne parlée qui peut changer le sens des mots dans une langue donnée. En d'autres termes, c'est le son minimal qui peut distinguer un mot d'un autre. Les phonèmes sont essentiels pour la phonologie car ils permettent de comprendre comment les sons sont utilisés pour créer des distinctions de sens dans une langue.

5. Un exemple personnel de paire minimale en français serait "patte" et "bate". Le changement du phonème initial (/p/ à /b/) affecte le sens des mots. "Patte" se réfère à la patte d'un animal, tandis que "bate" peut être interprété comme une forme verbale ou une abréviation de "bateau". Le changement phonétique a un impact sur la signification des mots.

## XVII-La sémiologie

Le terme « sémiologie » a été créé par Emile Littré et pour lui, il se rapportait à la médecine. Il a ensuite été repris et élargi par Ferdinand de Saussure, pour qui la sémiologie est « *la science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale* » (De Saussure, 1971, 33). Le terme sémiotique, inventé par Charles Sanders Peirce quelques années auparavant, recouvre la même idée et utilisé le plus fréquemment en dehors de France. Toute science étudiant des signes est une sémiologie. Le terme est donc utilisé dans plusieurs disciplines.

*« La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là, comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc. Elle est seulement le plus important de ces systèmes.*

*On peut donc concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale ; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons sémiologie (du grec sēmeion, « signe » ). Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale, les lois que découvrira la sémiologie seront applicables à la linguistique, et celle-ci se trouvera ainsi rattachée à un domaine bien défini dans l'ensemble des faits humains. »* (De Saussure, 1971, p33-34)

### 1-Sémiologie en linguistique

La sémiologie (du grec « sémion », le signe, et logos, "discours", "raison", "étude") apparaît être une discipline récente. En linguistique, la théorie générale des signes n'est pas nouvelle puisqu'on la rencontre chez des auteurs comme Court de Gibelin ou Joseph-Marie de Gérando. Tombée presque un siècle dans l'oubli, la publication du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure propose d'en renouveler la définition, ou plutôt d'en circonscrire le champ d'étude :

*« On peut donc concevoir une science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale ; elle formerait une partie de la psychologie sociale, et par conséquent de la psychologie générale ; nous la nommerons sémiologie. Elle nous apprendrait en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent. Puisqu'elle n'existe pas encore, on ne peut dire ce qu'elle sera ; mais elle a droit à l'existence, sa place est déterminée d'avance. La linguistique n'est qu'une partie de cette science générale... »* (de Saussure, 1971, p. 33).

On assiste alors à un regain d'intérêt pour l'étude des signes, et la sémiologie devient une nouvelle discipline dans les sciences sociales avec des auteurs comme Greimas, Barthes, Jean Baudrillard, ou Umberto Eco. Cette définition sera progressivement étendue à d'autres champs que la philologie pour devenir une science générale de la communication. Ainsi, Buysens s'est proposé de définir la sémiologie comme « *la science qui étudie les procédés auxquels nous recourons en vue de communiquer nos états de conscience et ceux par lesquels nous interprétons la communication qui nous est faite* » (Buysens, 1943, p. 5). Cette définition, très empreinte d'individualisme méthodologique, sera vite dépassée par la conception de Greimas qui envisage la sémiologie dans toute sa dimension culturelle et comme un fait social total. Aujourd'hui, le second sémiotique prédomine. Il fallait donc que le premier se cantonne dans un sens plus spécialisé ; ce fut celui de la description spécifique de systèmes de sémiologie 2 signes particuliers.

Pour Hjelmslev, la sémiologie est une sémiotique dont le plan du contenu est lui-même une sémiotique. Cette distinction est d'une certaine manière reflétée ici. D'une démarche plus consciente, nous avons voulu, dans l'expression « système sémiologique » par exemple, introduire entre sémiotique et sémiologique la même nuance que celle qui existe entre phonétique et phonologique : une nuance entre la science de la substance et celle de la forme.

### **2- Les Deux écoles de la sémiologie**

Les études sémiologiques sont divisées entre deux branches distinctes de la sémiologie : l'une ,la sémiologie de la signification(Roland Barthes et ses disciples), et l'autre la sémiologie de la communication.

#### **• La sémiologie de la Communication**

Elle étudie uniquement le monde des signes, par exemple l'étude des systèmes de vêtements de deuil ou de la canne blanche de l'aveugle (système à un seul signe ou signe isolé). La sémiologie de la Communication a étudié : le code de la route, les signaux ferroviaires maritimes et aériens, le morse, les sonneries militaires, les insignes, les langages machine, la notation musicale, le langage de la chimie, des ordinateurs, les langues parlées, sifflées, le tam-tam... Ces objets d'études sont des systèmes de signes conventionnels et précis.

#### **• La sémiologie de la Signification**

Elle étudie les signes et les indices, sans se préoccuper de la distinction. Roland Barthes est l'initiateur de ce courant. Elle s'intéresse à tout ce qui signifie quelque chose sans se préoccuper si cela est volontaire ou pas. Elle peut donc interpréter des phénomènes de société et la valeur symbolique de certains faits sociaux. Le sports, par exemple, en tant que combat

moral, ou encore les publicités commerciales. La sémiologie de la signification se rapporte donc à l'univers de l'interprétation et du sens, et non du code et de la communication.

Le rôle de la sémiologie a été capitale dans le développement de la linguistique après 1945. L'influence du « patron » que pouvait constituer la linguistique, la sémiologie s'est considérablement étendue, au point d'englober presque toutes les sciences humaines. La linguistique, de son côté, a diversifié son approche du langage et de la langue.

## XVIII-La sémantique

Le terme "sémantique" trouve son origine dans le mot grec "σημαντικός" (sêmantikos), signifiant "signifié", qui lui-même est formé à partir des mots grecs "σημαίνω" (sêmainô), signifiant "signifier, indiquer", ou "σημα" (sêma), signifiant "signe, marque". Ce terme a été réintroduit à la fin du XIXe siècle par le linguiste français Michel Bréal, célèbre pour son premier traité de sémantique intitulé "Essai de sémantique", publié en 1897.

La sémantique est une branche de la linguistique qui consiste à étudier le sens véhiculé par les mots et les énoncés. Cette branche est définie comme étant « Domaine de science du langage qui prend pour objet d'étude le sens et les interprétations des unités significatives de la langue de leurs combinaison dans le discours » (Neveu, Franck, 2013, 318)

### 1- Les approches de l'étude sémantique

Dans son article « vocabulaire des sciences cognitives », François Rastier distingue quatre approches dominantes dans l'étude du sens.

#### A- La signification et le sens

« *Le "sens" est le rêve des insensés.* » Selon Pascal Quignard (2006, 217), mais pour Dubois, le concept de « sens » est d'une telle généralité qu'il nécessite des définitions spécifiques pour être utilisé efficacement au sein des différentes théories linguistiques.

Ferdinand de Saussure postule que le sens d'un signe linguistique est déterminé par la signification que ce signe évoque lorsqu'il est employé. Cependant, il est important de noter que Saussure n'a pas fourni une définition formelle du terme « sens ».

L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (1998, 237) propose la distinction entre signification et le sens suivante : la signification est le contenu d'un mot isolé, tandis que le sens est le contenu d'un mot dans le contexte d'une expression ou d'une phrase. « C'est une règle des plus communes du raisonnement, que, lorsqu'au commencement du discours on a

donné à un mot une certaine signification, on ne doit pas lui en donner une autre dans la suite du même discours »

« [...] entre la signification et le sens il existe une barrière insurmontable. Le sens est la signification d'une unité linguistique actualisée dans un discours »

( SCVEJECER A. D, 1988, 114). Dans d'autres termes, la signification est le contenu d'un mot isolé. Par exemple, prenons le mot « banque », la signification de ce mot pourrait être définie comme une institution financière où les gens déposent et retirent de l'argent, alors que le sens est le contenu d'un mot dans le contexte d'une expression ou d'une phrase. Par exemple, reprenons le mot « banque », mais cette fois dans un contexte particulier : « Je vais à la banque pour retirer de l'argent ». Dans ce contexte, le mot « banque » acquiert un sens particulier, lié à l'action de retirer de l'argent, ce qui pourrait inclure des détails sur l'emplacement, l'heure, la raison, etc.

### **B- L'analyse sémique**

L'analyse sémique est une approche linguistique qui se concentre sur l'étude structurale des significations dans le langage. Elle consiste à décomposer le sens des mots et des phrases en éléments plus petits appelés sèmes. Les sèmes sont des unités sémantiques minimales qui représentent des significations spécifiques. Par exemple, dans le mot "chien", les sèmes peuvent inclure "animal", "quadrupède", "mammifère", "domestique", etc.

### **C- La connotation et la dénotation**

Les notions de connotation et de dénotation sont des concepts importants en sémiotique et en analyse linguistique pour comprendre comment les mots et les symboles portent des significations.

#### **Dénotation :**

- La dénotation fait référence à la signification littérale, objective et non ambiguë d'un mot ou d'un symbole. C'est la définition de base, universellement acceptée, d'un terme. Par exemple, la dénotation du mot "chat" est un animal de la famille des félins, caractérisé par des moustaches, des griffes et une fourrure.
- La dénotation est souvent associée à des descriptions factuelles et objectives. Elle vise à éliminer l'ambiguïté et à établir une base de compréhension commune pour les locuteurs d'une langue.
- La dénotation est généralement constante et ne change pas, sauf si une nouvelle définition est acceptée par consensus dans la société.

#### **Connotation :**

- La connotation fait référence aux associations, émotions, valeurs culturelles et nuances subjectives qui accompagnent un mot ou un symbole au-delà de sa signification dénotative. C'est ce que les mots évoquent émotionnellement ou culturellement pour les individus.
- Les connotations peuvent varier en fonction du contexte culturel, social, historique et personnel. Par exemple, le mot "maison" a une dénotation simple (un bâtiment où l'on habite), mais il peut avoir des connotations différentes en fonction du contexte (chaleur, sécurité, nostalgie, etc.).
- Les connotations peuvent être positives, négatives ou neutres. Elles sont souvent subjectives et peuvent différer d'une personne à l'autre en fonction de leurs expériences personnelles et de leur culture.
- Les connotations sont importantes car elles enrichissent la communication en apportant des couches supplémentaires de signification, d'émotion et de nuances aux mots et aux symboles.

**Exercice :**

**Dans le tableau suivant classez les phrases suivantes :**

La librairie se trouve à proximité de l'école/ La pomme est rouge/ il a les yeux rouges/ Les ruelles étroites débordaient de charme désuet / La petite fille est une rose/ La saison de soleil est proche.

<b>Sens dénoté</b>	<b>Sens connoté</b>

**Correction :**

<b>Sens dénoté</b>	<b>Sens connoté</b>
La librairie se trouve à proximité de l'école. /La pomme est rouge.	il a les yeux rouges/Les ruelles étroites débordaient de charme désuet / La petite fille est une rose/ La saison de soleil est proche.

## XIX-La sociolinguistique

Les langues étant généralement d'une grande complexité, une bonne maîtrise de l'expression orale et écrite est plus fréquente dans les classes aisées ou supérieures. Selon Basil Bernstein (1975) ces classes bénéficient en général d'un code linguistique plus élaboré. Du fait notamment d'un nombre d'années d'étude plus élevé, elles ont eu davantage accès en général à la langue légitime de référence (écriture dans des sociétés traditionnelles, dictionnaires, grammaires, bons auteurs etc.) et à des réseaux socio-culturels privilégiés avec des effets de légitimation et de domination sociale. D'un autre côté les enfants des classes populaires pratiquent majoritairement un niveau de langue ou un code langagier plus restreint et plus relâché, subissent un handicap linguistique et vivent davantage à la périphérie du système. Le sociologue Pierre Bourdieu a fait publier aux Éditions de Minuit des auteurs anglo-américains importants de la sociolinguistique comme Basil Bernstein, *Langage et classes sociales*, J. Gumpers, ou Erving Goffman, *Façons de parler*, Pour Bourdieu, le capital culturel et langagier est un élément important de son ouvrage *La Distinction. Critique sociale du jugement*, et il l'explique dans *Ce que parler veut dire*.

L'appartenance de classe engendre à travers la socialisation, un habitus différencié. L'habitus est défini par Bourdieu comme des ensembles de dispositions incorporées qui déterminent autant les goûts culturels que les façons de parler. Ces dernières circulent dans le « marché linguistique » et des « prix » distincts sont attachés aux paroles : le discours des présentateurs d'informations, professeurs d'université, présidents etc. est relativement reconnu et valorisé, tandis que le parler de beaucoup de jeunes des banlieues est à priori dévalorisé et souvent objet de stigmatisation. Les préjugés linguistiques sont nombreux. La mise en évidence du capital culturel ne signifie pas occultation du capital économique. Ce dernier reste essentiel dans les économies capitalistes : un capitaliste rémunère des experts ayant un fort capital culturel pour faire fructifier ses affaires.

### 1- Définition de la sociolinguistique

\* **Etymologie:** sociolinguistique et un mot dérivé de *linguistique* avec le préfixe *socio*, de société, en référence à l'anglais sociolinguistics utilisé en 1952 par Haver.C. Currie dans son étude "*Projection of Sociolinguistics Relationship of Social Status*".

\* La sociolinguistique: est une branche de la linguistique qui étudie dans une société donnée les interactions entre la diversification linguistique et les contractions du corps social.

\* La sociolinguistique est une branche de la linguistique qui étudie la diversité et les variations dans une plusieurs langues cherchant à comprendre le langage tel qu'il existe en réalité.

Elle étudie donc, la relation entre la sociologie et la linguistique pour une meilleure appréhension de l'acte langagier, il est vrai pour étudier un phénomène linguistique, il faut le mettre dans son cotexte social, sinon son analyse et son explication seraient fausses en donnant considération au genre, à l'âge, à l'appartenance ethnique, au niveau d'étude,... etc.

### **2- Naissance de la sociolinguistique**

L'acte de naissance de la sociolinguistique est signé par Antoine Meillet, qui s'est opposé au cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure peu après sa publication en 1916 en le critiquant sur plusieurs plans. Saussure qui définit la langue comme étant la partie sociale du langage n'assume pas cet axiome dans ses analyses linguistiques. Néanmoins, Meillet (1982, 153) se révolte au niveau du traitement des changements linguistiques. Il écrit : « *en séparant le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, Ferdinand de Saussure le prive de réalité ; il le réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable* ». La phrase qui semble être la plus contraignante selon Meillet (1982, 155) se trouve être celle qui termine le cours de linguistique générale, où les auditeurs de cette œuvre posthume assignent à la linguistique un véritable et unique objet d'étude « la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ».

Certainement, il y avait des gens qui faisaient de la sociolinguistique « sans le savoir » : les études dialectales, avant même que le terme sociolinguistique ou sociologie de la langue apparaisse, sur les patois prenant en compte la variation géographique; les études sur les contacts de langues, la linguistique historique ou l'anthropologie linguistique.

La constitution de la discipline de la sociolinguistique s'est élaborée dans les années 1960 aux États unis autour d'un groupe dont la plupart des membres vont devenir célèbres dans leur champ respectif : Dell Hymes, Joshua Aaron Fishman, John J. Gumperz, William Labov, Charles A. Ferguson, etc. Leur approche peut se résumer à cette sentence célèbre « Etudier qui parle quoi, comment où et à qui ». Les rapports sociaux entre les individus deviennent centraux et non plus périphériques. La sociolinguistique s'est donc constituée en opposition plus ou moins marquée avec la linguistique structurale issue des travaux de Ferdinand de Saussure et bien sûr avec la linguistique générative de Noam Chomsky.

La critique d'une certaine conception immanentiste du structuralisme est l'origine de la sociolinguistique. Labov, qui fut l'étudiant de Weinreich, s'oppose à la linguistique structuraliste de Saussure qui ne décrit les faits linguistiques qu'en relation avec d'autres faits langagiers, alors que lui, comme Antoine Meillet (pourtant structuraliste), propose de s'aider de données extérieures, tirées du comportement social, afin d'expliquer certains de ces faits linguistiques.

Dès la fin des années 60, William Labov ainsi que d'autres chercheurs nord-américains, européens et particulièrement français, remettent en question le structuralisme de Ferdinand de Saussure qui, comme l'indique Henri Boyer (1996, 211) : « *d'un côté, met le sujet (parlant/écrivain) à l'écart dans l'analyse linguistique et, de l'autre côté, met notamment entre parenthèses, des relations complexes certes mais déterminantes entre langue (langage) et société* ». En effet, ce qui a attiré l'attention des chercheurs est la présence de nombreux projets, des données empiriques qui ont été mises en place et récoltées avec des études aussi sur des communautés peu connues que sur des communautés beaucoup plus connues côtoyées au quotidien. C'est ainsi qu'a commencé à se développer la sociolinguistique.

William Labov est souvent considéré, du moins dans la tradition anglo-saxonne, comme le fondateur de la sociolinguistique moderne. C'est lui qui, en 1966, publia *The Social Stratification of English in New York City* (La Stratification sociale de l'anglais à New York).

### **3- Démarches et objet de la sociolinguistique**

#### **A- Démarches**

La méthode en sociolinguistique se répartit en deux démarches successive.

- une description de la structure linguistique et une description de la structure sociologique.

Pour ce faire, elle emprunte les acquis théoriques de l'approche structuraliste, les phénomènes langagiers, les concepts et les méthodes à la sociologie, car cette dernière montre que tout individu est d'abord un objet social, le produit d'une socialisation. Le langage est une forme de comportement social, un instrument de communication entre les hommes, un répertoire de variétés linguistiques mêlées les unes dans les autres, un moyen d'expression de l'individu.

- une confrontation des deux disciplines, généralement le but visé est la connaissance de la société, le langage est le moyen qui permet cette connaissance.

#### **B-Objet de la sociolinguistique:**

La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés.

- \* les fonctions et les usages du langage dans la société.
- \* la maîtrise de la langue, l'analyse du discours.
- \* les jugements que les communautés linguistiques portent sur leurs langues, la planification et la standardisation linguistiques.

**4- L'usage de la langue** La sociolinguistique se concentre sur l'utilisation et la pratique orale de la langue, plutôt que sur des normes grammaticales. Elle explore diverses formes d'utilisation linguistique, y compris les registres de langage, les argots, les jargons, et les technoclectes. De plus, elle examine les influences de l'âge, du sexe et de la localisation géographique sur le langage, tout en remettant en question la distinction entre la langue standard et les langues vernaculaires.

#### **A- Langue ou langues**

La sociolinguistique s'intéresse aux pays multilingues et explore la politique linguistique. Elle examine la diglossie et le bilinguisme, où un individu parle deux langues, tandis qu'un groupe social utilise deux langues distinctes. Elle aborde également les langues véhiculaires, qui facilitent la communication entre des groupes parlant des langues différentes.

#### **B- La communauté linguistique :**

Une communauté linguistique est composée de locuteurs partageant des normes linguistiques communes. Bien que les groupes au sein de cette communauté aient des pratiques distinctes, ils partagent des attitudes sociales envers l'utilisation linguistique. La communauté linguistique peut être définie dès lors que ses membres partagent au moins une variété linguistique et les normes associées.

Elle s'est donnée au départ pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel. L'objet de son étude n'est pas seulement la langue, système de signes, ou la compétence, système de règles. Elle dépasse cette opposition qui fournit un cadre étroit.

Pour l'étude des problèmes linguistiques importants comme l'utilisation du langage dans son contexte socioculturel et s'ouvre vers ce que Hymes appelle la compétence de communication : pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique, il faut également savoir comment s'en servir en fonction du contexte social.

D'autres linguistes, tel Labov, pensent que toute production linguistique manifeste des régularités et peut donc faire l'objet d'une description. Cependant quelque soient les

différences, tous les chercheurs mettent l'accent sur un objet unificateur; le langage considéré comme une activité, socialement localisée, dont l'étude se mène sur le terrain. Donc sans exagérer le caractère multipolaire de la sociolinguistique, on peut dire à la suite de Boyer, (1996 .7) que :

*« celle-ci embrasse, à travers ses diverses tendances l'ensemble des composantes de l'activité de la parole : non seulement la ou les langues et la société, mais également le ou les discours, le ou les textes, le sujet et la communication, sans oublier les attitudes et les images, ce qu'on appelle les représentations psycho-sociolangagières qui pèsent sur les pratiques de langage et conditionnent leur manifestation. »*

Les objets d'observation et d'analyse ne seront pas les mêmes, ils sont conditionnés par la démarche du sociolinguiste, selon qu'il s'attache à mettre en relation telle ou telle composante. Ainsi le sociolinguiste peut vouloir inventorier les savoirs linguistiques à l'œuvre dans une communauté donnée, étudier les dialectes, les sociolectes, et autres variétés en usage dans tel groupe. Il peut également mettre en rapport ces savoirs linguistiques et les institutions qui leur octroient une plus ou moins grande légitimité sociale. Il peut encore analyser le fonctionnement des normes et des évaluations sur lesquelles s'appuie la parole circulante. Il ne lui est pas interdit non plus d'interroger les divers types de discours, oraux ou écrits pour en décrire le fonctionnement polyphonique, c'est-à-dire la manifestation plus ou moins problématique de plusieurs voix, celles des interlocuteurs, mais également la trace, l'écho, de celles qui circulent dans le contexte social où s'inscrivent les productions linguistiques en question.

Le sociolinguiste réintroduit dans son champ d'étude le sujet, peut aussi bien analyser les statuts, rôles et places des acteurs- partenaires, leur incidence sur le déroulement des interactions, au travers, en particulier, des stratégies mises en œuvre. Enfin, la communication elle-même peut retenir son attention au travers des actes de parole directs ou indirects, de leur interprétations plus ou moins prévisibles, des rituels sociolangagières sur lesquels s'appuie la parole en communauté.

### **C- La variation sociolinguistique**

La question de la variation est une question fondamentale pour la sociolinguistique à partir du moment où ce constat est tiré : on ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de la vie. Une même personne au cours d'une journée peut changer considérablement la manière de parler une même langue en fonction de ses interlocuteurs, de l'objet du discours, du milieu social, de sa trajectoire personnelle, de son implantation

géographique, de la maîtrise de la langue, du rapport à la langue. C'est le désir d'expliquer cette variation, de trouver les causes de chaque variété en fonction des formes produites d'une langue qui ont donné naissance à la sociolinguistique, plus précisément la sociolinguistique variationniste.

De fait, W. Labov, fondateur de l'école variationniste considère que la langue est un système caractérisé par la variation (elle est variable). La première caractéristique dans le fonctionnement d'une langue est la variation, l'hétérogénéité. Dans quelques uns de ses travaux publiés dans son ouvrage Sociolinguistique, l'auteur étudie le parler des noirs américains aussi bien que la relation de la phonétique et des classes sociales, notamment la prononciation de R à New-York. Il démontre que la classe pauvre ne se soucie guère de la norme alors que la classe riche cherche à bien prononcer ce phonème. Ce constat lui permet d'établir une corrélation entre la manière de prononcer et le groupe social, entre une variété de langue et un groupe social. Dans une autre étude, sur le parler de l'Ile de Martha's Vineyard, il déduit qu'une certaine prononciation révèle l'origine du locuteur aussi bien que son milieu social. Labov a ainsi mis en exergue la nécessité d'étudier le langage au sein du contexte social et a fait apparaître l'absolue nécessité de considérer la réalité des productions langagières. Il dit d'ailleurs que « *pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique* » (Labov, 1975, 258)

*« Les sujets considérés relèvent du domaine ordinairement appelé linguistique générale : phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique. Les problèmes théoriques que nous soulèverons appartiennent également à cette catégorie telle la forme des règles linguistiques et leurs combinaisons en systèmes de coexistence de tout système et évolution dans le temps de ces règles et de ces systèmes. S'il n'était pas nécessaire de marquer le contraste entre ce travail et l'étude du langage hors de structuralisme linguistique), je dirais volontiers là qu'il s'agit tout )tout contexte social simplement de linguistique et l'on peut s'étonner qu'il soit utile de donner une base sociale élargie à ce domaine qu'est la linguistique générale quel qu'en soit le contenu. Elle doit reposer avant tout sur le langage tel que l'emploie les locuteurs natifs communiquant entre eux dans la vie quotidienne. » ( Labov, 1975, 258-259)*

### D-Types de variations

Pour Labov, il n'y a pas étude de la langue sans prise en compte des sujets parlants et de l'environnement social. D'où cette corrélation des variables linguistiques avec les variables sociales ou causes extralinguistiques (classe sociale, niveau d'étude, âge, sexe, ethnie, race, circonstance de communication, attitude du locuteur, etc.) En fonction de ces conditions

extralinguistiques, Labov distingue quatre types de variations : la variation diachronique ou historique (évolution de la langue dans le temps), la variation diatopique ou géographique (métamorphose de la langue à travers l'espace), la variation diastratique ou sociale (variation de la langue selon les couches sociales) et la variation stylistique ou situationnelle (variation de la langue en fonction des individus).

a)- La variation diachronique (la variation diachronique est liée au temps ; elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents.

b)- La variation diatopique: La variation diatopique joue sur l'axe géographique ; la différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de régiolectes, de topolectes ou de géolectes.

c)- Variation diastratique: La variation diastratique explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de sociolectes.

d)- Variation stylistique (diaphasique) : On parle de variation stylistique/ diaphasique lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des registres ou des styles différents.

D'autres variables peuvent se révéler pertinents pour rendre compte de la diversité d'une même langue. Il s'agit entre autres de l'âge, du sexe, du lieu de résidence, du niveau d'étude, de la religion, de la profession, etc.

Le sexe est une variable qui focalise l'attention des sociolinguistes. Labov observe par exemple dans son enquête à New York que les femmes sont plus sensibles que les hommes au modèle de prestige. Elles utilisent moins des formes linguistiques stigmatisées. Elles sont également enclines au changement linguistique et emploient très souvent les formes les plus neutres.

L'appartenance à une certaine génération d'utilisateurs de la langue est également un facteur de la diversification. En fait, on pourrait dire qu'au sein d'un groupe, à un moment donné de son histoire, coexiste plusieurs synchronies dont les diverses générations sont porteuses.

### **E- La norme et les normes**

La variation sociolinguistique pose fondamentalement la question de la norme. Baylon: rappelle que "La norme linguistique n'est qu'un aspect de l'ensemble complexe de normes sociales.

Elle fonctionne dans une société comme un régulateur du comportement collectif. Comme l'a bien montré Alain Rey, le terme de norme est ambigu, polysémique et le concept malaisé à le définir. Ses difficultés de conceptualisation ont conduit les chercheurs à la fragmenter pour mieux l'expliquer. Les travaux de Anne-Marie Houdebine (1978, 1982) sur l'imaginaire linguistique ont permis une véritable avancée théorique. Elle distingue deux grands types de normes: les normes objectives et les normes subjectives

a)- Les normes objectives se définissent comme l'ensemble des règles qui régissent une variété linguistique donnée, ensemble que s'attachent à décrire, sans jugement de valeur, les linguistes. Dans ce sens, la norme décrit le « normal », le régulier, à quoi s'opposent l'irrégulier et l'anormal. L'attention des spécialistes de la langue s'est toujours portée fréquemment sur l'une des variétés de la langue, que l'on appelle « variante standard », « bon usage », « variante normée », ou de façon absolue, la norme. Bourdieu préfère la notion de « variété légitime » qui insiste davantage sur le caractère social et institutionnel de l'imposition. L'imposition d'une variété légitime à travers les grammaires normatives (Le Bon Usage par exemple) et l'école notamment, tend à uniformiser les usages linguistiques, à réduire la diversité sociale et régionale, considérée d'un point de vue écart » ou « incorrection ». Il est essentiel de souligner les fondements »normatif, comme sociaux qui assoient le privilège de cette variété sur toutes les autres. Tous les membres d'une communauté linguistique se voient imposer, notamment par le canal de l'école, une même variété, dite légitime, qui réduit les autres variétés au rang d'écarts, d'erreurs, de régionalismes ou de non-langue (pas français). C'est à cette variété légitime que l'on se réfère lorsque, en dehors de tout contexte d'énonciation on se pose des questions du type : tel énoncé est-il correct?

Combien de fautes comporte telle phrase ? Dès lors, il ne s'agit plus de s'interroger objectivement sur la façon dont on parle, mais sur la façon dont on doit parler.

b)- La norme objective est donc un instrument de prescription. Cette norme prescrite à tous, dont on voit le caractère socialement marqué, est comme le souligne A. Rey, un pseudo-système J'appelle cette norme prescriptive un pseudo-système, car elle se donne pour le système (qu'elle ignore en grande partie) se baptisant par exemple le français (« il parle mal : il ne sait pas le français ») ou plus réalistement comme une partie du système, mais évidemment la bonne partie, la bonne langue et le bon français.

C'est en référence à cette variété légitime, qui se donne pour unique objet le bon français que se définit la valeur, la hiérarchie des variantes, des variétés ou des registres linguistiques (familier, courant, soutenu).

À côté des normes objectives, il importe d'en distinguer un autre type, les normes subjectives constituées de normes fictives, de normes évaluatives et de normes communicationnelles. Les normes fictives désignent « un idéal de langue non étayé par un discours antérieur de type académique ou grammatical traditionnel, idéal pratique. »

Les normes communicationnelles mettent l'accent sur la compréhension subjectif et/ou l'intégration au groupe. Les normes évaluatives sont les jugements des valeurs individuelles sur la langue, la façon dont l'individu évalue les productions linguistiques d'autrui et les siennes, ainsi que les représentations qu'il se fait des différents phénomènes linguistiques. Ces différentes normes entretiennent avec les normes prescriptives des rapports complexes, les conditionnant partiellement et étant en partie déterminées par elles.

### **5- Sécurité/insécurité linguistique**

L'insécurité linguistique peut se définir de manière restreinte et provisoire « comme un sentiment plus ou moins généralisé d'infériorité, ou en tout cas de malaise occasionné par la pratique d'une langue ou d'une variété. ». Ce concept a fait l'objet de plusieurs définitions depuis son apparition dans les travaux de William Labov (1975) sur la stratification sociale du "r". Labov décrit l'insécurité linguistique comme étant une donnée quantifiable qui met en rapport un comportement linguistique, des jugements de normativité et d'auto-évaluations et se calcule en fonction d'un indice d'insécurité qui mesure l'écart entre performances effectives " et performances déclarées" des locuteurs. Pour lui, l'IL se manifeste par une "hypersensibilité" à des traits stigmatisés, une "perception erronée" de son propre discours, une "fluctuation stylistique" qui entraîne des corrections voire des hypercorrections.

C'est l'ouvrage de N. Gueunier, Genouvrier et Khomsi (1978), intitulé *Les Français devant la norme*, qui sera le premier à exploiter le concept d'insécurité linguistique dans le domaine francophone. Ces auteurs, ont mis en relation la notion d'insécurité linguistique avec les situations de contact de langue dans lesquelles, d'une façon quasi-officielle, une langue est reconnue comme moins prestigieuse que l'autre et où les langues parlées schématisent une stratification sociale. Ils ont établi une distinction entre un sentiment d'insécurité linguistique régionale, par rapport au français standard ou de référence. Ceux-ci, bien qu'ayant relié explicitement l'insécurité linguistique à la problématique de la norme, ont conservé tout de même le caractère opératoire de l'objet d'enquête de type labovien. À partir

de ces définitions théoriques, on peut dire qu'il y a insécurité linguistique lorsque le locuteur a, d'une part, une image nette des variations légitimes mais que, d'autre part, il a conscience de ne pas s'y conformer en tous points. La sécurité est par contre assurée quand l'usager conforme naturellement ses énoncés à la norme (et aussi dans le cas où il ne le fait pas, mais sans qu'il n'ait une conscience nette de déroger à une règle).

L'insécurité linguistique met en exergue cette trilogie, les pratiques linguistiques : ce que les gens parlent et la façon dont ils parlent. L'auto - évaluation de ces pratiques : ce que les locuteurs croient ou disent faire.

### 6- La différence entre linguistique et sociolinguistique

Comparaison entre la linguistique et la sociolinguistique:

- \* La linguistique est générale : elle décrit la langue comme un système autonome alors que la sociolinguistique considère la langue comme une production/ un acte social.
- \* La linguistique s'intéresse principalement à la description de systèmes, au développement dit interne (linguistique historique, comparatisme, etc.) la fameuse distinction saussurienne entre langue (produit collectif) et parole (acte individuel).
- \* La sociolinguistique s'intéresse principalement à l'interaction entre la société (au sens large) et les productions linguistiques : chevauchement avec la sociologie, la politologie, l'histoire, l'anthropologie, études des politiques linguistiques, des rapports langues/identités, des rapports sociaux à travers études des normes etc. Plus précisément une grande attention sera donnée à la variation (par opposition à la règle), aux facteurs sociaux expliquant cette variation (géographique, ethnique, sociale, etc.). La ville comme lieu de contact/variation va devenir un lieu privilégié d'études (par opposition à dialectologie). Ces différentes approches des faits langagiers se traduisent également par des méthodologies différentes: la description grammaticale d'une langue peut se faire à partir d'un informateur, ou d'un corpus de textes écrits par exemple l'approche sociolinguistique suppose des recueils de corpus en situation qui mettront en valeur la diversité des usages en fonction de la diversité des locuteurs.

### Tableau comparatif

Les deux domaines, linguistique et sociolinguistique, envisagent différemment l'étude de la langue.

Linguistique	Sociolinguistique
Hors contexte	En contexte

Dans son bureau, le linguiste trouve des exemples qui illustrent son intuition de la langue sans nécessairement vérifier que ce qu'il imagine existe chez d'autres locuteurs.	La parole des locuteurs est toujours saisie dans un contexte précis et reste une donnée majeure pour l'analyse.
<b>Homogène</b> Les variations de la parole des locuteurs ne sont pas un objet d'étude.	<b>Hétérogène</b> La parole est hétérogène, selon le contexte. C'est là l'intérêt de la sociolinguistique.
<b>Phrase (écrit)</b> La linguistique se borne souvent à l'étude de la phrase.	<b>Discours (écrit et oral)</b> La sociolinguistique s'intéresse aux discours, aux actes de parole (saluer, refuser, demander, remercier) et à leur enchaînement.
La langue est un <b>système, une structure</b> .	Ce qui intéresse la sociolinguistique est l' <b>actualisation</b> de cette langue dans les discours, ce qui va être dit et comment cela va être dit. Quels vont être les choix des locuteurs.
<b>Intérêt pour la phonologie</b> L'étude des sons qui ont un impact sur le changement de sens d'un mot. En français il y a un phonème « u » [y] et « ou » [u] alors qu'en arabe le « u » [y] n'existera pas. En français, il n'y a pas d'incidence sur le sens du mot si on prononce un « i » long ou court alors que ce sera le cas dans d'autres langues.	<b>Intérêt pour la phonétique</b> Un son va changer selon le contexte « une rose » par exemple, avec un « o » ouvert [ɔ] s'il s'agit d'un locuteur méridional ou « o » fermé [o] si le locuteur est du Nord.
<b>Syntaxe (fixe)</b>	<b>Syntaxe sujette à variation</b> « Il a tombé la chemise » (locuteur à Montpellier, calque sur l'occitan) versus « Il a fait tomber sa chemise »
<b>Vocabulaire</b> Étude de la <b>dénotation</b> (sens premier)	<b>Vocabulaire</b> Étude de la <b>connotation</b> (par exemple « dragée » est un mot à charge culturelle partagée car il a un contexte précis d'utilisation = baptême, mariage etc.). Étude des <b>différents sens</b> d'utilisation ( « coussin » / « tapisserie » / « malle » parfois utilisé à Nîmes pour « oreiller » / « papier peint » / « coffre de voiture »

<p><b>Convention</b></p> <p>« J'ai chaud » sens premier.</p>	<p><b>Événement de parole, acte de parole</b></p> <p>« J'ai chaud » peut implicitement renvoyer à « ouvrez la porte/la fenêtre », « je me sens mal » etc.</p>
--	---

**Exercice01 : classez les mots suivants dans le tableau ci-dessous :**

Éducation/Instruction/Savoir-faire/Connaissance/Devoir moral/ Travail/boulot /savoir /emploi.

registre soutenu	registre standard	registre familier

**Exercice02 : classez les mots suivants dans le tableau ci-dessous :**

Flow/ Respawn /Freestyle/googler/ Mic Drop/ Kiffer / Noob /FOMO/Mêmes/ Swag/ TL;DR/Wesh/Loot.

Jargon de jeunesse	Jargon de Hipp-Hop	Jargon d'internet	Jargon de la culture Geek/ Games

**Correction :**

**Exercice01 :**

registre soutenu	registre standard	registre familier
Instruction emploi Devoir moral	Éducation Connaissance Travail	Boulot Savoir

**Exercice02 :**

Jargon de jeunesse	Jargon de Hipp-Hop	Jargon d'internet	Jargon de la culture Geek/ Games
Kiffer/ Swag/ Wesh.	Freestyle/ Flow/ Mic Drop	Googler/ TL;DR FOMO/ Mêmes	Respawn / Noob /Loot.

## XX-La psycholinguistique

### 1- Définition

La psycholinguistique est une discipline qui combine la psychologie et la linguistique, pour étudier l'emploi du langage et en particulier les processus psychologiques qui sous-tendent la production, la compréhension la mémorisation et la reconnaissance de matériau linguistique .

**\*Langage:** est la faculté de mettre en œuvre un système de signes linguistiques permettant la communication et l'expression de la pensée , ce qui est privatif des humains . L'acquisition du langage est l'objet de la psycholinguistique.

**\*psychologie:** étude scientifique des faits psychiques , ensemble de manières de penser de sentir et d'agir qui caractérisent une personne.

### 2 - Domaines d'étude :

La psycholinguistique est une branche toute jeune qui date des années 70. En cela c'est une science nouvelle. Elle étudie les processus cognitifs mis en œuvre dans le traitement et la production du langage. C'est une pratique interdisciplinaire par nature. Elle est étudiée tant par les domaines de la psychologie , des sciences cognitives , que par ceux de la linguistique .

Son sujet est mieux appréhender , lors d'un accompagnement thérapeutique , les pathologies neurologiques qui affectent les capacités linguistique , telles que les aphasies la dyslexie , les dyspraxies ... . Elle se penche aussi , et par ailleurs sur ce que l'on appelle les ALS (Analyse des Logiques Subjectives ) . En effet , les mécanismes de productions de langage sont tellement complexes et rapides qu' il est parfois nécessaire de s'intéresser à tout ce qui est en amont de cette production qu' il s'agisse de :

. La phonétique et la phonologie qui s'intéressent à l'étude des sons de la parole. Autrement dit , comment le cerveau fait-il pour produire et comprendre ces sons ?

- La morphologie
- La syntaxe
- La sémantique
- La pragmatique

Elle est composée des domaines suivant :

- L'acquisition du langage : Phonologie , Lexique , Syntaxe , Développement métalinguistique : le langage comme objet réflexion
- Les mécanismes de traitement du langage : compréhension et production; la reconnaissance/ la production des sons de la parole, la reconnaissance/ la production des mots parles , l'analyse/ la construction des phrases , la compréhension de textes/ la planification et l'organisation du discours.

- Les troubles du langage : Troubles liés à des lésions du cerveau , Troubles du développement , Troubles du vieillissement .
- Cerveau et langage: Les bases neuro-anatomiques et neurophysiologiques du fonctionnement , les déterminants génétiques du langage .
- Le langage et la pensée : Est-ce qu'il y a une vie (mental) sans langage ? Est-ce que le langage détermine notre vision du monde ?
- Le langage dans ses différentes modalités : la lecture et la production écrite , les langues visuelles des communautés sourdes .
- Le multilinguisme
- Psycholinguistique appliquée : Apprentissage , traduction , enseignement .

### **3 - Rapprochements et divergences au cours de l'évolution de la psycholinguistique**

Cette collaboration entre les deux disciplines eut un succès initial même si les choix d'objets d'études étaient différents. Les deux disciplines cherchent à étudier la nature du langage et le fonctionnement de celui-ci dans le cerveau. Les informations linguistiques permettent de mieux comprendre ce qui se passe dans le cerveau. Les psychologues et les linguistes ont par la suite pris des chemins différents en raison d'une divergence dans les outils d'élaboration des théories, d'une approche différente quant à la contribution biologique et de l'environnement au langage, puis d'une analyse différente de ce qui constitue une explication. Leurs définitions du langage sont à l'origine du conflit. Les psychologues se concentrent sur la performance du locuteur, mettent l'accent sur les processus cognitifs qui sous-tendent la faculté de langage, et considèrent la contribution de l'environnement suffisante à l'apprentissage d'une langue. Ils s'interrogent sur la correspondance entre les théories abstraites des linguistes et le comportement qui n'est pas observable. Les linguistes se concentrent sur la compétence des locuteurs, postulent l'idée d'un organe langagier et soulèvent la question de la modularité. Ils ont une vision simpliste des psychologues.

Malgré ces différences, un nouveau rapprochement a eu lieu dans les années 1970, où il est maintenant possible d'étudier la nature de la fonction langagière de façon expérimentale, sans avoir à se confiner aux modèles abstraits. Cette « révolution cognitive » permet l'élaboration de modèles intégrés du langage. Ces nouveaux modèles ont remis en question l'indépendance de la fonction du langage. Ils ont permis également d'étudier des sujets forts à l'aide des techniques d'imagerie cérébrale. Ces techniques d'imagerie cérébrale permettent d'établir des corrélations entre les lésions ou les fonctions cognitives et des aspects linguistiques, de vérifier des hypothèses abstraites, de vérifier des ambiguïtés structurales, etc. Les avancées en neurosciences permettent de poser des questions touchant les deux disciplines. Les recherches

touchent la réalité psychologique des unités linguistiques (syllabe, segment, trace, phonème, syntagme, etc.).

#### **4- La relation entre linguistique et psychologie**

Bien que les relations entre linguistique et psychologie se soient nouées très tôt, et soient déjà présentes, pour l'Europe, dans le travail fondateur de Ferdinand de Saussure, c'est dans le contexte de la théorie de l'information (ou « de la communication ») qu'elles se sont cristallisées dans leur orientation contemporaine, c'est-à-dire cognitive. En 1951 paraît le livre de G.A. Miller, Langage et communication et, en 1954, se crée de façon volontariste la « première psycholinguistique », qui intègre les idées du behaviorisme finissant (C.E. Osgood) et de la linguistique de T.A. Sebeok.

Les échanges de données, d'analyses, d'hypothèses, entre la linguistique et la psychologie cognitive du langage continuent donc à être très intenses. La façon dont la psycholinguistique a été conceptualisée dans son court passé, et dont ont été envisagées les relations entre les deux disciplines qui s'y rencontrent, a indubitablement varié, et on peut s'attendre à ce qu'elle change encore. Comme nous l'avons indiqué, ces relations s'établissent aujourd'hui le plus souvent de façon locale, à propos de la résolution de questions particulières, et non dans le cadre d'une théorie très générale du langage. Mais ces échanges témoignent de ce qu'une connaissance scientifique du langage et, au-delà, de la cognition repose sur la mise en œuvre de plusieurs approches, différentes mais complémentaires, qu'une bonne stratégie de recherche doit veiller à faire converger.

## BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages :

- 1-ADAM. J-M. 2010 *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, A. Colin, coll. « Cursus »,
- 2-BAYLON. C et FABRE. P. 2007, « *Initiation à la linguistique. Cours et applications corrigées* », Armand Colin, Paris.
- 3-BENVENISTE, E. 1966, : *Problèmes de linguistique générale*, I et II. Paris : Gallimard
- 4-BERNSTEIN. B. 1975, *Langage et classes sociales*
- 5-BLOOMFIELD L. 1970, *Le langage*, Trad. Janik Gazie, Paris : Payot.
- 6-BOYER. H. 1996, *Éléments de sociolinguistique: Langue, communication et société*, Dunod (2<sup>o</sup> édition)
- 7-BUYSSSENS E. 1969, La grammaire générative selon Chomsky. In: *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 47, fasc. 3, Langues et littératures modernes - Moderne taal en letterkunde.
- 8-CHOMSKY. N. 1967, *Structures syntaxiques*, Paris : Ed du Seuil. (1ère édition 1957)
- 9-De SAUSSURE. F. 1971, « *Cours de linguistique générale* », Éditions Payot & Rivages, 106 bd Saint-Germain, Paris VI.
- 10-DU MARSAIS. 1993, *Œuvres*, t. IV.
- 11-FRANÇOIS. F. 1980, *La linguistique*, Paris, P.U.F., 1980.
- 12-JAKOBSAN. R. 1963, *Essais de linguistique générale : Les fondations du langage*. Paris : Les Editions de Minuit.
- 13-KERBRAT-ORECCHIONI, C. 2001, *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan.
- 14-KERBRAT ORECCHIONI C. 2002, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin. Paris.
- 15-LABOV. W. 1976, *La sociolinguistique* , Éditions Seuil, Paris.
- 16-LYONS. J. 1970, *Linguistique générale*, Larousse, Paris.
- 17-LYONS. J. 1978, *Éléments de Sémantique*, Larousse. Paris.
- 18-MAINGUENEAU. D.1981, *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
- 19-MAINGUENEAU. D. 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- 20-MAINGUENEAU. D. 1996, *Aborder la linguistique*, Paris : Seuil.
- 21-MAINGUENEAU. D. 2014, *Discours et analyse du discours : introduction*. Paris : Armand Colin.
- 22-MARTINET. A. 1974, *Éléments de linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- 23-MEILLET. A. 1982, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion
- 24-MOUNIN. G. 1971, *Clefs pour la linguistique*, Paris, Seghers.
- 25-MOUNIN. G. 1975, *La linguistique du 20e siècle*, Paris, P.U.F.
- 26-MOESHLER. J et AUCHLIN. A.1997, « *Introduction à la linguistique contemporaine.* », Armand Colin, Paris.
- 27-POTTIER. 1970, « *Le Domaine de l'ethnolinguistique des Langages.* », Paris, n°18.
- 28-SCHOTT-BOURGET. V. 1994, « *Approches de la linguistique* », Éditions Nathan, Paris.
- SIOUFFI. G. et VAN RAEMDONCK. D. 1999, « *100 fiches pour comprendre la linguistique* », Éditions Bréal, ROSNY Cedex.

**Dictionnaires :**

- 1-DUBOIS. J. et al. 2002, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse.
- 2-MOUNIN. G. 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Presses Universitaires de France, PUF.
- 3-LAROUSSE. P. 1986, *Le Grand dictionnaire encyclopédique*, Larousse, Paris, 1986.
- 4-Le Nouveau Petit Robert, 1993